

**CONSEIL COMMUNAL
GEMEENTERAAD**

**Séance publique du mercredi 17 juin 2020 à 18h00
Openbare zitting van woensdag 17 juni 2020 te 18u00**

Mme la Présidente - Mevr. de Voorzitster, Catherine Moureaux :

J'ouvre la séance publique.

INTRODUCTION D'UN POINT EN URGENCE - INDIENEN VAN EEN PUNT IN DRINGENDHEID

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Majoros.

M. Majoros :

Bonsoir.

Chez Ecolo-Samen, on aime les potagers, mais par contre, ça nous laisse chaque fois dubitatifs quand vous déposez les points sur la table pour des choses qui auraient pu être prévues. Ce sont des points que vous déposez en urgence qui ne nous laissent pas le temps de l'analyse qui est requis par les principes de démocratie du Conseil communal, et en nous déposant un point seulement sur la table, enfin à peu de choses près, puisque vous l'avez déposé seulement cet après-midi, et il y a quand même une série de gens qui travaillent, vous ne nous laissez pas la possibilité de l'analyser correctement, et ce n'est pas la première fois que vous le faites. A de nombreuses reprises, vous déposez des points en urgence. Là, vous invoquez l'été, mais je pense qu'il était prévu, l'été. On devra s'abstenir là-dessus, non pas sur le contenu du point, mais sur le fait de le déposer en urgence. Je vous remercie.

Mme la Présidente :

Je veux préciser que nous avons prévu un Conseil communal le 1^{er} juillet, en particulier parce que nous prévoyions d'avoir des points éventuellement disciplinaires en matière notamment d'enseignement, ce qui ne sera finalement pas le cas, et c'est ce qui justifie effectivement que ce service qui est ici, en fait, ne fait qu'appliquer un règlement communal que vous avez déjà voté et qui est relatif à l'octroi de subsides, puisse permettre d'ouvrir l'appel à candidature pour ce projet et donc, c'est vrai que c'est tardif, mais je pense que ça vaut la peine, parce que sinon, on perd deux mois et demi pour quelque chose qui est fort simple et d'après moi, extrêmement peu sujet à polémique.

Pouvez-vous approuver l'introduction du point en urgence ?

*Le Conseil accepte par 32 votes positifs et 3 abstentions l'introduction du point suivant en urgence : 27. Développement Durable - POTAGERS.1080 - Programme de subside communal visant à soutenir les potagers collectifs de quartier.
De Raad aanvaardt door 32 positieve stemmen en 3 onthoudingen het indienen van het volgende punt in dringendheid : Duurzame Ontwikkeling - MOESTUINEN.1080 - Gemeentelijk subsidieprogramma ter ondersteuning van collectieve buurtmoestuinen.*

Question d'actualité posée par Monsieur Eylenbosch relative au changement de dénomination du boulevard Léopold II.

Actualiteitsvraag van de heer Eylenbosch over de naamswijziging van de Leopold II-laan.

Question d'actualité posée par Madame Maouane relative au changement de dénomination du boulevard Léopold II.

Actualiteitsvraag van Mevrouw Maouane over de naamswijziging van de Leopold II-laan.

Question d'actualité posée par Madame Evraud relative au changement de dénomination du boulevard Léopold II.

Actualiteitsvraag van Mevrouw Evraud over de naamswijziging van de Leopold II-laan.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Eylenbosch.

M. Eylenbosch :

La presse du WE s'est faite l'écho de votre volonté d'organiser un référendum concernant le changement de dénomination du Boulevard Léopold II. En prenant connaissance de cette déclaration clientéliste, je ne peux que constater que vous êtes tombée bien bas à devoir racoler des électeurs démagogues et à la limite anarchistes.

Si vous suivez ces dézingueurs de statues, vous devrez continuer en abattant les églises, temples et mosquées, autant de lieux construits à la dévotion d'idées qui ont menées à des massacres et des mises en esclavage beaucoup plus nombreuses qu'au Congo. De plus, concernant le Congo, Léopold II serait le fusible servant à dédouaner les vrais coupables, ceux qui ont pris l'initiative des répressions sociales sur le terrain. Il n'a pas donné l'ordre d'agir de la sorte, que je sache, et aucun historien que j'ai entendu ou lu, n'en fait état. Ne le confondez pas avec Hitler!

Les questions que nous devons nous poser sont simples: que recherchent ces énergumènes en lançant ces anathèmes sur un personnage de notre histoire, pourquoi n'y associent-ils pas des responsables de répressions sociales à d'autres époques, comme les pharaons, Jules César, nombre de suzerains au moyen âge, des papes, des rois, des empereurs, des ministres, etc. Ces exactions étaient-elles moins graves? Relevons comme exemple actuel l'exploitation des mines de matières premières utilisées dans la fabrication de nos GSM qui font de nombreuses victimes parmi une main d'œuvre d'enfants. Qui s'en soucie, personne, et de ces exploiters-là, on n'en parle pas.

Relire l'histoire d'il y a près de 140 ans et émettre des critiques de bas étage et surtout racoleuses, c'est facile.

Pourquoi avoir fait cette proposition? Quels seraient les coûts de dédommagements aux riverains d'une telle opération? Ne croyez-vous pas qu'une telle initiative au niveau local est dangereuse pour une commune comme la nôtre, au regard des événements récents et des émeutes qui ont suivi.

Enfin, un référendum à l'échelle de la région de Bruxelles-Capitale reviendrait à dépenser plusieurs millions d'euros, des euros qu'on ferait peut-être mieux d'utiliser dans la relance économique de Bruxelles qui en a bien besoins compte tenu des conséquences Covid.

Je vous remercie.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à madame Maouane.

Mme Maouane :

Merci madame la Présidente et je vous rassure que mon intervention ne sera pas de la même tonalité que celle de mon prédécesseur, qui est peut-être resté bloqué au 17^{ème} siècle.

J'ai découvert il y a quelques jours dans un article de presse que vous souhaitiez changer le nom de l'actuel Boulevard Léopold II, via une consultation populaire.

Je voudrais commencer par vous dire que je soutiens cette initiative à 100 %. J'imagine que vous savez toutes et tous que ces dernières jours, voire dernières semaines, dans la presse et sur les réseaux sociaux, le thème de la décolonisation de l'espace public est mis en avant. Je suis ravie que la question soit mise sur la place publique. Je me permets de rappeler qu'une résolution insufflée par Calvin Soiresse - député bruxellois ECOLO - est portée politiquement par les 6 partis du gouvernement bruxellois. Cette résolution vise à changer l'espace public pour lutter contre le racisme, issu de la pensée coloniale, à la racine. Constatant la quantité de messages racistes, et sexistes, que j'ai reçus ces derniers jours, et constant ne pas être la seule - les voix s'élèvent que ce soit de la part d'autres mandataires ou des citoyennes et citoyens - cette prise de conscience sociétale est nécessaire et vitale.

J'ai toutefois quelques questions concernant l'initiative. Premièrement, j'aimerais savoir si cette initiative est personnelle, ou s'il s'agit d'une position officielle du Collège ? Deuxièmement, quand on sait qu'à Bruxelles, seulement 6 % des rues portent le nom d'une femme (chiffre de Open Knowledge Belgium), la commune de Molenbeek ne pourrait-elle pas rectifier le tir en proposant le nom de femmes, et allons encore plus loin, des noms de femmes racisées. Quelques exemples :

- Malala Yousafzai : militante pakistanaise des droits des femmes qui lutte pour la scolarisation des filles
- Vandana Shiva : écologiste et militante écoféministe indienne, prix Nobel alternatif 1993
- Yaa Ansantewa : une reine qui a mené la rébellion contre le colonisateur Empire britannique en 1900
- Mary Thomas qui a été leader de la colonisation danoise dans les Caraïbes en 1879

Donnons à nos rues des exemples positifs. Faisons de la commune un modèle pour les autres communes de la région bruxelloise, et pourquoi pas, du pays.

Troisièmement, je trouve que c'est une excellente idée d'associer la population à la vie et à la dynamique de sa commune. Je me demandais cependant comment vous comptiez les associer au choix du nom ? Quelle serait le processus mis en place ?

Je me permets de citer pour exemple la commune d'Etterbeek qui a récemment renommé 11 rues de la commune par des noms de femmes. Les nouvelles plaques ont été installées ce lundi 15 juin pour une durée de 9 mois. Cette action pourrait être pérennisée si une volonté citoyenne se dégageait en ce sens.

Par ailleurs, quelle concertation est prévue avec le niveau régional ? Le boulevard Léopold II étant une voirie régionale, la collaboration avec Elke Van Den Brandt est essentielle. Notons que la ministre s'est déjà montrée positive et accueille favorablement

toute initiative de ce genre. Elle a par ailleurs confirmé le 7 mars dernier que le tunnel Léopold II sera rebaptisé au nom d'une femme après les rénovations.

Et, enfin, au niveau des services communaux, qu'avez-vous prévu comme aide pour les habitants du boulevard ? En effet, le changement de nom de ce dernier nécessitera des démarches administratives pour ses habitants et habitantes.

Je vous remercie pour votre attention et vos réponses.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à madame Evraud.

Mme Evraud :

Dans un article du Soir du 12 juin titré : « Catherine Moureaux veut renommer le Boulevard Léopold II à Bruxelles », je ne vais pas revenir sur ce que d'autres ont dit, donc vous demander une consultation populaire, et c'est une question qui est également discutée dans d'autres communes en Belgique avec des approches différentes. C'est pourquoi je m'interroge sur plusieurs points :

1. D'abord l'absence de tout travail pédagogique auprès de la population avant même de se poser une telle question. Beaucoup de gens, sur les réseaux sociaux notamment, parlent du sujet avec émotion, mais sans connaître les plus élémentaires faits d'histoire de cette époque et la preuve, quand j'ai entendu madame Maouane mélanger racisme et colonie, les colonies avaient un but économique évident, mais ça n'était pas un acte raciste, sans connaître le contexte de cette période et les luttes d'influences entre pays européens sur le territoire africain. Je pense qu'il est nécessaire de d'abord d'enseigner l'histoire du Congo au grand public, mais surtout dans les écoles. C'est une tâche autrement plus importante et fondamentale qui aurait dû être réalisée par la Fédération Wallonie-Bruxelles et les ministres successifs à cette fonction.
2. Le Parti Réformateur préconise, après un travail d'inventaire et de remise en perspective par des historiens, de placer à côté des monuments ou des noms de rue, des plaques explicatives et pédagogiques. Celles-ci pourront utilement rappeler la situation historique ainsi que le contexte. Car, c'est cela qui m'interpelle : parler d'histoire sans rappeler le contexte, vous conduirait à en arriver à débaptiser bien des rues portant les noms de figures connues qui ont marqué l'histoire, et pas positivement.
3. Enfin, comme le soulignent certains collègues MR, l'histoire doit être analysée dans le calme et non dans l'émotion, afin d'éviter les caricatures, les raccourcis, parfois les contre-vérités ou les clichés. Plus le sujet est sensible, plus nous devons faire preuve de prudence politique et responsable.
4. Clairement, nous ne sommes pas partisans de faire table rase du passé en déboulonnant des statues. Nous ne pouvons pas cautionner des dégradations de statues qui attisent les positions des uns et des autres. Dans un tel contexte, gommer des noms de rue ne facilite pas le débat.

Nous devons replacer la colonisation au centre d'un débat où les acteurs Congolais et Belges s'expriment, contextualisant les faits, afin de pouvoir les enseigner d'une manière apaisée. Faire connaître et comprendre notre Histoire, comprendre n'est pas admettre ! La Belgique doit assumer son passé colonial ! Cela pourrait se réaliser rapidement, et puis, réjouissons-nous de bientôt fêter le soixantième anniversaire du Congo. Nos deux peuples seront toujours liés par leurs souvenirs communs, mais surtout par leur avenir amical.

Mes questions seront donc :

- Le boulevard Léopold II étant régional, avez-vous eu des contacts avec les autres communes concernées et la Région, sachant que la Ministre de la Mobilité Elke Van den Brandt parle de rebaptiser le tunnel Léopold II et non le boulevard ?
- Quel serait le coût d'une telle entreprise pour la Région, pour la Commune, mais surtout pour les riverains déjà bien impactés par la crise du Covid ?
- Ne faudrait-il pas opter pour une autre solution, c'est-à-dire placer des plaques explicatives au boulevard, tout en gardant son nom ? C'est en tous les cas la position du MR au stade actuel.

Je vous remercie.

Mme la Présidente :

Merci à tous les trois de me permettre d'aborder ce sujet ce soir. Je vais répondre en deux parties très simples. Tout d'abord, la première partie sur la forme, c'est-à-dire qu'est-ce qu'il en est de la prérogative, puisqu'on m'interroge à différents niveaux sur la relation avec la Région, la voirie régionale, qui fait quoi, etc. Je veux vous dire que nous avons exploré la question du côté de mon Cabinet à Molenbeek-Saint-Jean et qu'il vous revient, en tant que Conseil communal de Molenbeek, de décider de l'affectation du nom des rues, y compris des voiries régionales et donc, c'est bien dans ce conseil communal, c'est bien vous en tant que Conseillers communaux, qui pouvez décider si on change le nom ou pas du boulevard Léopold II.

Je pense très humblement que la consultation citoyenne pourra vous aider. La consultation citoyenne ne vous obligera en rien. Vous ne serez pas obligé d'écouter et la consultation citoyenne, madame Evraud, elle sera surtout l'occasion d'un grand débat à mon avis à haute valeur pédagogique ajoutée. C'est mon souhait.

Je viens sur un deuxième pan qui est cette fois le fond. Personne ici qui a suivi les dernières années de politique en Belgique ne peut méconnaître ma position sur cette question. En tant que députée à la Fédération Wallonie-Bruxelles, j'ai interrogé plus d'une dizaine de fois les deux ministres de l'enseignement successifs de la précédente législature, madame Milquet d'abord et puis madame Schyns ensuite, pour promouvoir exactement ce que vous appelez de vos vœux, l'enseignement à tous nos élèves, de l'histoire, non pas l'histoire coloniale, mais l'histoire du Congo, et y compris son indépendance. Pas à un point de vue belgo ou européen centré, mais un point de vue qui se veut critique, qui se veut le plus objectif possible et qui permette le débat dans les classes, et qui amène chacun à se sentir bien dans son identité. Que ce soient ceux qui ont une couleur plus foncée ou ceux qui ont une couleur plus claire.

J'ai déjà eu l'occasion de me prononcer sur cette question des dizaines de fois y compris dans des médias dans des conférences face à de nombreux publics, moi on ne m'a jamais enseigné cette histoire. J'ai dû me renseigner ensuite, lire, comprendre, m'intéresser, mais ce n'est pas normal. Ce n'est pas une situation normale. Il y a un vrai malaise autour de l'histoire de la colonie. Il y a un vrai malaise autour des relations entre la Belgique et le Congo. Entre ceux qui aujourd'hui sont ou se disent Afro-descendants et ceux qui sont plus blancs. Sincèrement aujourd'hui, il y a un consensus pour dire qu'il y a un lien entre cette histoire et un certain nombre de discriminations que vivent aujourd'hui encore les personnes originaires d'Afrique subsaharienne. Et les chiffres sont là pour le montrer, on peut faire semblant qu'on ne voit pas le monitoring socio-économique. On peut faire semblant qu'on ne voit pas les rapports sur les agences d'intérim. On peut faire semblant qu'on ne voit pas les rapports sur les agences de location de biens, mais les chiffres sont là. Les personnes originaires d'Afrique subsaharienne aujourd'hui sont toujours les plus discriminées en

Belgique, à Bruxelles au 21^{ème} siècle et bien sûr que ça a un lien avec le fait qu'on ne parle pas de ce passé, évidemment, mais là, c'est vrai, je me suis exprimé à titre personnel.

Je me suis exprimée à titre personnel, dans un contexte que vous connaissez, que madame Maouane a bien fait de rappeler, un contexte qui est un contexte d'histoire en marche.

Ecoutez, la mort de Georges Floyd, c'est un fait de plus. Si c'était à l'aune d'une mathématique, ce ne serait rien, mais ce n'est pas une mathématique. L'histoire, est en marche. Aujourd'hui, les citoyens se saisissent de ce débat. Aujourd'hui, c'est la goutte d'eau qui fait déborder le vase. Forcément, c'est un moment où les gens doivent se positionner et pour pouvoir se positionner, apprendre, débattre, discuter et je pense que la consultation citoyenne, c'est justement la bonne manière de faire ça.

Il se fait qu'aujourd'hui même, il y a un accord entre tous les partis démocratiques pour la mise en place en commission parlementaire au parlement fédéral d'une commission sur le passé colonial. C'est le débat aujourd'hui. Hier, dans « le Soir », un article d'un collectif d'historiens, ils sont plus de 30 belges qui expliquent qu'il ne faut pas instrumentaliser les historiens dans ce débat, parce qu'il y a un consensus historique sur les atrocités commises au Congo Belge, propriété ou non de Léopold II, j'ai envie de dire, ce n'est pas ça la question.

Je pense qu'on est en train de faire l'histoire et humblement, je pense qu'en proposant la consultation citoyenne à titre individuel, à titre personnel et dans la prolongation effectivement de mes convictions personnelles, je vais nous aider nous, conseillers communaux de Molenbeek à prendre la bonne décision sur un sujet épineux, et sur un sujet d'histoire en marche. Voilà ce que je voulais vous répondre.

Je donne la parole à monsieur Eylenbosch.

M. Eylenbosch :

Si je peux vous rejoindre sur le fait qu'il y a probablement une nécessité importante d'améliorer l'enseignement que nous faisons de la période coloniale et de toutes ses conséquences, je vous rejoins à 100%, et je crois qu'effectivement, le programme scolaire que j'ai connu, que d'autres ont connu et qu'on connaît encore aujourd'hui, ne répond pas complètement à ces explications correctes qui doivent être données par rapport à ça.

Là ou moi personnellement je me dissocie de vos propos, c'est quand vous faites la confusion entre la discrimination et la colonisation. La colonisation en elle-même, la création de colonies, cela se fait avec d'autres pays, n'a pas amené au racisme. Le racisme est intervenu à partir du moment où il y a eu une utilisation malsaine de forces de travail, de mise en esclavage, où on a considéré qu'il y avait des sous-hommes, alors que nous sommes tous égaux et que nous arrivons tous de la même cellule, si on veut partir au départ. La base de la race humaine, elle vient d'Afrique. Il ne faut quand même pas le nier. C'est comme ça. Nous sommes tous issus de la même souche et que nous soyons blancs, rouges, jaunes ou autre, ça ne changera rien. Le racisme n'intervient qu'à partir du moment où il y a une personne qui veut prendre le pas sur l'autre et s'il fait usage à ce moment-là de la différence de couleur de peau ça, ça peut être important et c'est contre ça qu'il faut lutter.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à madame Maouane.

Mme Maouane :

Merci madame la Présidente pour vos réponses qui nous éclairent. Vous avez bien fait de rappeler le travail au niveau fédéral, puisque tout le monde s'est mis d'accord, tous les partis démocratiques se sont mis d'accord. Pour avancer à ce niveau-là, je pense que c'est important que la Belgique regarde droit dans les yeux son passé et puisse l'assumer dans l'apaisement. Ce n'est pas en niant les choses qu'on peut être apaisé. Ce n'est pas en niant la réalité de milliers de personnes qui sont touchés par le racisme et nier le lien entre colonisation et racisme, ça me semble d'un temps, que je pensais révolu.

Quand j'ai vu les insultes que j'ai reçues, les « retourne dans ton pays, retourne dans ton pays », je pensais que c'était révolu. Malheureusement, ça ne l'est pas encore et c'est bien de s'en rappeler et c'est bien d'en être conscient puisqu'on doit être tous ensemble réunis pour lutter contre ce fléau qui est le racisme et qui est en lien avec les racines coloniales de la Belgique. Le racisme structurel aussi doit être combattu et il sera de manière transversale. Ce n'est pas en changeant uniquement le nom ici, mais c'est aussi à travers l'enseignement, à travers une mobilisation citoyenne et on l'a vu, avec les associations qui se mobilisent. On le voit que l'espace public bruxellois, il est profondément patriarcal et c'est bien de la rappeler.

Je termine rapidement. Je pense qu'il est important de se concerter avec la ministre puisqu'elle avait dit qu'elle allait changer le nom du boulevard Léopold II. Comme ça, il n'y aura pas confusion et ce serait bien d'avoir une concertation à ce niveau-là.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à madame Evraud.

Mme Evraud :

Je suis un peu inquiète. Le débat est passionné, maintenant il n'est plus calme, et à partir du moment où une époque qui était le suprémisme blanc, je veux bien au niveau de la colonie, c'était purement économique, il ne fait pas rêver. Ils n'étaient pas... Prétendre que c'était du racisme, alors toutes les conquêtes d'avant étaient du racisme aussi. Dire que ça date du 18^{ème} ou du 19^{ème} siècle, ça n'a pas de sens.

Je suis malgré tout contente qu'il y ait un débat, mais ça aurait dû passer dans les écoles, et j'ai un petit peu peur que ça augmente les tensions plus qu'autre chose.

Je voudrais quand même rappeler une chose, c'est qu'il y a eu une commission en 1904 qui était internationale, indépendante, qui avait des pleins pouvoirs et qui a été partout en Afrique, qui a mis en évidence des choses graves, mais qui a blanchi Léopold II de génocide et d'esclavagisme, puisqu'il avait d'ailleurs lutté contre l'esclavagisme et nos militaires, ils ont d'ailleurs payé le prix très cher parce que des mains coupées, il y en a eu des Belges aussi. Il y a d'ailleurs une stèle à Ostende de belges avec des mains coupées.

J'espère juste que cela va se passer dans le calme, mais j'ai un petit peu peur qu'on n'efface pas la mémoire des gens, la mémoire émotionnelle des anciens coloniaux qui ont tout perdu là-bas, des gens qui ont perdus leur vie.

Je veux simplement vous dire de faire attention.

Mme la Présidente :

Je vous entends et ça sera très bien organisé et je pense que ce sera un beau débat.

Question d'actualité posée par Madame Raiss relative au groupe de travail "Bruxelles en vacances" et à l'implémentation de ce projet dans la Commune.
Actualiteitsvraag van mevrouw Raiss over de werkgroep "Brussel op vakantie" en de uitvoering van dit project in de Gemeente.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à madame Raiss.

Mme Raiss :

Cette année, encore plus que d'habitude, de nombreux Belges et Molenbeekois ne pourront pas partir en vacances. A cet effet, le gouvernement bruxellois a décidé de mettre en place un groupe de travail intitulé « Bruxelles en vacances », en partenariat avec les communes. Le but est de faire de Bruxelles une ville où l'on peut être en vacances.

Concrètement, il s'agira de permettre, dans tous les quartiers, et de façon décentralisée, la tenue d'activités de divertissement de petite taille et l'utilisation temporaire de l'espace public qui s'y prête, afin d'élargir l'offre récréative, culturelle, événementielle, commerciale, Horeca et sportive pour tous les Bruxellois(es).

Il s'agit clairement d'une opportunité sur les perspectives de mises à disposition d'espaces extérieurs pour plusieurs secteurs au sein de notre commune.

En ce qui concerne l'Horeca et le commerce, l'extension des terrasses constituerait pour beaucoup de restaurateurs et tenanciers à Molenbeek une véritable bulle d'oxygène. Plusieurs communes bruxelloises ont concrétisé cette intention d'élargir les terrasses en vue du déconfinement des Horeca. D'autres communes mettent en place d'originales solutions comme des boutiques en ligne centralisant les offres des quartiers ou des systèmes de livraison coopératifs. Qu'en est-il pour notre commune ? Est-ce que des mesures similaires ont été prises ou vont être prises afin que les restaurants, café etc. puissent bénéficier d'une extension des terrasses ? Est-ce que des demandes d'extension de terrasses ont déjà été introduites avant les décisions du Conseil National de Sécurité à propos de la reprise progressive des activités dans le secteur Horeca ?

Il est également question de redoubler les efforts entrepris par Bruxelles Environnement pour maintenir les espaces verts ouverts durant l'été afin d'offrir aux habitants des espaces extérieurs en quantité et de qualité. Est-ce qu'une collaboration avec les différentes associations sur notre commune ne serait pas envisageable afin d'établir un agenda répertoriant des activités en plein air dans chaque espace vert dans notre commune ? La Région prévoit à cet effet un subside allant jusqu'à 15.000 euros pour pouvoir redéfinir et rendre plus agréable l'espace public. Est-ce que la commune de Molenbeek prévoit une rencontre avec les différents acteurs associatifs au sein de la commune afin de réfléchir ensemble à la réalisation de ce genre d'initiatives ? Est-il question de prolonger les heures d'ouvertures des espaces verts ? Si oui, comment la commune compte assurer le maintien de la tranquillité publique et éviter le tapage nocturne ? La VGC a également lancé un appel à projet similaire. Est-ce que la commune de Molenbeek a l'ambition de rentrer un dossier de subsides auprès de la VGC ? Si oui, de quel genre de projet s'agirait-il ?

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Gjanaj.

M. l'échevin Gjanaj :

L'interpellation est en deux volets et je répondrai au volet qui concerne les commerces et mon collègue Achaoui répondra au reste de la question.

Je voulais vous dire que depuis le moment où on a commencé le déconfinement, on a été à l'œuvre pour répondre à toutes les demandes et pour préparer la réouverture de tous les commerces et également en ce qui concerne le secteur de l'Horeca et nous avons lancé un formulaire qui a pu être transmis à tous les tenanciers d'établissements de l'Horeca pour introduire le plus facilement possible les demandes pour l'extension des terrasses, puisque c'est effectivement un projet qui est soutenu quasi par toutes les communes de Bruxelles et donc nous avons reçu des demandes individuelles et nous sommes en train de les traiter. Demain, une grosse partie d'entre elles passeront au Collège et nous avons aussi travaillé de façon collective avec un projet sur trois places qu'on va essayer de mettre sur pied. On a déjà bien avancé sur deux des places. Il s'agit de la place Communale puisque là, nous avons aussi une configuration qui est amenée par les mesures de déconfinement et ce qu'on a mis comme aménagement pour rendre cet espace le moins dangereux au niveau de la sécurité, mais qui offre pour le moment des possibilités d'extension importantes pour les commerces qui sont autour et donc, on est en train de lancer un projet pour faire en sorte que cette place soit investie de la façon la plus importante possible, bien sûr, avec les mesures de sécurité, mais que ce soit aussi harmonieux en termes d'offres commerciales et que ça puisse aussi attirer les personnes.

Nous sommes aussi en train de travailler sur le Parvis, aussi de façon harmonieuse et aussi sur la Place de la Duchesse. Je pense qu'on répond de façon assez proactive à cette préoccupation et à ce que vous avez soulevé.

Mme la Présidente :

Merci monsieur Gjanaj.

Je donne la parole à monsieur Achaoui.

M. l'échevin Achaoui :

Je comptais proposer au Collège de demain certaines rues pour permettre les rues d'été qui ont été longuement discutées hier avec l'ensemble des associations et donc l'idée est de proposer certaines nombres de rue qui permettront en toute sécurité, et avec la sécurité qui s'impose, d'offrir à ceux qui resteront ici, de pouvoir profiter pleinement de l'été et des jeux assez intéressants qui sont être organisés par un ensemble d'associations.

Concernant l'environnement, mes services sont en étroite collaboration, pas uniquement dans ce cadre-ci, mais pour tout ce qui est subside, parce que ça va au-delà de juillet et aout, mais ça s'inscrit dans un programme pluriannuel, et donc Bruxelles-Environnement nous propose systématiquement des initiatives, et on reviendra systématiquement vers vous quand c'est beaucoup plus concret.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à madame Raiss.

Mme Raiss :

J'ai eu que des affirmations et des confirmations positives. Je ne peux que m'en réjouir et le reste est à venir et à voir. Je vous remercie.

Mme la Présidente :

Merci madame Raiss.

**1. Recette communale - CPAS - Compte de l'exercice 2019.
Gemeenteontvangsten - OCMW - Rekening van het dienstjaar 2019.**

Mme la Présidente :

Je donne la parole à madame Bastin.

Mme Bastin, Présidente du CPAS :

Je suppose que vous avez eu l'occasion de lire les documents qui vous ont été envoyés avec les comptes annuels et avant tout, je voudrais vous rappeler que le compte n'est pas un acte politique, mais c'est le reflet de ce qui a été mis en place durant l'année 2019, et vous avez pu constater que les projets votés dans la note politique générale ont été exécutés à 98 %, ce qui est quand même extrêmement important.

Que reflète en mots, quels sont les grands thèmes qui ont été suivis durant cette année ? Premièrement, je n'en ai pris que certains, parce que sinon, je vous tiendrais trop longtemps, une nouvelle réglementation régionale en matière d'emploi d'insertion, c'est-à-dire que par exemple, les articles 60 doivent être dirigés vers des employeurs qui sont à la fois agréés et mandatés, ce qui permet tout de même d'avoir un encadrement beaucoup plus constructif que ce qu'il n'avait précédemment.

Il y a eu une modification de la loi organique aussi CPAS qui met en place un fonctionnement beaucoup plus moderne et plus collaboratif, puisqu'il y a un comité directeur qui permet à tous les chefs de département d'exposer le bilan de ce qui est fait de manière très régulière auprès du Secrétaire général.

Il y a une création de nouvelles fonctions, le directeur des ressources humaines, le directeur de l'action sociale et le directeur financier.

Il y a aussi l'implantation de deux logiciels, dont je vous avais déjà parlé auparavant, il y a eu Sociabili qui a été installé et qui est donc une gestion des dossiers sociaux, et un autre logiciel en ressources humaines. Ça a demandé beaucoup d'énergie, d'investissement bien sûr, mais je dois vous avouer que c'est fait avec énormément de satisfaction et qu'on ne peut que se réjouir d'avoir fait ce choix au niveau du travail dans les deux secteurs, le secteur social et le secteur des ressources humaines.

Au niveau de la gestion du personnel, le GRH a été très attentif à axer les remplacements et engagements qui ne sont plus à notre charge financière est donc toujours en accord avec la commune, on a été très vigilant à vraiment faire une saine gestion de tout ce qui est ressources humaines.

Il y a eu une décision aussi de procéder à une enquête bien-être dont les conclusions ont fourni des recommandations. Malheureusement, ces recommandations n'ont pas encore pu être mises en place puisqu'on a eu les résultats au mois de janvier février, que malheureusement avec le Covid, les choses ont été reportées, mais ce n'est que reporté et ce sera remis en place dès que tout le personnel pourra avoir repris dans des mesures tout à fait normales et ordinaires.

Il y a eu un travail tout à fait entamé sur le thème de la diversité. Vous êtes sûrement tous très sensibles à ce point de vue. La diversité, quelle qu'elle soit, est très importante surtout dans une commune comme la nôtre.

Alors, l'aide sociale, le nombre de dossiers par rapport à 2018 a augmenté à peu près de 280 unités. Bien sûr, il y a des flux entrants et des flux sortants, mais c'est vrai que nous remarquons une augmentation progressive du nombre de demandes.

Vous savez aussi que malheureusement les fonds en matière d'énergie du fédéral sont en diminution d'année en année et que donc le CPAS doit de plus en plus prendre en charge sur fonds propres les interventions au-delà de l'enveloppe qui nous est donnée par le fédéral.

Dans les différents comités, ces dossiers sont examinés avec beaucoup de soin et donc, si nous estimons au cas par cas qu'il y a des attributions de montant au niveau énergie et eau qui doivent être faites, et bien c'est pris sur fonds propres puisque ce fond fédéral est quand même relativement limité.

Nous avons une maison d'accueil qui est « Le Relais ». Le nombre de nuitées a augmenté en 2019. Nous sommes passés à environ 650.

A Arcadia, il y a 174 résidents. Le nombre est à peu près semblable à celui de 2018 et il y a beaucoup de groupes de travail qui ont été mis sur pied par rapport à la démence, par rapport à l'alimentation, à l'informatisation des unités de soins. C'est informatisation des unités de soins a bien sûr été budgétisée. Elle donne beaucoup de satisfaction et c'est vraiment un investissement qui a été très intéressant. Pour tout ce qui est atelier d'encadrement, dont on parle tout de même beaucoup maintenant en confinement, le matériel adéquat y a été acheté et à la satisfaction de tous ceux qui les utilisent.

Pour le service non résidentiel, il y a eu les soins, les repas à domicile, aide familial, aide-ménagère, les courses, le centre de jour. Il y a aussi des demandes qui ont été faites et qui ont dû être prises sur fonds propres parce qu'elles n'étaient pas prévues par des subsides habituels.

Il y a l'ISP qui est quand même un secteur extrêmement important, l'insertion socioprofessionnelle, il y a toute une réflexion qui est faite sur le trajet d'insertion et qui va nous amener à avoir des résultats beaucoup plus positifs et plus encadrant pour les personnes qui sont en recherche d'emploi. On travaille d'ailleurs en collaboration relativement étroite avec l'échevin de l'Emploi.

Il y a un gros travail qui est fait sur les jeunes qui sont remis aux études de plein exercice ou qui sont en formation. À peu près 1.423 jeunes sont accompagnés.

Voilà donc quelques objectifs qui ont été réalisés en 2019 avec une gestion financière très pointue. Heureusement, je suis accompagné de personnes qui ont des compétences, je n'ai pas pu comparer avec d'autres, mais je me réjouis vraiment de leur fonctionnement, qui est Monsieur Lambermont, notre Receveur, et monsieur Bex, le directeur financier. Je les remercie beaucoup d'abord d'être présents pour éventuellement répondre à vos questions et en même temps du travail qu'ils font.

Bien sûr le point le plus important, je vous annonce que nous avons un boni, c'est-à-dire 151.153,20 euros restitué à la commune et qui viendront en déduction de la dotation communale.

Mme La Présidente :

Merci madame Bastin.

Je donne la parole à monsieur Mahdaoui.

M. Mahdaoui :

Merci Madame la présidente.

C'était juste pour vous informer qu'on n'avait pas reçu les documents.

Mme la Présidente :

Je me tourne vers Madame Aelbrecht.

Mme Aelbrecht :

Normalement, ils ont été envoyés par le service du Secrétariat.

Mme la Présidente :

Je suis tout à fait désolée. Je vois que j'ai reçu un amendement, donc visiblement il y a quand même des choses qui sont arrivées aux conseillers. J'ai un amendement du PTB.

M. De Block :

Dans BOS, tout est dedans.

Mme la Présidente :

Ah dans BOS tout est dedans. Bon, c'est en ordre. Il y a apparemment des soucis à géométrie variable dont je ne maîtrise pas les tenants et aboutissants, qui se sont produits. Veuillez nous en excuser pour ceux qui n'ont pas eu accès à tout.

Je donne la parole à monsieur Vancauwenberge.

Dhr. Vancauwenberge :

Merci madame Bastin pour toutes ces explications et donc, je vais faire un amendement. Les comptes ont permis un boni et on veut diminuer la dotation communale pour 2020, je voudrais proposer que cette somme de 151.153,20 euros soit consacrée à une prime Covid pour le personnel d'Arcadia.

On sait que comme dans beaucoup de maisons de repos, le personnel vient de passer des mois très éprouvants, aussi bien sur le plan physique que psychique. Ils ont dû affronter la pandémie dans des conditions vraiment très éprouvantes, comme vous le savez. Aussi, un personnel parfois pas assez nombreux ou pas bien préparé. On peut dire, je pense que c'est grâce au courage et la persévérance de ce personnel, que la maison de repos Arcadia a bien su tenir tête face au virus et aucune prime ne pourra compenser ce formidable engagement et nous estimons que le conseil serait bien avisé de partager cette somme entre l'ensemble du personnel, en signe de reconnaissance, même si ça reste encore dans le symbolique, mais en signe de reconnaissance, je pense que c'est très important.

Mme la Présidente :

Merci monsieur Vancauwenberge.

Je donne la parole à madame Maouane.

Mme Maouane :

Merci madame la Présidente pour votre présentation et le travail. On sait combien les CPAS sont importants et combien ils ont démontré encore plus durant cette période leur importance pour soutenir les personnes et les publics les plus vulnérables et les plus fragilisés et malgré l'incroyable solidarité des citoyens, les CPAS avaient leur place pleine et entière pour justement subvenir aux besoins des plus fragilisés.

Au niveau régional, vous avez pu compter aussi sur des fonds débloqués par le ministre Maron, et puis au niveau fédéral, on a vu que le dernier kern a débloqué une enveloppe supplémentaire de plusieurs millions d'euros pour soutenir les CPAS. Cependant, on voit aussi qu'un boni n'est pas forcément toujours une bonne chose, vu l'ampleur de la crise et des conséquences qu'on n'a pas fini de découvrir, conséquences sociales et économiques importantes. Il faudrait peut-être penser à investir d'avantage dans les projets et dans une lutte plus active contre la pauvreté. Merci.

Mme la Présidente :

Merci beaucoup ;

C'est moi qui vais répondre au nom du Collège par rapport à l'amendement.

Je dois dire que j'étais intéressée par votre amendement et donc, j'ai demandé qu'on l'étudie attentivement. Il est tout à fait évident que le personnel d'Arcadia, mais je tiens aussi à saluer la Présidente et le Comité des Directeurs et le Bureau Permanent, parce que tous ont fourni un travail extraordinaire pendant cette crise, et évidemment que ce personnel mérite notre reconnaissance et il est tout à fait juste de dire que notre home public s'est extrêmement bien tiré d'affaire dans cette crise jusqu'ici. Nous avons été capables, à tout moment, dans un excellent pilotage, de mettre en place les bons dispositifs, et ça a permis de protéger les plus fragiles de nos séniors qui sont dans ce home.

Donc j'ai mis à l'étude votre proposition d'amendement et malheureusement, il n'est pas, comme il est proposé ici, même si l'intention est excellente, il n'est pas légal au regard de la loi organique des CPAS de 1976 et donc, je vous invite à relire l'article 106 et en particulier son paragraphe 3 qui ne nous autorise pas en réalité à faire le jeu d'écriture et de choix que vous proposez, sous la forme qui est proposée aujourd'hui, et je veux rappeler qu'ici il s'agit bien d'approuver le compte 2019. C'est-à-dire qu'il s'agit de choses, madame Maouane, qui n'ont pas vraiment de rapport avec la crise sanitaire qu'on a vécue. Donc l'article 106 paragraphe 3 de la loi organique sur les CPAS de juillet 1976 ne nous autorise pas à pratiquer ce que vous proposez. Elle nous l'interdit même et donc je vous invite à le revoir.

Pouvez-vous approuver ?

Le Conseil approuve le point.

37 votants : 30 votes positifs, 5 votes négatifs, 2 abstentions.

De Raad keurt het punt goed.

37 stemmers : 30 positieve stemmen, 5 negatieve stemmen, 2 onthoudingen.

2. Instruction publique - Désignation d'un membre et administrateur de l'Association "Les Cuisines Bruxelloises".
Openbaar onderwijs - Aanwijzing van een lid en bestuurder van de vereniging "Les Cuisines Bruxelloises".

Mme la Présidente :

Je vous rappelle qu'on a adhéré aux cuisines le 19 décembre et donc, il s'agit d'opérationnaliser ceci. Le nom qui vous est proposé est celui d'Abderachid Azdad.

Je donne la parole à monsieur Daif.

M. Daif :

Est-ce qu'il y aurait moyen de savoir le nom des autres associés, et comme ce sont des repas, est-ce que la commune Molenbeek va faire appel à un marché public ou bien il y a la préférence d'aller directement vers « les Cuisines bruxelloises » ?

Mme la Présidente :

Ça, c'est le débat qu'on a déjà eu en décembre. Je vais juste rappeler qui sont les partenaires. Les partenaires sont : la commune de Bruxelles-ville qui a créé les Cuisines bruxelloises, la commune de Saint Josse, la commune d'Evere, la commune de Jette, la commune de Berchem-Sainte-Agathe, la commune d'Anderlecht et la commune d'Auderghem.

Je donne la parole à monsieur Eylenbosch.

M. Eylenbosch :

Si vous faites un vote de cette façon, si soit c'est une désignation, alors à ce moment-là, par rapport à la désignation, sinon on est dans un vote secret.

Mme la Présidente :

Vous avez raison, c'est une désignation. Il n'y a pas de problème à ce qu'on le fasse comme ça. Merci monsieur Eylenbosch, vous avez tout à fait raison. Comme quoi, c'est utile d'avoir l'ancien président du conseil communal. On va interroger le Secrétaire communal pour savoir s'il faut un vote.

3. Enseignement francophone - Enseignement maternel et primaire - Déclaration des emplois vacants au 15 avril 2020.
Franstalig onderwijs - Gemeentelijk basisonderwijs - Verklaring van de vacante betrekkingen op 15 april 2020.

Mme la Présidente :

Pouvez-vous approuver ?

Le Conseil approuve le point.

39 votants : 39 votes positifs.

De Raad keurt het punt goed.

39 stemmers : 39 positieve stemmen.

4. Enseignement francophone - Enseignement de promotion sociale - Déclaration des emplois vacants au 15 avril 2020.
Franstalig onderwijs - Onderwijs voor sociale promotie - Verklaring van de vacante betrekkingen op 15 april 2020.

Mme la Présidente :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
39 votants : 39 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
39 stemmers : 39 positieve stemmen.*

5. Enseignement francophone - Enseignement secondaire artistique à horaire réduit - Déclaration des emplois vacants au 15 avril 2020.
Franstalig onderwijs - Secundair kunstonderwijs met beperkt leerplan - Verklaring van de vacante betrekkingen op 15 april 2020.

Mme la Présidente :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
39 votants : 39 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
39 stemmers : 39 positieve stemmen.*

6. Secrétariat communal - Approbation des nouveaux statuts de l'Intercommunale d'Inhumation s.c.r.l.
Gemeentelijk secretariaat - Goedkeuring van de nieuwe statuten van de Intercommunale voor Teraardebestelling c.v.b.a.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à Monsieur Eylenbosch.

Après avoir vu le texte, je constate que dans le titre, si l'administration contrôle, on détermine un administrateur par actionnaire. OK, pas de problème, mais quand vous êtes au quatrième alinéa, on détermine également qu'il doit y avoir une parité entre hommes et femmes.

On vient juste de parler d'une nomination ou d'une désignation ou d'une élection de personnes, et donc, en fonction de la façon dont les différents conseils communaux gèrent ce genre de dossiers, comment allez-vous déterminer le sexe qui doit être désigné par chaque commune pour arriver à cette parité ?

Mme la Présidente :

Merci de votre question. J'y répondrai.

Je donne la parole à monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

Ce point concerne l'intercommunale d'inhumation et pas ce qu'on appelle couramment le cimetière multiconfessionnel, le cimetière Musulman. Vous l'avez dit, nous avons la chance de compter parmi nous son président, je tiens à faire deux remarques.

D'abord, je voudrais féliciter et remercier les gens qui gèrent ce cimetière parce que pendant la période Covid que nous avons connue, vous savez, il y a eu un nombre assez important d'enterrements. Il faut savoir que ce cimetière a été soumis à rude épreuve. La population également. Le cimetière a pu compter sur beaucoup de bénévoles aussi et donc, je voudrais aussi saluer le travail du président, parce que le président a été très actif durant cette période-là, donc un président un peu hors norme qui a quand même participé plus qu'à l'accoutumée en tout cas, puisque beaucoup de familles de défunts, ce sont des gens de confession musulmane, et c'était très douloureux de devoir procéder à des enterrements de cette façon-là, et donc je tiens quand même à dire que nous avons à Molenbeek, à la présidence tournante, et que notre président a été à la hauteur des événements douloureux et difficiles, et je tiens quand même à le saluer.

Deuxième remarque que je voudrais faire, parce que je connais assez bien aussi la façon dont cette intercommunale a été mise en place, il n'y a que 11 communes qui adhèrent sur les 19 communes et chaque commune a un apport financier. D'ailleurs, c'est indiqué dans la convention et c'est le même apport financier depuis des années.

Je ne prétends pas aujourd'hui qu'il faut changer le montant, mais je pense quand même qu'il faut avoir l'attention attirée sur le fait que pour aider à faire fonctionner ce cimetière multiconfessionnel qui est de plus en plus sollicité par les familles molenbeekoises, peut-être qu'il va falloir quand même être attentif au soutien que les communes apportent à cette intercommunale qui joue un rôle extrêmement important pour les familles musulmanes notamment ici à Bruxelles.

Je sais que le montant est de 5.000 € et ce montant est le même depuis des années. Je pense quand même qu'il faudrait réfléchir à ce qu'il y ait soit une indexation, soit une augmentation. Je pense que ce cimetière en a grandement besoin. Je vous remercie madame la Présidente.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur El Bouazzati.

M. El Bouazzati :

Ici dans le statut, je vois qu'il n'y a pas le montant exact des jetons de présence. Quelles sont les montants et qui s'occupe de la partie des inhumations islamiques des gens de confession musulmane ? Aussi, par rapport aux parcelles, pour savoir exactement quelle quantité il y a de prévue pour les personnes de confession musulmane.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur El Khannouss.

M. El Khannouss :

Je voudrai intervenir sur le point numéro un, si vous le permettez, pour demander une vérification quant à la demande de ne pas faire voter le conseil communal par rapport à la personne qui est proposée aux Cuisines bruxelloises.

Malheureusement, j'ai dû m'absenter et par rapport au fait qu'il ne faut pas impérativement le vote du conseil, parce que j'ai un véritable problème avec la personne proposée, qui je le rappelle, a défrayé la chronique dans le cadre des tapis rouges et qui, il y a il y a une dizaine d'années, a été licenciée pour faute grave, pour des faits relativement importants et qu'aujourd'hui, on le représente pour représenter Molenbeek au sein d'une institution comme celle-là, j'ai un véritable problème et je suis sûr que mes préoccupations par rapport à ce sujet sont partagées par d'autres conseillers communaux ici, au sein de ce conseil. Merci.

Mme la Présidente :

On va faire vérifier votre question parce que moi, j'ai endossé la position de Monsieur Eylenbosch qui a été président de ce conseil pendant six ans connaît très très bien la matière. Madame Aelbrecht va vérifier.

Tout d'abord sur la question du sexe des membres, effectivement quand il arrive que cela pose problème, ça fait l'objet d'un consensus politique et d'une question politique tout simplement. C'est régulièrement le cas, parfois c'est ramené notamment à la Conférence des bourgmestres à laquelle j'assiste toutes les deux semaines et qui permet de trancher ce genre de questions. Vous savez, parfois on a même plusieurs clés à appliquer puisqu'on doit avoir des néerlandophones avec un certain quota et puis le respect de la parité et c'est vrai que parfois, ça fait l'objet, quand on ajoute la clé des partis, de tractations et de choses un petit peu compliquées, bien qu'on y arrive au final et donc ce genre de statut est tout à fait applicable.

Sur le montant des jetons, il est encadré par une loi, je vais simplement vous proposer de s'y référer. Le but même de l'intercommunale d'Inhumation, c'est justement de respecter les convictions de ceux qui veulent être inhumés et donc, dans la matière d'inhumer, bien sûrs les rites sont suivis.

Maintenant si Monsieur Chakir qui est justement parmi nous veut ajouter quelque chose sur la question, je l'invite à prendre la parole.

M. Chakir :

Je tiens d'abord à vous remercier par rapport à cette intervention. J'ai une bonne nouvelle. C'est que pour le moment, on est en train de négocier avec la commune d'Anderlecht, qui veut se rajouter. Il y a aussi la commune de Forest qui veut adhérer avec nous vu cette crise. J'ai eu cette présidence au mauvais moment.

Revenons aux jetons de présence. Pour répondre, il y a le président qui touche 300 € brut et les administrateurs 120 €. On a un directeur et deux ouvriers, plus 12 bénévoles qui sont tous assurés.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur El Bouazzati.

M. El Bouazzati :

Il y a juste la question de la parcelle. Quelle est la superficie qui est valorisée pour la communauté musulmane ?

Mme la Présidente :

Vous sortez largement du cadre du changement des statuts et vous avez bien de la chance à vrai dire qu'on ait le président avec nous, parce que moi, je ne saurais pas répondre à cela puisque ce n'est pas ce genre de question qui a été préparée puisque ce n'est pas ce genre de point qui est au vote.

Je donne la parole à monsieur Eylenbosch.

M. Eylenbosch :

J'entends bien ce que vous dites, mais si vous avez un conseiller communal qui désigne une personne par voie secrète et qu'un conseiller communal se présente à l'élection en dehors du cadre, que ce sont deux sexes différents et qu'il faut élire par exemple une femme, alors qu'il y a un homme qui se présente contre elle et que c'est l'homme qui est élu, comment est-ce que vous allez gérer la situation ? Je me demande si la situation la meilleure ne serait pas de dire qu'alternativement les communes doivent désigner une fois un homme, une fois une femme au niveau du conseil d'administration et à ce moment-là, vous réglez le problème également parce que comme vous avez aussi un nombre impair d'actionnaires, vous n'avez pas de parité non plus.

Mme la Présidente :

Merci monsieur Eylenbosch.

Je donne la parole à monsieur Chakir.

M. Chakir :

En ce qui concerne la question sur la superficie, la personne peut envoyer la question par écrit et je répondrai en détail.

Mme la Présidente :

Merci monsieur Chakir et encore bravo pour votre gestion durant cette crise. Je sais que ça n'a pas été facile tous les jours.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
39 votants : 39 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
39 stemmers : 39 positieve stemmen.*

7. Mobilité - Police de la circulation routière - Règlement général complémentaire - Modifications.

Mobiliteit - Politie op het wegverkeer - Aanvullend algemeen reglement - Wijziging.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

J'ai une question, mais à mon avis, j'ai déjà la réponse, mais je tiens quand même à faire ma remarque, puisque ma question allait appeler des remerciements ou l'inverse et donc comme...

D'abord, il faut reconnaître que la délibération est quand même compliquée à comprendre. C'est assez technique. On a du mal à comprendre qu'est-ce qui est proposé.

Mme la Présidente :

En même temps, c'est toujours la même régulièrement.

M. Ikazban :

Je savais que vous alliez faire la remarque et j'allais vous dire ne vous inquiétez pas, je crois que ça fait des années que c'est comme ça qu'on rédige ses délibérations, mais bon, on fait référence à des panneaux qu'on enlève qu'on retire, etc. Néanmoins, si j'ai bien compris cette délibération solutionne un problème que j'avais fait remarquer au boulevard Belgica notamment, avec ce problème des emplacements pour livraisons qui existent, qui sont disponibles pour les commerçants, mais qui existent toujours, même quand le commerçant n'est plus là. J'avais posé la question, je m'en souviens et vous m'aviez dit que vous alliez faire un inventaire de la situation pour voir un peu comme avec les places d'handicapés, pour voir s'il est toujours utile d'avoir un emplacement de livraison.

Si j'ai bien compris, on solutionne le problème, donc on fait disparaître un emplacement de livraison de plusieurs mètres qui ne sert plus à rien, donc sur ça, si la réponse est « oui », je tiens à vous féliciter et à vous remercier parce que vous avez fait ce que vous vous étiez engagé à faire et alors, ma sous question, c'est évidemment une place de livraison qui n'en est plus une, mais où parfois des riverains stationnent quand un steward passe et qu'il n'est pas forcément au courant de la situation, il met une amende de 100 euros.

Est-ce que par rapport aux riverains et citoyens qui ont reçus une amende de 100 euros parce qu'ils se sont mis sur une place officiellement encore de livraison, mais qui n'en est plus une, est-ce ce qu'il y a une solution pour ces gens-là ou pas du tout ?

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Sumlu.

M. Sumlu :

Je rejoins monsieur Ikazban sur la complexité et l'incompréhension de ce point. Moi, j'avais une grande question et une petite réflexion.

Ma question est, quand je lis bien donc, considérant que les emplacements pour personnes à mobilité réduite, qu'il y a lieu de faire retirer du fait de leur inutilisation, déjà premièrement sur quoi on se base en disant inutilisation, et deuxièmement considérant qu'une borne de rechargement pour véhicules électriques dessert deux emplacements de six mètres chacun... Si je comprends bien, il y aura effectivement, on va prévoir des emplacements, des bornes électriques pour des véhicules électriques, ok, pourquoi pas. Par contre, ma question est de savoir pourquoi on retire un emplacement pour personnes à mobilité réduite parce que peut-être, la personne n'y habite pas, mais en même temps, je voudrais ajouter aussi le fait qu'il y a des personnes qui sont à mobilité réduite et qui

n'habitent pas là, mais qui viennent aussi rendre visite à des personnes à Molenbeek. Donc, je pense que ces emplacements-là sont importants. Si on retire ces emplacements, est-ce que c'est au détriment des véhicules électriques ?

Petite réflexion, est-ce que vous avez déjà prévu un plan à la mobilité générale pour la commune de Molenbeek ?

Je sais que le dernier plan date de 2005, qui avait été mis en place l'Echevine Ecolo madame Hilgers. Depuis lors, il n'a jamais une réadaptation de ce plan de mobilité. Si je calcule bien, ça va faire 16 ans.

Mme la Présidente :

Je vais vous corriger. Le plan de mobilité a été approuvé en 2007, en 2007 vous n'étiez plus dans la majorité et Madame Hilgers n'était plus échevine.

Je donne la parole à madame Piquard.

Mme Piquard :

Je voulais juste une explication quant au parking payant sous d'autres formes de modalités. Je présume que ce sont les livraisons. Est-ce qu'on en garde quelque part, quitte à les réduire au niveau des pharmacies parce que là, ils ont des arrêts urgents, des livraisons urgentes de médicaments et je trouve cela utile. Par ailleurs, si on les réduisait, ce ne serait peut-être pas plus mal et rajouter à cet endroit-là notamment vers les pharmacies, une place pour handicapé.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Achaoui, Echevin de la mobilité.

M. l'échevin Achaoui :

Je vous remercie pour toutes ces questions très précises qui demandent des réponses très précises, aussi et je les y apporterai volontiers.

Tout d'abord, par rapport à la question de monsieur Jamal Ikazban, bien évidemment ce n'est pas uniquement cet emplacement-là qui est étudié. Dès le départ, j'ai demandé à mes services de faire une cartographie de l'ensemble des zones de livraison, mais également les places pour mobilité réduite, etc. On a fait un travail assez fastidieux qui a demandé beaucoup de temps, bien évidemment, et donc aujourd'hui, on a une vision claire de la situation des emplacements pour de livraison parce qu'effectivement, vous l'avez annoncé, il y a des commerçants qui existaient et qui aujourd'hui n'existent plus, donc chaque modification est apportée et c'est pour ça que très fréquemment, on apporte ce point à l'ordre du jour, parce que chaque modification dans le cadre de la sécurité routière ou au niveau de la voirie, on apporte ça devant le collège. En principe, si on veut être vraiment pragmatique, à chaque modification on en fait un et alors, ça passerait tous les jeudis à des modifications. Ici, on attend chaque fois un mois pour essayer d'avoir un package assez complet et d'où la raison de ce passage assez fréquent.

Au niveau de l'emplacement évoqué, il y a d'autres emplacements qui vont être supprimés, comme il y a d'autres emplacements qui vont être proposés, parce qu'il y a des nouveaux commerces et les emplacements qui sont choisis rentrent en ligne de compte selon des paramètres, des critères bien objectifs. Ce n'est pas à chaque commerce qu'on doit mettre une place de livraison. On essaye d'apporter une zone de livraison lorsqu'il y a un

axe commercial assez important. Je le rappelle aussi, que la zone de livraison, n'est pas une place appropriée ou dédiée à un commerce bien précis. C'est pour ça qu'elle doit répondre d'une façon beaucoup plus large, en tant que solution pour plusieurs commerçants.

Pour rester au niveau de la question de monsieur Jamal Ikazban, la question relative à la contravention, bien évidemment, tout dépend de la signalisation. Généralement, lorsqu'il n'y a plus de commerces, on apporte directement une modification et c'est pour ça qu'il y a beaucoup de modifications qui reviennent chaque mois. Ce cas de figure dont vous avez parlé, j'ai eu beaucoup d'interpellations et j'ai transmis toutes ces réclamations qui me paraissaient justes et défendables au service concerné, et donc, c'est en cours d'analyse et le cas échéant des remboursements pourront se faire, ou alors l'annulation de l'amende si elle est toujours en cours. Vous n'êtes pas le seul à l'évoquer, et il y en a d'autres qui l'ont évoqué et je pense que c'est une matière qu'il va falloir suivre, mais aujourd'hui, on est dans une phase de pouvoir apporter beaucoup de visibilité en fonction de l'existant, de l'existant parce qu'il y a beaucoup de commerces encore une fois qui ne sont plus. Il y a des zones qui sont toujours là et avec mon collègue Amet Gjanaj, on a répertorié l'ensemble des commerçants et on essaie d'être beaucoup plus pragmatique et en termes de solution encore une fois, très pragmatique.

Par rapport aux PMR, sachez que le fait de donner cette autorisation doit répondre à des critères, à un certain nombre de points. Il faut d'abord être évidemment domicilié au niveau de la rue, sinon vous ne rentrez pas en ligne de compte. Donc le fait qu'un voisin ou une cousine habitant à l'extérieur viennent rendre visite, bien elles ne rentrent pas dans les critères d'objectivation, ni d'octroi.

On a également procédé à un exercice assez complet parce que ma carte qui est octroyée est limitée dans le temps. Il faut chaque fois systématiquement la renouveler et beaucoup n'y ont plus droit pensant qu'ils avaient encore droit de pouvoir se garer, chose qui n'était pas possible.

On a du apporter des modifications en terme de zone de parking parce qu'encore une fois, la personne a déménagé et donc, il n'y avait pas lieu de considérer encore cette place de parking pour mobilité réduite.

J'ajouterai qu'on a augmenté par rapport à l'année passée et l'année d'avant, on a augmenté justement ces places de mobilité réduite parce qu'il y a une demande assez conséquente et la question de madame Piquard, elle est tout à fait justifiée parce qu'encore une fois, nous avons rentré comme critère d'objectivation les pharmacies, les centres médicaux parce que encore une fois, plus que jamais, les centres médicaux font appel à des gens de mobilité réduite et donc, il y a des dérogations qui sont possibles. C'est une autre manière de considérer les choses et nous avons répondu à deux, trois demandes dans ce cadre-là, devant des pharmacies et encore, devant des centres médicaux qui l'exigent. Encore une fois, la place pour mobilité réduite n'est pas une place subjective, n'est pas octroyée à titre personnel, c'est libre à tout un chacun qui répond à la demande, mais encore une fois, c'est un exercice qui a été fait et je pense qu'aujourd'hui, on est passé en terme, on a augmenté de 5% nos places de mobilité réduite sur le territoire de Molenbeek ce qui est une très bonne chose.

La dernière question par rapport au plan de mobilité, effectivement et monsieur Jef Van Damme a très bien fait de le signaler, vous savez qu'il y a eu Good Move, le plan Good Move qui est le plan qui a été proposé et qui est le plan de mobilité communal, doit pouvoir s'articuler selon ce plan régional.

Celui-ci est attendu pour le mois de janvier 2021. Nous sommes dans les temps. Il est à l'étude. Encore une fois, il doit pouvoir répondre selon les objectivations et les lignes

directrices que Good Move que nous avons voté ici, et qui entre guillemets, est l'élément essentiel de référence et ce plan Good Move va tenir compte de toutes les modifications et de toutes les exigences au niveau local et celui-ci est attendu, comme je vous l'ai dit, en janvier ou février 2021, qui est le timing proposé et attendu.

Mme la Présidente :

Merci monsieur Achaoui.

Je donne la parole à monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

D'abord, je voudrais remercier l'échevin pour ses réponses. Je suis désolé, mais ici, je pense que c'est nécessaire. J'ai entendu qu'on passait de la pommade à beaucoup de gens qui étaient absents, mais je voudrais quand même ici féliciter la réponse très complète et la connaissance et la maîtrise de notre échevin de la Mobilité, chapeau ! Je savais que c'était quelqu'un qui maîtrisait ses dossiers. Là, il nous a fait l'étalage de son talent et merci pour l'efficacité.

Je rappelle, j'ai fait cette remarque ici-même au conseil communal et je trouve qu'assez vite, vous avez pu trouver des solutions. C'est ça aussi la responsabilité et la vie d'un collègue au jour le jour, pour essayer de trouver des solutions pour les habitants de la commune. Je vous remercie.

M. l'Echevin Achaoui :

Sincèrement, et en toute humilité, je voudrais avec Jef, le remercier parce qu'on a beau dessiner une voie ou proposer des projets, mais s'il n'y a pas le service des Travaux publics et le service de Signalisation aujourd'hui qui appuient toutes les demandes, et on est très proactifs, et c'est pour cela qu'on a l'impression de pouvoir apporter des solutions très rapidement, parce que encore une fois, les deux services travaillent en étroite collaboration et à tous les niveaux. Je tenais à le dire également ici devant tout le monde.

Mme la Présidente :

Pouvez-vous approuver ?

Le Conseil approuve le point.

39 votants : 39 votes positifs.

De Raad keurt het punt goed.

39 stemmers : 39 positieve stemmen.

8. Département Infrastructures et Développement urbain - Marchés Publics - Marché de travaux relatif au réaménagement du parc Étangs Noirs sis rue des Étangs Noirs 76, en parallèle à l'aménagement de la friche contiguë sise rue de Menin 38-40 à 1080 Molenbeek-Saint-Jean - Avis de marché, mode de passation et fixation des conditions de marché - CDC 20.005.

Departement Infrastructuuren en Stedelijke ontwikkeling - Overheidsopdrachten – Overheidsopdracht voor werken betreffende de herinrichting van het park gelegen te Zwarte Vijversstraat 76 en de inrichting van het aangrenzend braakliggend terrein gelegen Menenstraat 38-40 te 1080 Sint-Jans-Molenbeek - Aankondiging van de opdracht, gunningswijze en vaststelling van de voorwaarden van de opdracht - Bestek 20.005.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur De Block.

M. De Block :

Je pense que c'est une excellente idée que le parc sera élargi si je comprends bien avec la parcelle qui est située rue de Menin.

A l'occasion, je voudrais répéter la demande d'afficher une plaque en cuivre pour commémorer le comité de jeunes qui s'est battu, il y a très longtemps, pour partir de ce qu'ils appelaient « la cage » qui allait être détruite, parce qu'il y avait un logement social qui allait être construit et ces jeunes ont eu un rêve. Un rêve pour un parc dans leur quartier qui n'existait pas et ils ont toqué à toutes les portes et ils sont allés au bureau du bourgmestre Philippe Moureaux, ils ont toqué à la porte des ministres, des échevins. Ces jeunes qui se sont battus pour un rêve qui n'allait pas être réalisé pour eux parce qu'ils n'allaient plus en profiter, mais qui ont vu loin pour leurs petits frères et petites sœurs et qui finalement avaient repérés les endroits vides du quartier, déjà ce terrain-là. Ils ont sensibilisé tout le quartier avec une maquette pendant trois, quatre années pendant les fêtes de quartier. Quand il y a eu le contrat de quartier, la conséquence est que le quartier a voté entre autres ce parc comme priorité, et donc, je voudrais vraiment faire deux remarques : le processus participatif était très important pour que le quartier s'approprie le dossier et donc, je voudrais demander dans l'élaboration de ce parc, si on a tenu compte de ce processus participatif pour garantir que le quartier puisse vraiment s'approprier, se sentir propriétaire de ce parc ? Je pense que ça va être bénéfique pour le parc, pour l'entretien, la sécurité du parc, pour l'ambiance autour du parc, et secundo est-ce qu'on peut célébrer les jeunes qui se sont battus il y a très longtemps et qui se sont battus pour un rêve dont beaucoup de gens on dit que ça ne servait à rien de se battre, mais ils se sont battus et ils ont obtenu que ce parc sera là et bientôt et donc, je veux vraiment les féliciter ici, et je pense qu'il y a d'autres personnes dans ce Conseil qui vont aussi les féliciter.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Majoros.

M. Majoros :

C'est évidemment une bonne chose que ce parc s'élargisse. C'était une volonté des habitants et on sait que dans le centre historique de Molenbeek, le nombre d'espaces verts est tout à fait réduit. Le nombre d'habitants par km² est juste immense, et on sait qu'on a besoin d'espaces pour pouvoir vivre correctement, surtout quand on a un petit logement, ce qui est le cas de nombreuses familles dans le centre de Molenbeek en particulier.

On ne peut que se réjouir que ce projet se fasse. C'est un projet qui a démarré il y a quelques années, lors de l'obtention d'un contrat de quartier par la précédente majorité. Ici, on parle de la rue des Etangs Noirs et c'est précisément les Etangs Noirs qui portaient le nom d'un nouveau contrat de quartier qui avait été décrit dans la presse comme quasiment obtenu de la part de la nouvelle majorité qui malheureusement n'a pas été obtenu et je ne trouve évidemment ça pas drôle du tout, parce que en l'occurrence, il y a des besoins énormes dans ce quartier qui du coup ne pourront pas être rencontrés et donc, on espère et on vous encourage à déposer des dossiers et à obtenir des contrats de quartier puisque le rythme semble avoir diminué dans l'obtention de ces contrats et pour le reste, c'est vrai que les projets prennent toujours du temps et c'est souvent, on peut le dire, une première mandature qui va déposer un dossier, une deuxième qui va l'exécuter et une troisième qui va l'inaugurer et ça fait partie du temps communal qu'on ne peut qu'observer.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Ben Salah.

M. Ben Salah :

Dans un premier temps, je tenais à me réjouir de cette situation et l'avancée de ce dossier. J'étais intervenu il y a quelques années par rapport à ce parc qui était devenu un vrai dépotoir et laissé à l'abandon par les services communaux. J'étais intervenu et les services se sont vite mis au travail et ont fait en sorte de pouvoir rendre à nouveau une vie à ce parc, car plus aucun citoyen n'osait y passer du temps.

Il y a une petite maisonnette à côté de ce parc où il y avait du personnel, que ce soit communal ou des éducateurs de rues, etc. Cette maisonnette a été détruite à plusieurs reprises et donc, je rejoins Dirk quand il parle de s'approprier l'espace. Il est impératif que les citoyens puissent s'approprier l'espace, pas uniquement pour le défendre, mais pour veiller à faire en sorte d'appeler les services communaux à chaque fois qu'ils y voient quel que exaction que ce soit. Je suis content qu'on répare à nouveau cette barrière. Je crois que ces dernières années, elle a été réparée peut-être 3, 4 ou 5 fois.

Je voulais savoir si par rapport à cette problématique-là, il y aura une présence accrue des gardiens de la paix ? Est-ce qu'il y aura une présence un peu plus importante du personnel communal dans ce parc ? Je vous remercie.

Mme la Présidente :

Tout simplement, je voudrais d'abord vous dire que j'ai apprécié que le chef de fil du PTB remercie et mette à l'honneur des jeunes ainsi qu'un ancien bourgmestre que j'ai très très bien connu.

Effectivement, toute chose vient à point pour qui sait l'attendre et ce contrat de quartier a été obtenu il y a bien longtemps. Il a pu permettre de répondre à la demande des jeunes dont vous avez parlé et aujourd'hui, il s'agit d'étendre le parc, ce qui est tout à fait nécessaire et on le sait tous, en particulier dans ce quartier-là.

Concernant la manière dont on va aménager le parc, je dois dire que j'ai eu l'occasion moi-même d'animer un certain nombre de réunion de participation citoyenne. On en a fait trois, dont deux avec maquette, grande discussion de projet avec les habitants. Je dois dire que ça ne suffira pas. Ces réunions ne suffiront pas à ce que les habitants s'approprient le parc et le nouvel aménagement. Il y a encore du travail de ce côté-là et il sera effectué dans les mois qui viennent.

Une chose extrêmement importante, c'est effectivement d'assurer un contrôle social dans ce quartier, dans ce parc qui est un parc qui va prendre la forme d'un L, donc c'était une encoche, ce qui n'est pas très facile en terme de contrôle, ça devient un L, ce qui est encore plus compliqué et donc cette difficulté, nous comptons l'aborder en installant une conciergerie dans le parc. C'est ce qui est prévu et je pense que ça répondra au besoin de d'avantage contrôle social dans le parc. On s'imagine également qu'il pourrait y avoir plus de passage et éventuellement plus de contrôle. C'est un très beau projet et je donne la parole à monsieur Van Damme, si il souhaite ajouter un complément.

M. l'échevin Van Damme :

Je peux juste ajouter quelques éléments techniques, c'est-à-dire ici, on lance le marché pour désigner un entrepreneur pour exécuter les travaux. Nous essayons que d'ici un an, nous avons un parc prêt et utilisable parce que désigner un entrepreneur, ça prendra quelques mois. Le faire travailler et lui faire faire tous les travaux nécessaires, ça prendra aussi quelques mois et donc, avant que le parc soit vraiment opérationnel, il faut compter probablement au printemps 2021.

Ça veut dire qu'entre temps, nous avons quand même fait quelques réparations nécessaires dans le parc qui ne suffisent pas, parce qu'aujourd'hui, le parc n'est pas en très bon état, mais on a quand même fait en sorte qu'il n'y ait plus de danger pour les enfants et donc, comme madame la Bourgmestre l'a dit, nous travaillons aussi sur la conciergerie qui se trouvera sur le coin du parc et qui garantira plus de contrôle social et en même temps, nous avons aussi conclu un accord avec l'asbl la J qui occupe un local à l'autre entrée, la nouvelle entrée du parc et qui va ouvrir ses murs littéralement, donc on va créer des baies vitrées qui vont permettre aussi un accès direct vers le parc et aussi un contrôle social plus accru de ce côté-là et de faire en sorte qu'on a vraiment deux entrées qui vivront et qui seront vraiment quasi continuellement occupées.

Mme la Présidente :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
39 votants : 39 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
39 stemmers : 39 positieve stemmen.*

9. Département Infrastructures et Développement urbain - Marchés Publics - Marché de travaux relatif à la rénovation lourde d'un entresol en garderie et locaux et des combles en locaux pour la School 1 « Windroos », sise rue de Courtrai n°52 à 1080 Molenbeek-Saint-Jean - Avis de marché, mode de passation, fixation des conditions du marché - CDC 20.012.

Departement Infrastructuur en Stedelijke ontwikkeling - Overheidsopdrachten – Overheidsopdracht voor werken betreffende de zware renovatie van een tussenverdiep in een opvang en lokalen en van de zolderverdieping in lokalen voor School 1 “Windroos”, gelegen Kortrijkstraat nr. 52 te 1080 Sint-Jans-Molenbeek - Aankondiging van de opdracht, gunningswijze, vaststelling van de voorwaarden van de opdracht - Bestek 20.012.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Daif.

M. Daif :

J'ai remarqué qu'il y avait des travaux de toiture, il y a longtemps. Est-ce que ce projet est venu après ces travaux ?

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur l'échevin Van Damme.

M. l'échevin Van Damme :

Il faut bien distinguer. Il s'agit de deux écoles qui se trouvent les unes à côté des autres. Il y a évidemment l'école francophone et l'école néerlandophone qui partagent un peu le même site, qui ont la même cour par exemple et pour lesquelles on a deux projets différents. Ceci, c'est un projet pour l'école néerlandophone et en même temps, il y a des travaux en cours pour l'école francophone et il y aura des travaux encore plus importants pour l'école francophone, d'ici un an ou deux, et qu'on va vous présenter aussi.

Les travaux de la toiture dont vous parlez, c'est l'école francophone.

Mme la Présidente :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
39 votants : 39 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
39 stemmers : 39 positieve stemmen.*

10. Département Infrastructures et Développement Urbain - Rénovation lourde avec démolition et reconstruction de locaux de l'école 8-9 sise rue Gulden Bodem 2-4 à Molenbeek-Saint-Jean - Préfinancement par IGRETEC d'un marché de traduction - Approbation de l'avenant 2 à la convention du 18/09/2018.

Departement Infrastructuur en Stedelijk ontwikkeling - Zware renovatie met afbraak en heropbouw van de schoolgebouwen 8-9 gelegen Gulden Bodemstraat 2-4 te Sint-Jans-Molenbeek - Voorfinanciering door IGRETEC van een vertaalcontract - Goedkeuring van het aanhangsel 2 aan de overeenkomst van 18/09/2018.

Mme la Présidente :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
39 votants : 39 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
39 stemmers : 39 positieve stemmen.*

11. Département Infrastructures et Développement Urbain - Rénovation de l'école 1 sise rue des quatre vents, 71 à Molenbeek-Saint-Jean - Mission de déclarant et responsable PEB - Désignation de l'intercommunale IGRETEC par le biais de la convention PEB - Approbation.

Departement Infrastructuur en Stedelijk ontwikkeling - Renovatie van de school 1 gelegen Vier Windenstraat, 71 te Sint-Jans-Molenbeek - Missie van het verklarend en verantwoordelijke EPC - Aanwijzing van de intercommunale IGRETEC via het EPC-akkoord - Goedkeuring.

Mme la Présidente :

Le point est retiré de l'ordre du jour. Het punt wordt van de dagorde gehaald.

12. Département Infrastructures et Développement urbain - Contrat de Quartier Durable « Autour du Parc de l'Ouest » - Approbation de l'acquisition du bien sis rue de Lessines 37-39, 1080 Molenbeek-Saint-Jean.

Departement Infrastructuur en Stedelijke ontwikkeling - Duurzaam Wijkcontract « Rondom Westpark » - Goedkeuring van de aankoop van het goed gelegen in de Lessenstraat 37-39, 1080 Sint-Jans-Molenbeek.

Mme la Présidente :

Pouvez-vous approuver ?

Le Conseil approuve le point.

39 votants : 39 votes positifs.

De Raad keurt het punt goed.

39 stemmers : 39 positieve stemmen.

13. Département Infrastructures et Développement urbain - Programme Politique de la Ville 2017-2020 par la Revitalisation Urbaine - Approbation de la troisième modification de programme.

Departement Infrastructuur en Stedelijke ontwikkeling - Stadsbeleid via Wijkontwikkeling 2017-2020 - Goedkeuring van de derde programmawijziging.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à madame Evraud.

Mme Evraud :

C'est une question toute simple. Est-ce que la politique des grandes villes va se poursuivre encore ? Est-ce qu'il y a encore des crédits ?

Mme la Présidente :

Ah, c'est vraiment une question toute simple. Alors, on sort largement du cadre de ce point. Je ne vais pas pouvoir vous répondre là-dessus aujourd'hui. Ici, on développe un premier projet d'occupation temporaire du site Heyvaert 59-61 dans le cadre de notre contrat de rénovation Heyvaert-Pointcarré et on propose en collaboration avec la Régie foncière d'y implanter Casablanca et de développer en collaboration avec Urban brussels et Perspective un scénario opérationnel qui nous permettrait de maintenir là, une activité productive de type économie sociale, de démolir partiellement des entrepôts existants et ainsi désenclaver l'îlot. Il y a une forte politique de désenclavement à avoir dans ce quartier.

Ça en fait partie et puis, il y a aussi la nécessité de construire, déconstruire, rebâtir des logements et ici, il y a un projet de logements également en front de rue. Ça, c'est le point.

Mme la Présidente :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
39 votants : 39 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
39 stemmers : 39 positieve stemmen.*

**14. Département Infrastructures et Développement Urbain - Contrat de rénovation 5 Heyvaert-Poincaré - rue Heyvaert 59-61 - convention d'occupation précaire entre la Sprb Direction Facilites et la Commune de Molenbeek.
Departement Infrastructuur en Stedelijke Ontwikkeling - Stadsvernieuwingscontract 5 Heyvaert-Poincaré - Heyvaertstraat 59-61 - overeenkomst voor tijdelijk gebruik tussen de Gob Directie Facilites en de Gemeente Molenbeek.**

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Majoros.

M. Majoros :

Il y a plusieurs projets d'occupation temporaire et c'est toujours une bonne chose que de ne pas laisser des bâtiments vide. On a pu durant ces dernières années, de manière beaucoup plus intensive, à partir de je dirai de 2012-2013, faire en sorte qu'il y ait systématiquement des occupations temporaires dans les bâtiments communaux et c'est une très bonne chose.

Je voulais demander pour ce point, quel allait être l'activité qui allait être développée parce que ça ne me paraît pas clair dans la manière dont c'est rédigé et je vais déjà sur le point suivant aussi, et plus largement, est-ce que vous prévoyez des évaluations des différentes occupations temporaires ? On en a vu passer quelques-unes depuis le début de la mandature. On n'a jamais reçu d'évaluation, et certaines conventions ont été faites, alors qu'il était prévu qu'il y ait une évaluation, prolongées sans aucun commentaire ni qu'aucun document ne soit transmis. Qu'est-ce que vous prévoyez pour ces occupations-ci et pour les précédentes.

Mme la Présidente :

Il faut lire le point 12 et le point 13, ensemble. Je ne l'ai peut-être pas assez dit, et donc j'ai décrit les projets qui seront installés. C'est la réponse que j'ai donnée sur le douze.

Je vais donner la parole à monsieur De Block et puis on verra s'il y a d'autres questions. Monsieur De Block je vous donne la parole.

M. De Block :

Vu que les occupations précaires, c'est une occasion pour offrir pendant une certaine période un local communal à des associations éventuellement, là, je vois que c'est à la Régie, en fait un service régional. Je ne vois pas de loyer, et je pense qu'il n'y a même pas de loyer. Je trouve que c'est bizarre qu'on offre gratuitement quelque chose à un service

régional et de l'autre côté, qu'on offre la possibilité d'utiliser un local à un service régional public, alors qu'il y a je l'imagine au moins 20 associations qui cherchent encore.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur l'échevin Van Damme.

M. l'échevin Van Damme :

Par rapport aux occupations temporaires autres que ce point-ci, monsieur Majoros, je vous propose d'introduire des questions écrites, des interpellations, parce qu'une question générale comme ça en marge d'un dossier spécifique, ça me paraît un peu bizarre.

Par rapport à ce dossier-ci, nous en sommes très heureux. Parce que qu'est ce qui s'est passé, c'est qu'il y a eu un projet de longue haleine qui existe déjà depuis très longtemps de Casablanca de se reloger à un autre endroit et de préférence à Molenbeek. Ils sont venus avec une proposition très concrète il y a pas très longtemps et nous avons d'ailleurs dans le cadre du CRU 3, donc celui qui se trouve autour de la Gare de l'Ouest, la commune de Molenbeek et la Région ont donné déjà une contribution financière très importante à Casablanca, pour les aider à trouver un endroit pour s'implanter définitivement à Molenbeek et transformer le lieu qu'ils achèteraient avec des moyens d'insertion professionnelle. Donc, c'est-à-dire qu'ils construiraient leur propre endroit.

Pour diverses raisons, ce projet n'a pas pu atterrir autour de la Gare de l'Ouest. Par contre, nous avons eu vent d'une possibilité d'achat dans le cadre du droit de préemption dans le quartier Heyvaert de ce bien, qui est un ancien hangar utilisé pour plein de choses différentes dans la passé, dernièrement, comme commerce de voitures, et nous avons suggéré à la Région dans le cadre du CRU 5 qui se trouve dans le quartier Heyvaert, qui est un autre quartier, mais qui n'est pas loin, d'acquérir ce bien avec les moyens du CRU et de l'affecter à Casablanca.

La Région nous a suivi et a acheté le bien en question pour y implanter de façon très concrète Casablanca dans le futur, éventuellement avec un partenaire tiers, et donc ils ont acheté à notre demande un bien dans ce quartier pour y loger Casablanca. Ils ont demandé, et c'est ce qu'on est en train d'exécuter, ils ont demandé à la Commune de gérer ce projet et d'exécuter ce projet pour eux.

Très concrètement, on va passer à une situation où nous aurons d'ici quelques mois un projet concret et une affectation, un timing, un financement concret, à ce moment-là, la Région va nous donner un contrat de longue durée, probablement un droit d'emphytéose à la commune, 99 ans, 50 ans, on verra bien, avec le but que le commune l'affecte concrètement à la mission de Casablanca et donc, nous serons en quelque sorte propriétaires, en nom et compte de la Région, pour y installer et pour y faire fonctionner Casablanca éventuellement avec un partenaire.

Nous sommes aujourd'hui en train de travailler avec Casablanca et avec peut-être d'autres partenaires sur un projet que je ne peux pas vous dire, quel projet, parce qu'on est encore en plein développement, c'est-à-dire que dans quelques mois, on y verra plus clair.

Etre temps, on a un bien vide et un bien vide à Molenbeek, ça veut dire très souvent un bien qui est utilisé à des fins autres que voulues et donc, il y a déjà eu des problèmes de la part de la Région qui nous a appelé à plusieurs reprises, la Bourgmestre, la Police pour intervenir pour des occupations qui n'étaient pas conformes et donc, la Région nous demande, comme de toute façon nous intervenons déjà aujourd'hui pour des urgences telles

qu'elle de prendre le bien en occupation temporaire, le temps qu'on établisse un programme définitif pour ce lieu.

Le seul problème, c'est que ce bien est en très mauvais état. C'est-à-dire que quand on est à l'intérieur de ce bien, on voit le ciel. Les sols sont pourris. C'est très dangereux de s'y promener et on y voit très mal une occupation genre association ou utilisation par des hommes, par nous, parce que le risque est trop grand. Le défi est de créer quelque chose qui est à la fois de différentes sortes, qu'on n'est pas dans une situation qui dure pendant trois ans ou il n'y a rien qui se passe, donc d'y prévoir de l'activité, mais en même temps de ne pas mettre en danger des vies. C'est sur ça qu'on travaille aujourd'hui.

La convention qu'on vous propose ici, c'est simplement la Région qui nous dit est-ce que vous voulez gérer le bien pour nous. C'est une peu un cadeau, mais en même temps, ce n'est pas un cadeau, parce que le bâtiment n'est pas en très bonne forme et c'est nous qui allons devoir gérer les emmerdes, entre guillemets, avec le service Ateliers qui va devoir fermer les lieux temporairement avec la Bourgmestre et la police qui va peut-être devoir intervenir en cas d'effraction, etc.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Majoros.

M. Majoros :

C'est une construction assez originale. Je vous remercie pour vos réponses. C'est clair que la Régie foncière de la région de Bruxelles-Capitale dans le quartier Heyvaert n'a pas toujours brillé par sa gestion. Je pense notamment à ce bâtiment à l'intersection à l'angle du quai de l'Industrie et de la rue de Gosselies, juste en face des Propriétés communales, et aussi d'une antenne du CPAS qui est restée vide pendant des années, qu'il a fallu même taxer à un moment donné, c'est assez dingue pour que ça bouge et donc, je trouve que c'est assez original que d'avoir pris les devants et faire en sorte que ce bien puisse finalement être géré par la Commune qui va dans un second temps et vous n'avez pas précisé le délai et vous êtes prudents, vu l'état des lieux, je dirais. Il l'a loué à Casablanca qui a enfin trouvé une solution. Il y a sûrement des ponts à trouver aussi, mais qui existent déjà et des échanges de bons procédés, je dirais, avec tout le pôle de Recypark qui avait été implémenté aussi par un système similaire de commune qui encourage la Région à faire usage de son droit de préemption, c'était au début de l'année 2018. Pour tout ça, je trouve que c'est assez intéressant comme montage.

Si je comprends bien, il faudra quand même prévoir un budget de rénovation parce que comme visiblement, c'était utilisé par un vendeur de voiture, il est probable qu'ils n'utilisaient que le sol et qu'il y avait probablement une grande série de gens vraiment en grande difficulté sociale qui se trouvaient ailleurs, à d'autres endroits et qui y vivaient probablement marchands de sommeil, on peut imaginer, c'est souvent le cas dans le quartier, malheureusement dans la manière dont ce sera géré, puisque vous nous dites qu'en gros, ce sera muré par les Ateliers, et j'espère que vous aurez aussi une attention particulière pour les personnes qui seraient délogées. Il est rare qu'on squatte par plaisir. La plupart du temps, c'est par nécessité quand même, et donc, j'espère qu'il y aura un accompagnement social qui permettra d'aider ces personnes.

Mme la Présidente:

Je donne la parole à monsieur Van Damme.

M. l'échevin Van Damme :

Deux petits mots, je vous remercie pour le compliment. J'ai compris avoir entendu un compliment, même s'il n'a pas été formulé de façon explicite.

Par rapport à votre souci par rapport aux gens, il n'y a pas de gens qui y logent pour le moment et on espère que ça restera comme ça et c'est pour cette raison qu'on veut l'occuper, parce que c'est très dangereux s'il y a des gens qui s'y installaient.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Majoros.

M. Majoros :

Si vous m'écoutez attentivement, vous verrez que quand il y a des choses bien, je le dis aussi.

Mme la Présidente :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
39 votants : 39 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
39 stemmers : 39 positieve stemmen.*

Mme la Présidente :

Je vous propose de revenir au point 2, puisque nous avons eu la réponse de Jacques De Winne. Il faut voter, mais nous pouvons voter de manière électronique, comme nous l'avons déjà fait plusieurs fois par le passé dans ce type de cas. Nous allons revenir au point 1 et voter pour la désignation d'Abderrachid Azdad à l'association « les Cuisines bruxelloises ».

M. El Khannouss :

Est-ce que je peux avoir la parole d'abord, madame la Présidente ?

Mme la Présidente :

On a déjà passé le point monsieur El Khannouss. Vous exagérez toujours, hein. Vous savez qu'on est toujours avec les mesures du gouvernement par rapport au Covid 19 et vous allongez, allongez, allongez les réunions.

M. El Khannouss :

Pour éviter les débats, s'il-vous-plaît, c'est très important.

Mme la Présidente :

C'est un point que nous avons traité tout à l'heure.

M. El Khannouss :

Oui, mais vous vous êtes trompée. C'est un point que vous avez fait passer en stoemeling.

Mme la Présidente :

J'ai suivi monsieur Eylenbosch et j'en suis désolée.

M. El Khannouss :

Eh bien voilà, nous devons voter ce point et donc il est important que tout un chacun ici, au sein de ce conseil, puisse voter, et je peux avoir le micro s'il-vous-plait ?

Mme la Présidente :

On vote. Ecoutez monsieur El Khannouss, on a déjà traité ce point.

M. El Khannouss :

Désolé, madame la Présidente

Mme la Présidente :

Vous cherchez l'incident, comme d'habitude.

M. El Khannouss :

Vous remettez le point à l'ordre du jour. Vous allez tous voter en âme et conscience et je veux absolument qu'on sache dans quelles conditions on désigne quelqu'un. C'est quelqu'un qui a défrayé la commune. J'ai suffisamment évoqué le point des tapis rouges.

Mme la Présidente :

Il y a beaucoup de gens qui défrayent la chronique ici.

M. El Khannouss :

Il y a dix ans, cette personne a été renvoyée pour des faits relativement graves et moi je souhaiterais...

Mme la Présidente :

Soyons sérieux ici. Monsieur El Khannouss, depuis qu'il y a les caméras, vous n'êtes plus très sérieux. Je le remarque. Je vous remercie de revenir à la raison. On est sur une désignation du conseil. C'est un point tout ce qui a de plus classique. La dernière fois, on en a eu deux. Vous n'avez fait aucune histoire.

M. El Khannouss :

Madame, dans votre formation politique, il y a assez de gens compétents et de gens sérieux qui sont irréprochables. Alors je vous invite à les choisir parmi eux, au lieu de choisir une personne qui défraye la chronique. D'ailleurs, il y a encore un dossier en cours.

Mme la Présidente :

Je vous en prie, on va voter.

M. El Khannouss :

Voilà, on vote pour quelqu'un qui défraye la chronique. C'est bien. C'est vraiment un exemple de bonne gouvernance ici, à Molenbeek, avec cette majorité. C'est très bien ! Je vous signale chers collègues que l'enquête est encore en cours.

Mme la Présidente :

Il y a toutes sortes d'enquêtes en cours et souvent à votre instigation et on vous en remercie beaucoup pour tout le travail que vous faites pour aider notre commune à se relever d'une situation douloureuse.

Pouvez-vous approuver ?

Le Conseil approuve le point.

37 votants : 21 votes positifs, 11 votes négatifs, 5 abstentions.

De Raad keurt het punt goed.

37 stemmers : 21 positieve stemmen, 11 negatieve stemmen, 5 onthoudingen.

15. Propriétés communales - Rue des Quatre Vents, 190 à 1080 Bruxelles - Occupation temporaire du pavillon des 4-vents et du jardin attenant, sis à l'arrière de l'école communale n°5, par l'association de fait « Quartier Durable Citoyen ».

Gemeentelijke eigendommen - Vier-Windenstraat 190 te 1080 Brussel - Tijdelijke bezetting van het 4-windenpaviljoen en de aangrenzende tuin gelegen aan de achterkant van gemeenteschool nr. 5 door de facto vereniging "Quartier Durable Citoyen".

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Ouassari.

M. Ouassari :

C'est juste pour savoir, le droit d'occupation, le montant c'est, vous avez une référence ? Vous vous êtes référé à quelque chose ? Ou vous avez fixé un montant comme ça ?

Mme la Présidente :

Monsieur Van Damme, comment est-ce qu'on a choisi ce montant de 80 euros mensuels et un montant forfaitaire des charges de 25 euros ?

Je donne la parole à monsieur Van Damme.

M. l'échevin Van Damme :

C'est le même montant qu'on chargeait auparavant à l'association qui occupait précédemment les lieux, et il y avait une convention existante avec une organisation qui ne souhaitait plus continuer ses actions qui étaient d'ailleurs très limitées, et donc nous avons relancé l'appel sous les mêmes conditions.

Mme la Présidente :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
39 votants : 39 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
39 stemmers : 39 positieve stemmen.*

**16. Affaires juridiques - Restaurant « Le Pythagoras » - Avenue de Roovere 9 - Fin du bail commercial - Convention de transaction - Approbation.
Juridische Zaken - Restaurant « Pythagoras » - De Rooverelaan 9 - Einde van de handelshuur - Dadingsovereenkomst - Goedkeuring.**

Mme la Présidente :

Le point est retiré de l'ordre du jour. Het punt wordt van de dagorde gehaald.

**17. Economat - Marché public de services de la Commune de Molenbeek-Saint-Jean ayant pour objet un accord-cadre concernant des services postaux 2021-2024 - Approbation des conditions et du mode de passation.
Economaat - Overheidsopdracht voor diensten van de Gemeente Sint-Jans-Molenbeek met als voorwerp een raamovereenkomst met betrekking tot postverwerkingsdiensten 2021-2024 - Goedkeuring van de lastvoorwaarden en de gunningswijze.**

Mme la Présidente :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
38 votants : 38 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
38 stemmers : 38 positieve stemmen.*

**18. Taxes communales - Covid-19 - Mesures fiscales de soutien au secteur économique local.
Gemeentebelastingen - Covid-19 - Fiscale maatregelen ter ondersteuning van de lokale economische sector.**

Mme la Présidente :

Une petite présentation par notre échevin peut-être ? Ce sont les mesures de soutien au niveau fiscal au tissu économique local, à nos commerçants notamment.

Je donne la parole à monsieur Van Leeckwyck.

M. Van Leeckwyck :

Ça ne sera pas très long. Vous le savez comme tout le monde, avec cette histoire du Covid, nos commerçants, ils ne sont pas les seuls, mais on sait que les commerçants ont souffert assez bien. Assez vite nous avons réfléchi en collège pour voir ce que nous pouvions faire et nous avons décidé de les soutenir en diminuant leur taxe annuelle de deux mois en moins. Ils ne paieront pas pour douze mois mais ils paieront pour dix mois. On a dû faire une estimation pour un peu voir ce que ça coûterait au budget. Ça nous revient quand-

même à 35.830 €. On a sélectionné une série de commerces, j'ai pris quelques exemples, les débits de boissons, tout ce qui est Horeca, tout ce dont on a parlé assez bien.

Si vous avez des questions, si monsieur Gjanaj veut compléter ?

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Gjanaj, l'échevin du commerce.

M. l'échevin Gjanaj :

L'objectif était effectivement d'apporter un soutien aux commerces de notre commune. On a recherché toutes les taxes qui affectent directement le portefeuille des commerçants. A part ce qui est présenté aujourd'hui il y a aussi des redevances, les redevances pour les marchés qui ont été adaptées en fonction de justement le fait que les marchés ont été fermés. Les ambulants ne paieront pas les jours où ils n'ont pas pu se mettre et c'est donc plus de deux mois. On est en train d'organiser aussi la reprise des marchés. Il y a déjà celui du mardi et celui du dimanche qui ont été relancés et la semaine prochaine, on verra normalement le marché du jeudi reprendre ses activités puisqu'il fallait organiser les choses de façon sécurisée avec des instructions qui nous venaient du ministre de l'intérieur. Pour tous ces jours où les marchands n'ont pas pu s'installer, ils ne paieront pas de redevance. C'était en quelque sorte le soutien qui était possible dans le cadre de nos possibilités financières et tout en sachant aussi qu'on a mis en place un accompagnement pour toutes les primes qui existent au niveau régional via le guichet de l'économie locale. Il y a un numéro qui a été mis à disposition, où les commerçants et tous les acteurs économiques ont pu se renseigner, en tout cas se faire accompagner pour l'obtention des primes et il y a quand-même un nombre important de personnes, d'acteurs économiques qui ont aussi pu obtenir les primes régionales et tous les dispositifs fédéraux de soutien à l'activité économique. Je pense qu'il y a sûrement moyen de mieux faire mais en termes d'accompagnement, à notre niveau, je pense qu'on a été à un niveau quand-même satisfaisant pour le soutien à l'activité économique et commerciale.

Mme la Présidente :

L'exonération de taxe ici visée c'est au total 266.000 €. C'est considérable dans notre budget.

Je donne la parole à monsieur Majoros.

M. Majoros :

En l'occurrence, je crois qu'on ne pourra pas reprocher aux gens de sortir parfois du cadre de leur intervention quand les membres du collège font exactement pareil. C'est intéressant cette bagarre de chiffres à l'intérieur du collège. On nous donne des montants qui varient, on nous a parlé d'une trentaine de milliers d'euros, finalement ce sera 266.000 €, je crois qu'il y a quelque chose à régler entre l'échevin des finances et la bourgmestre, c'est plutôt inquiétant.

Pour revenir sur le fond de ce qui est proposé ici, c'est évidemment une bonne chose d'aider les commerçants qui ont souffert pendant cette crise, ils ont pu bénéficier d'une série d'aides régionales. C'est vrai que la commune de Molenbeek, comme beaucoup d'autres communes, leur viennent en aide, c'est dans l'absolu une bonne chose, ça aurait pu être fait plus vite mais on peut saluer le fait que ce soit le cas, enfin.

Il y a par contre dans votre proposition, et vous en faites un peu moins la publicité, des choses qui sont particulièrement étonnantes. Vouloir soutenir les marchands de voitures d'occasion du quartier Heyvaert, notamment, alors que par ailleurs il y a un contrat de quartier qui vise à faire en sorte de rendre ce quartier plus habitable. Ça paraît quand-même assez dingue. Si cela avait servi à maintenir de l'emploi, ça aurait été bien, mais on sait que ces personnes travaillent avec des commissionnaires qui par ailleurs n'ont pas été rétribués pendant la crise par leur patron, malheureusement, et ce sont des gens qui sont en grande précarité. Bref, vous leur faites un cadeau considérable.

Il y a des choses qui sont aussi étonnantes. Par exemple le fait de vouloir faire en sorte que les phone-shops et les night-shops soient exonérés alors qu'ils ont continué à fonctionner pendant la crise, certes, les night-shops un peu moins tardivement mais néanmoins ils ont quand-même, ne fût-ce que parce qu'ils étaient à proximité des domiciles des gens confinés, ils ont quand-même continué à fonctionner et plutôt bien d'après ce qu'on peut comprendre puisque les gens cherchaient à aller le plus proche de chez eux. Bref, ce que vous nous proposez ici est totalement contraire aux intentions habituelles que vous affichez et aux projets qui sont développés notamment dans le cadre des contrats de quartier pour rendre certains quartiers, notamment le quartier Heyvaert, plus habitables.

Le soutenir comme tel, à moins que vous ne décidiez de l'amender en reprenant la raison, et c'est ce que je vous invite à faire, n'est pas possible pour Ecolo-Samen.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Mahdaoui.

M. Mahdaoui :

Je félicite l'effort fait par le collègue mais néanmoins le 'deux mois' me pose un problème parce quand on sait que le confinement a duré du 13 mars jusqu'au mois de juin, pour certains, on est déjà à trois mois. On aurait dû aller quand-même un peu plus loin que deux mois d'exonération pour certains commerçants.

Mme la Présidente :

On va vous répondre.

Je donne la parole à monsieur Milis.

M. Milis :

La crise a en effet commencé chez nous dans le 1^{er} trimestre 2020. Le confinement a été annoncé mi-mars pour être levé partiellement encore à ce jour. Les commerces ont repris le business pour satisfaire tous les citoyens, l'Horeca a pu rouvrir le 8 juin mais certains acteurs sont encore à l'arrêt tels que les artistes, l'événementiel et d'autres. Tous n'ont pas pu reprendre ou su reprendre un rythme normal connu avant la crise. Nombreux sont ceux qui ne reprendront probablement jamais car la crise est trop forte pour eux pour de multiples raisons. Les nouveaux commerces n'ont parfois pas pu faire face à la crise faute de moyens financiers et de réserves, d'autres ne voient pas les clients revenir en masse.

Dès lors, ne pourrait-on entrevoir une annulation des taxes pour une durée de minimum trois mois, durée de la fermeture des commerces, voire même six mois pour permettre une meilleure reprise ? Tout en analysant bien sûr l'impact financier sur les finances de la commune.

Question : combien de commerces sont concernés par cette exonération qui revient approximativement à 35.800 € et combien d'indépendants sont concernés par cette exonération qui coûte à la commune près de 266.000 € ? Je vous remercie.

Mevr. de Voorzitster :

Ik geef het woord aan mijnheer Vancauwenberge.

M. Vancauwenberge :

Je pense que les mesures qui sont proposées pour venir en aide à nos commerçants sont bien nécessaires mais je pense aussi qu'elles sont sans doute insuffisantes encore. Mais d'autre part aussi, vous l'avez dit, deux cents et des mille que cela coûte, cela va affecter le budget communal donc on sait déjà que le budget communal, comme pour beaucoup de communes, sera gravement affecté. Je trouve que c'est un peu le minimum qu'on cherche des sources alternatives pour le budget sinon on va arriver avec un déficit, avec des dettes et ça sera à nouveau monsieur et madame tout-le-monde qui vont payer, nos travailleurs, nos commerçants.

Pendant la crise on a vu que les grandes surfaces ont fait des sur-bénéfices. On sait que leur chiffre d'affaire a augmenté de 20% et donc je pense qu'on doit affronter la crise un peu dans un esprit de solidarité. Il y en a qui ont gagné de l'argent, il y en a d'autres qui ont perdu, que ceux qui ont gagné de l'argent, beaucoup d'argent, qu'ils viennent un peu en aide à ceux qui ont gravement souffert. C'est, je pense, un acte de solidarité pour pouvoir s'en sortir ensemble et pour avoir quelques perspectives quand-même parce qu'on s'inquiète pour les conséquences au niveau budgétaire dans l'avenir.

C'est pour cette raison qu'on propose un amendement, celui de lever une taxe sur les caisses automatiques dans les grandes surfaces.

Mevr. de Voorzitster :

Heel erg bedankt.

Je donne la parole à monsieur Daif.

M. Daif :

Je vais être très court.

C'est une bonne initiative. Comme certains collègues l'ont demandé, peut-être que deux mois c'est insuffisant.

Mais ma question c'est la discrimination. Je vois que certains bénéficient de deux mois et d'autres d'un seul mois, notamment les commerces et les magasins de nuit, ils n'ont qu'un seul mois alors que les autres en ont deux. Est-ce qu'il n'y a pas ici une discrimination ?

Mme la présidente :

Merci monsieur Daif.

Je donne la parole à monsieur Ben Salah.

M. Ben Salah :

Tout d'abord je suis heureux que cette mesure soit enfin prise, il n'est jamais trop tard. Effectivement il n'y a jamais suffisamment de mesures qui pourraient, entre guillemets, combler le déficit et la crise qu'ont vécus énormément de commerçants et de citoyens en règle générale. Sur le coup, j'imagine que 'in fine', puisque dans la motion qui a été déposée et qui va passer par la suite, je pense que c'est le point 23 ou le 24, qui reprend justement une partie de ce que vous mettez en place dans cette mesure-là, j'imagine que vous allez probablement suivre favorablement la motion déposée par Défi, cosignée par Ecolo-Samen et CDH-CD&V ? Merci.

Mme la présidente :

Je donne la parole à monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

Ecoutez, je suis comme certains qui se sont exprimés, je rappelle que l'échevin nous propose ici une délibération avec une aide pour les commerçants. Je suppose que c'est tout le collège qui a voté pour et qui la propose. Donc 266.000 € d'aide pour les commerçants c'est quand-même un montant qui est important même si à titre personnel comme beaucoup d'autres j'aurais aimé plus mais j'imagine que vous êtes devant des impératifs budgétaires.

Je rappelle aussi que cette commune a dû fournir des masques à la population alors que ce n'était pas prévu, pour donner un exemple parmi d'autres. Moi aussi je rêverais d'avoir trois mois, d'avoir six mois, d'avoir un an même d'exonération mais, soit, ici c'est un geste que la commune pose en plus des aides régionales et autres qui sont prévues.

Je voudrais faire une remarque, j'ai entendu qu'on essaie d'opposer les commerces. Je pense qu'il ne faut pas opposer les commerces, tous les commerces ont souffert et même les commerçants plus grands, ils fournissent des emplois à des gens parfois d'ici, donc des emplois modestes.

Par contre j'ai l'impression, monsieur l'échevin, qu'il y a peut-être une possibilité d'aider un peu plus les commerçants mais aussi sous d'autres formes, avec un peu d'imagination, en répondant parfois à certaines demandes mais il y a peut-être moyen d'imaginer certains dispositifs qui pourraient les aider parce que ce qu'on doit faire surtout c'est aider les commerçants à retrouver une certaine attractivité, permettre aux gens de pouvoir se rencontrer dans un cadre convivial. Sur ça, et je ne vais pas m'éloigner du sujet mais je me demande si on ne devrait pas un peu évaluer les initiatives qui vous avez prises, notamment de permettre à un moment donné à ce que la circulation douce, à pied notamment, se passe de manière plus aisée dans certains axes, dans certains périmètres, voilà peut-être une solution qui pourrait rendre beaucoup plus attractifs nos quartiers, nos commerçants. Je pense que l'été arrive et même si on est en Belgique, on a la chance de bénéficier de beaucoup de soleil, néanmoins je pense qu'il y a aussi des commerçants peut-être qui pourraient développer des terrasses originales, exceptionnelles, sur des espaces, sur les rues peut-être, pourquoi pas. Je pense qu'avec un peu d'imagination, avec les moyens financiers qui sont mis en place par la commune, avec les horaires aussi, on pourrait jouer aussi sur les horaires, il y a des horaires qui sont imposés aux commerçants, pourquoi ne pas imaginer d'avoir un peu plus de largesse et d'ouverture par rapport à ça. Je pense qu'avec un peu d'imagination, à l'image de cette commune, cette commune n'a pas de grands moyens financiers mais avec un peu d'imagination on a toujours réussi à aider les uns et les autres et ici les commerçants qui ont vraiment grandement besoin de nous mais pas seulement sous forme d'argent mais aussi sous forme de dispositifs, de possibilités,

d'idées originales pour permettre de rendre le commerce attractif, attrayant et notre commune par la même occasion. Je vous remercie.

Mme la présidente :

Merci monsieur Ikazban.

Je donne la parole à madame Raiss.

Mme Raiss :

Les mesures fiscales en vue de soutenir nos indépendants et commerçants qui ont connu une véritable asphyxie au niveau économique, bien sûr qu'on aurait voulu beaucoup plus mais comme l'a dit mon collègue juste là tout de suite, nous faisons face à des contraintes budgétaires.

Néanmoins j'ai une petite remarque et c'est vraiment un point d'intention que je voudrais formuler. J'ai bien lu qu'il y avait une exonération des salles de fêtes et j'aimerais vous dire clairement que certaines salles de fêtes ou d'événements à Bruxelles ont refusé de rembourser les acomptes de certaines personnes qui avaient prévu d'organiser un mariage durant la période de confinement. C'est-à-dire que je veux bien qu'on les soutienne, il n'y a pas de souci, mais à ce niveau-là il faudrait qu'ils respectent aussi le droit contractuel et qu'on s'assure, je ne sais comment, mais peut-être par une clause afin de s'assurer que ces indépendants respectent également le droit des consommateurs. Je crois qu'on devrait donner un signal fort à Molenbeek, nous avons plusieurs salles de fêtes et je trouve que c'est un minimum de veiller à ce que les droits de nos consommateurs soient respectés. Merci.

Mme la présidente :

Merci madame Raiss.

Je donne la parole à monsieur El Khannouss.

M. El Khannouss :

Je vais être un peu moins optimiste que tout ce que j'ai pu entendre. Je vois tout le monde se gargariser de cette aide qui est évidemment importante. Quand on voit ce qu'il s'est passé dans certaines communes qui ont été proactives, qui ont directement annoncé des aides concrètes aux commerçants et quand j'entends ici déjà trois montants qui sont avancés, monsieur l'échevin des finances qui parle de 35 millions, puis après qui corrige en disant 35.000, vous, madame la bourgmestre vous évoquez un montant de 260.000 €, globalement attribué dans le cadre de la réduction de taxes.

Pour éclairer la chandelle de mes collègues conseillers communaux : est-ce que vous savez que 90% des commerces à Molenbeek font moins de 100 m² ? Est-ce que vous savez que tous ces commerçants paient à peu près 75 à 100 € par an de taxe sur la surface occupée dans le cadre de leur activité commerciale ? La mesure qui leur est proposée aujourd'hui, et là je vais rejoindre mon collègue Karim Majoros, elle est de 75 € de moyenne, divisés par 12 x 2, cela fait 12,5€ de prime offerte par la commune de réduction. C'est extraordinaire, avec ça ils vont voir des jours meilleurs, je suis sûr et certain que leur activité économique va se développer et qu'ils vont se sentir aidés par la commune de Molenbeek quand on sait qu'on a gaspillé 35.000 € dans des tapis rouges, quand on sait qu'on s'est fait condamner et qu'on va devoir déboursier 1.700.000 € à des riches investisseurs qui possèdent des fortunes, qui ont fait 30 millions de chiffre d'affaire et 11 millions de bénéficiaires,

évidemment, donner 12,50 € aux commerçants qui crèvent la dalle, on s'en réjouit et on fait pratiquement une fête ici, on va faire la nouba dans ce conseil communal pour dire « on vous a donné des cacahouètes, soyez heureux, contentez-vous ».

Et à côté de cela, et je rejoins mon collègue Karim, on va offrir de grands cadeaux à des gens qui ont des milliers de m² exploités. Je pense ici aux commerçants de voitures, effectivement, ces gens-là, d'ailleurs certains au sein de ce conseil ont l'habitude de les fréquenter, d'ailleurs en période électorale on a vu que certains étaient contents de les avoir à leurs côtés, à travers des fêtes etc....et donc, ces gens, on va leur offrir en fait, parce que ce que les petits commerçants vont recevoir à travers ces 12,50 €, les exportateurs de voitures ce sont des milliers d'euros qu'ils vont recevoir avec cette réduction.

Et donc moi je voudrais, madame la présidente, qu'il y ait un amendement pour que les grandes surfaces comme les marchands de voitures ne puissent pas bénéficier de cette aide et que les moyens soient concentrés sur les commerces qui en ont véritablement besoin, les petits commerces qui sont pourvoyeurs d'emplois...

Mme la présidente :

Eh bien, si vous souhaitez écrire un amendement, écrivez-le, allez-y...

M. El Khannouss :

Je vous le dis tout de suite comme ça, je le dirai tout à l'heure quand on va arriver à ce point-là.

Je voudrais vous dire, madame, la bourgmestre, c'est qu'il faut impérativement aider ces commerçants. Nous avons eu à un moment donné les moyens de pouvoir, comme les autres communes qui sont aussi sous tutelle, je pense à Saint-Josse, je pense à Ganshoren, qui ont donné 2.000 €, qui ont donné 1.200 €. Simplement il a fallu être créatif et trouver ces moyens et ce n'est pas essayer de dire qu'on va faire mieux que les autres, qu'on propose du vent, non, on a la capacité de le faire. Le tout c'est de gérer les deniers publics de notre commune avec parcimonie, ce qui n'est pas fait malheureusement par cette majorité, et d'aider les commerçants lorsqu'ils connaissent un moment de crise comme celui qu'on connaît aujourd'hui. Merci.

Mme la présidente :

Je donne la parole à madame Evraud.

Mme Evraud :

En parlant de tout petits commerces, est-ce qu'on a pensé aux brocanteurs ?

Mme la présidente :

Merci madame Evraud.

Je donne la parole à monsieur Eyllenbosch.

M. Eyllenbosch :

Je crois que quand on veut aider, que ce soit petit ou que ce soit grand, vu les problèmes que les commerçants ont connus maintenant avec ces problèmes du Covid, tout est bon à prendre.

Je ne vais pas commencer à polémiquer sur la façon dont cela se répartit, je voudrais simplement attirer l'attention, madame la présidente, sur un élément régulier que je constate entre les aides qui sont faites au niveau fédéral, au niveau régional et maintenant ici au niveau communal en ce qui concerne Molenbeek, on regarde un mur et quand on regarde le mur on ne voit pas toutes ses briques et il y a pour l'instant un secteur qui est en partie oublié dans le cadre des aides au niveau du commerce, ce sont les entreprises qui travaillent avec les commerçants et avec les fournisseurs et qui aujourd'hui ont des prestations qui ont été interrompues parce qu'ils n'ont plus pu fréquenter les magasins, dans le cadre de démonstrations, d'animations etc...et ce personnel-là, généralement ce sont de petits indépendants qui sont reliés à des sociétés de field-marketing et ils n'ont pas pu travailler et ils ne bénéficient pas d'aide actuellement parce que dans les arrêtés qui ont été pris ils ne sont pas compris dans ces aides. Donc j'attire simplement l'attention sur cette situation-là.

En tout cas je crois que toute aide est bonne à prendre et j'espère que si on a la possibilité de faire encore quelque chose pour les commerçants, quels qu'ils soient, ce sera le bienvenu. Je voudrais aussi attirer l'attention sur le fait que quand on a une augmentation du chiffre d'affaire, cela ne veut pas dire pour ça qu'on a une augmentation de la marge parce que c'est très bien de croire qu'ils ont fait un gros chiffre d'affaire mais il ne faut pas oublier non plus que les prix d'achat ont aussi fortement augmenté.

Mme la Présidente :

Ecoutez, avant de passer la parole éventuellement pour des compléments aux échevins, je vais quand-même vous donner mon sentiment sur ce débat.

Il nous a fallu trouver un critère pour choisir qui on allait détaxer et on est dans le domaine des débats sur les taxes, on l'a vu encore au dernier conseil, dans un débat extrêmement difficile où les recours pleuvent, où la menace de pratiques discriminatoires est pendante à tout moment. Ce n'était pas évident d'à la fois rencontrer l'objectif d'aider nos commerçants à faire face à cette crise et pouvoir être sûr que la mesure soit à la fois utile et non-attaquable. Alors on a choisi un critère assez simple, le critère c'est, « fermé à cause de la crise Covid 19 ». Fermé à cause de la crise Covid 19 ? Vous recevez de l'aide, c'est assez simple.

Pourquoi les night-shops ? Parce que les night-shops ont une grande partie de la nuit qui a été amputée par les mesures Covid 19 et donc on les considère comme fermés une grande partie du temps. Ça peut sembler pas juste, vous auriez peut-être aimé d'autres critères mais je pense que c'est un critère qui a le mérite d'être assez clair, assez simple, assez visible, non-attaquable et qui rencontre l'objectif.

Par rapport à ce qui est proposé par M. Vancauwenberge, nous avons, au niveau du collège, nous avons pris le soin de regarder votre amendement et de peser le pour et le contre et c'est une idée qui nous intéresse, c'est une idée tout-à-fait utile et intéressante. Par contre, nous pensons qu'il est risqué de la mettre telle que vous la proposez aujourd'hui dans ce texte-ci, de nouveau parce qu'il y a de grands risques de recours, certainement si on va, entre guillemets, affronter les grandes surfaces. Le faire sur un coin de table ce soir, de cette manière-là, ne nous semble pas approprié. Par contre, nous pensons que ceci mérite d'être intégré au débat sur le règlement-taxe futur et votre proposition nous semble tout-à-fait intéressante.

Voilà ce que je voulais dire à ce stade et après je suppose que les échevins vont aussi vouloir répondre dans ce débat.

Je donne la parole à monsieur Van Leeckwyck.

M. l'échevin Van Leeckwyck :

Tu as déjà répondu à ce que j'allais dire et en effet, l'amendement proposé nous intéresse évidemment mais tu as tout-à-fait raison parce qu'en plus, cela demande quand-même une petite étude. Pour créer une nouvelle taxe, il y a une procédure et il faut prévoir un crédit budgétaire, il faut évaluer la taxe, il y a tout un travail à effectuer. On ne peut pas dire non plus qu'on va taxer tel magasin, il faut faire le tour des magasins, il faut évaluer tout ça. Comme la bourgmestre vient de le dire, ce n'est pas possible comme ça mais on va y penser. En plus, ici c'est pour taxer plus et le point qu'on a mis c'est pour une réduction, donc je pense que ce n'est peut-être pas l'idéal de tout mélanger.

Pour les night-shops, ce qu'on a fait, évidemment on a réfléchi en collège, on a fait des propositions mais toutes ces propositions je les sou mets toujours à mon service des taxes qui lui-même nous guide, nous dit où cela peut.

Pour les voitures d'occasion il y avait ce fameux problème de discrimination qu'on nous reproche souvent. Il y avait aussi ce critère de vitesse parce qu'on vient maintenant chez vous avec ça mais évidemment on a dû y réfléchir et le passer aussi, comme je l'ai dit, au service des taxes.

Pour les night-shops, en effet certains avaient dit 'non' mais en fait ils fermaient plus tôt donc on a coupé la poire en deux et on a dit un mois au lieu de deux mois.

Ce sont les points que je voulais compléter.

Pour la différence de montant, madame la bourgmestre se base sur le montant que madame Van Campenhout nous a remis dans un tableau d'estimation. Moi je me base sur le chiffre que Valérie Marneffe a remis aux taxes, qui n'est plus la ligne budgétaire mais ce sont déjà les droits constatés qu'elle a effectués en 2019. N'empêche que c'est vrai que la différence est assez importante entre ce que j'ai dit, en plus, madame la bourgmestre ajoute aussi les marchés donc je vais quand-même vérifier pour être certain...

Mme la Présidente :

C'est-à-dire que le montant que j'ai cité est un maximum, il ne sera probablement pas atteint.

M. l'échevin Van Leeckwyck :

Pour les brocanteurs, qu'est-ce que tu veux dire par les brocanteurs ? Ce sont des activités...

Mme la Présidente :

Je pense qu'on va continuer, je donne la parole à monsieur Gjanaj.

M. l'échevin Gjanaj :

Je voulais rajouter que le critère qui est le plus important ici c'est que la commune de Molenbeek a voulu travailler sur l'effet ou l'impact que notre commune peut avoir sur les commerces. En période de crise, il est évident que la commune va neutraliser les effets de ces taxes par rapport aux commerces, c'était la moindre chose qu'on pouvait faire.

Il faut ici avoir à l'œil qu'on s'est calqué au niveau des périodes. Pourquoi une période de deux mois ? Parce qu'on s'est calqué exactement sur les autres niveaux de

pouvoir qui ont considéré que c'était deux mois, le fédéral, le régional. Il faut savoir que pour les primes régionales, qui sont quand-même le critère important, pour savoir le nombre d'entreprises qui éventuellement demandent le soutien, ce sont 1.174 entreprises qui ont obtenu la prime régionale. Si on fait 1.174×1.000 , on arrive déjà à plus d'un million si on voulait amener un prime qu'il fallait donner aux commerçants. Quand on prend les communes qui ont déjà été citées, qui sont beaucoup plus petites, on arrive à des chiffres de deux ou trois cents commerces en tout, nous on est déjà à 1.174 commerces qui ont demandé cette prime et obtenu cette prime. En plus de ça, les communes citées ont d'autres finances que nous. Il est vrai que par exemple Saint-Josse, c'est une commune qui est pauvre au niveau de la population mais elle est quand-même un peu plus riche que nous au niveau des taxes sur les bureaux et c'est une latitude qui est importante et une différence qui est importante pour nous.

Au niveau de la mobilité et de toutes les autres idées qui ont été évoquées par monsieur Ikazban, comme j'ai répondu par rapport à l'interpellation ou la question de madame Raiss, c'est qu'on est justement dans cette optique-là de fournir le plus de soutien possible avec l'extension des terrasses. On a aussi l'idée un peu comme à la chaussée d'Haecht, quand il n'y a pas possibilité d'avoir une place devant, prendre les emplacements de parking. C'est vraiment avoir une créativité à tous les niveaux avec des propositions tout-à-fait correctes aussi des commerces.

Au niveau des horaires, malheureusement, on est tenu au niveau de la zone de police et la zone de police ce n'est pas seulement nous. Déjà pour augmenter l'heure à 00h30 cela a été tout un débat parce que c'est quand-même une compétence de la zone de police.

Par rapport aux salles de fêtes, ce sont bien sûr des acteurs privés mais dès qu'on a la possibilité d'être en contact par différents canaux, notamment les permis d'environnement et les permis d'urbanisme, on ne manquera pas de faire les remarques pour les responsabiliser puisque nous demandons via les permis d'environnement d'avoir des entreprises qui soient des entreprises responsables. Notamment aussi leur rappeler le rapport de courtoisie et le bon rapport avec leur clientèle. Donc nous ne manquerons pas de rappeler cet élément-là.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Eylenbosch.

M. Eylenbosch :

Vous me faites peur quand vous annoncez la possibilité d'étudier, non, l'étude d'une taxation des grandes surfaces et par rapport à leur chiffre d'affaire. Comment est-ce que vous allez déterminer quelle grande surface peut être taxée et laquelle peut ne pas être taxée ?

La deuxième chose, nous avons quand-même pas mal de chaînes qui sont présentes sur le marché. Les personnes qui gèrent les magasins n'ont pas toujours le stock en gestion, c'est parfois un stock qui est géré par la maison centrale qui elle ne se trouve pas sur notre commune, qui se trouve ailleurs, en dehors de la commune. Parce que maintenant, même Delhaize étant parti, je ne crois pas qu'il nous reste un seul siège social d'une grande chaîne de magasins et que toutes les mesures que nous pourrions prendre à ce niveau-là se révéleront comme étant inefficaces. J'ai un petit peu peur que ce genre de décision ne fasse que retomber la responsabilité du paiement sur des entreprises qui sont plus petites et comme elles ont déjà été fortement impactées par la crise, avec des membres du personnel, des frais supplémentaires, des ouvertures bloquées, moins de consommateurs etc...ce n'est

pas leur faciliter la tâche non plus que de penser à ce genre de choses parce que je ne suis pas convaincu, connaissant le travail qu'ils ont fait, qu'ils ont fait une marge supérieure à ce qu'ils faisaient précédemment.

Mme la Présidente :

Merci monsieur Eylenbosch.

Ik geef het woord aan mijnheer Vancauwenberge.

M. Vancauwenberge :

Je me réjouis que la proposition que nous faisons intéresse le collège. Pour que ça ne reste pas lettre morte, je propose d'ajouter dans le texte que le collège étudiera la possibilité de taxer les grandes surfaces ou les caisses automatiques dans les grandes surfaces dans les deux mois par exemple pour justement financer toutes ces mesures d'aide aux petits commerçants. Est-ce qu'on peut ajouter cela dans....

Mme la Présidente :

On va se consulter et vous répondre.

Je donne la parole à monsieur El Khannouss.

M. El Khannouss :

Vos répliques ne m'ont vraiment pas encore convaincu. Je suis très inquiet parce que quand j'entends les explications de l'échevin des finances et quand j'entends certaines explications données par l'échevin de l'économie qui compte occuper l'espace public pour mettre des agrandissements de terrasses, je ne pense pas que les citoyens molenbeekois attendent ce genre de choses. Je crois qu'il y a moyen d'être plus créatif, rencontrer les intérêts des commerçants évidemment mais aussi faire attention à ne pas pénaliser les habitants qui, je le rappelle, se déplacent dans nos rues et que l'exemple qui a été donné de Schaerbeek fait qu'aujourd'hui, les autorités de Schaerbeek ont retiré justement ces constructions en bois parce qu'elles posaient de véritables problèmes de sécurité pour les habitants.

Ce que je souhaiterais, monsieur l'échevin des finances, c'est obtenir la liste et les montants précis des exonérations concernant l'ensemble des différents secteurs économiques de la commune qui vont bénéficier de ces aides, si vous voulez bien. Et que ce soit envoyé à tous les conseillers communaux pour qu'on se rende compte que la majorité des commerçants molenbeekois vont recevoir une aide entre 10 et 12,50€, ce que je disais tout à l'heure, des cacahouètes. Ce serait bien d'avoir les documents qui le démontrent. En vous remerciant pour vos réponses.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

Je suis très content d'entendre que l'échevin imagine aussi la possibilité d'aider des commerçants à rendre leur commerce plus attractif, avec des idées originales de soutien.

J'avais oublié d'évoquer un élément. C'est l'échevin des finances qui est l'échevin de l'économat, il me semble, je pense qu'une façon d'aider nos commerçants aussi c'est, à un moment donné, dans tous les frais que cette commune doit faire, tous les jours, toute l'année, c'est qu'à un moment donné, évidemment tout en respectant les marchés publics, les lois et les règles, dans la mesure du possible, à chaque fois de favoriser aussi nos commerçants locaux qui fournissent ici et là des produits. Je pense que là aussi il y a une façon d'aider les commerçants de manière concrète et significative. Je vous remercie.

Mme la Présidente :

Merci beaucoup. Je vous propose de revenir avec une formulation par rapport à votre proposition et peut-être de continuer en attendant puisqu'on doit l'écrire.

Je propose qu'on revienne au 17 où j'avais promis qu'on travaille sur une phrase à intégrer dans notre délibération pour tenir compte de la proposition faite par monsieur Vancauwenberge. Je vous propose un considérant supplémentaire, à la fin des considérants, qui serait celui-ci : « Considérant que le collège évaluera d'autres bases de taxation concernant les grandes surfaces dans le cadre des règlements-taxe pour l'année 2021 ».

Il s'agit bien d'intégrer ceci dans un débat serein sur les règlements-taxe avec une construction quand-même lourde et pas quelque chose de léger, fait sur un coin de table. Est-ce que cela peut rencontrer votre demande ? Un vote sur cet amendement ? Est-ce que vous êtes d'accord qu'on mette au vote la proposition qu'on a eue, monsieur Vancauwenberge, ça vous va ? Superbe, donc l'amendement devient un autre amendement qui est celui que je viens de lire. C'est la phrase du collège suite au débat qu'on a eu, d'accord, on fait ça ? Je la relis. On vote d'abord sur l'amendement comme toujours en technique de vote. C'est-à-dire que cela devient en fait un amendement commun, majorité et vous puisque nous sommes d'accord a priori. C'est ce que je viens de voir chez monsieur Vancauwenberge. C'est la contre-proposition qui vous est faite. La proposition qui vous est faite en entendant ce que vous avez dit et en entendant ce que moi j'ai dit c'est-à-dire la nécessité absolue de se préserver de tout recours et de travailler de manière sereine et construite sur les taxes, c'est celle-ci. Si vous ne souhaitez pas qu'on aille vers cela, on ne va pas vers cela, moi je ne vous oblige pas à retirer votre amendement. Je pensais que ceci pourrait rencontrer votre proposition et je vois que monsieur Vancauwenberge avait l'air content, je ne sais travailler qu'avec ce que je vois. Est-ce que cela peut rencontrer votre préoccupation monsieur Vancauwenberge ? Parce que c'est l'amendement de monsieur Vancauwenberge. Oui. Alors on met l'amendement qui est devenu : « Considérant que le collège évaluera d'autres bases de taxation concernant les grandes surfaces dans le cadre des règlements-taxe pour l'année 2021 », au vote. C'est l'amendement majorité-PTB.

Pouvez-vous approuver ?

L'amendement déposé par Monsieur Vancauwenberge et modifié en cours de séance est adopté par 28 votes positifs, 1 vote négatif et 4 abstentions. Le Conseil approuve le point.

35 votants : 28 votes positifs, 7 abstentions.

Het amendement ingediend door de heer Vancauwenberge en gewijzigd tijdens de zitting wordt met 28 stemmen voor, 1 stem tegen en 4 onthoudingen aangenomen.

De Raad keurt het punt goed.

35 stemmers : 28 positieve stemmen, 7 onthoudingen.

Mme la Présidente :

Justification d'abstention chez monsieur El Khannouss et chez monsieur Eylenbosch et monsieur Majoros.

M. El Khannouss :

... la population, les Molenbeekoises et les Molenbeekoïses mais aussi ceux qui font vivre notre commune sur le plan économique, qui proposent de l'emploi, qui dynamisent notre commune. Il faut quand-même se rendre à l'évidence, ce que vous proposez ici à travers ces aides ce sont vraiment, je voulais dire des cacahouètes mais je vais être un petit peu plus respectueux, c'est vraiment se moquer de tous ces gens qui tous les jours se lèvent le matin pour faire vivre leur famille, leur proposer une aide qui je pense a été motivée simplement par le fait que vous voulez montrer que vous avez posé un acte même si pour moi il est plus symbolique que réellement concret. J'aurais aimé que vous ayez un peu plus d'imagination, que vous ayez un tout petit peu plus de courage et que vous fassiez comme l'ont fait les dirigeants d'autres communes limitrophes qui ont pris en charge des frais très importants en complément des aides fédérales et régionales qui ont été évoquées ici au sein de ce conseil.

Pour toutes ces raisons, mon groupe politique va s'abstenir parce qu'il s'agit ici d'une proposition qui est faite qui ne va pas du tout aider les commerçants. Evidemment, les plus importants, ceux qui possèdent des grands garages et des grandes surfaces vont pouvoir bénéficier de ces réductions, par contre les commerçants, il faut savoir que 90% de ceux-ci ont moins de 100m² et concrètement c'est une réduction de 12,50€ et c'est inacceptable.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Eylenbosch.

M. Eylenbosch :

Je ne veux pas voter spécialement contre le projet, je me suis abstenu tout simplement parce qu'ayant voté contre l'amendement, je me voyais mal accepter cet amendement dans le texte tel qu'il est présenté aujourd'hui. Voilà la raison de mon abstention.

Mme la Présidente :

Merci monsieur Eylenbosch.

Je donne la parole à monsieur Majoros.

M. Majoros :

Soutenir les commerçants c'est une bonne idée, on aurait pu soutenir ça, on aurait pu voter pour mais quand on fait les comptes et qu'on constate que sur votre budget estimé à 266.000€, sur base du budget 2019, en fait vous en consacrez 125.000 € rien que pour les marchands de voitures, je viens de faire le calcul sur base des chiffres qui ont été rentrés, je trouve que c'est totalement inéquitable. Ecolo-Samen ne pouvait pas soutenir un point qui en fait pour des raisons nébuleuses, sur base de suppositions de risques de recours vous décidez de faire un énorme cadeau à des gens qui nuisent à la qualité de vie dans nos quartiers et ça on ne pouvait pas le soutenir. Vous auriez pu faire un autre choix et faire en sorte que davantage de moyens de ce budget, 266.000 €, soient consacrés à de honnêtes commerçants et cela n'a pas été le cas malheureusement.

Mme la présidente :

Merci à tous.

**19. Finances - Budget communal extraordinaire 2020 - Modification budgétaire n°1
Financiën - Buitengewone gemeentebegroting 2020 - Begrotingswijziging nr 1**

Mme la Présidente :

C'est la première modification budgétaire, elle concerne uniquement l'extraordinaire et vous avez vu les modifications dans les tableaux, je n'ai pas beaucoup de commentaires à faire.

Je donne la parole à monsieur De Block.

M. De Block :

Si j'ai bien compris, ces modifications budgétaires n'ont pas été discutées ou présentées aux sections réunies le lundi et je trouve cela très dommage. J'aurais bien aimé comprendre pourquoi dans cette période de crise Covid, avec l'été qui se prépare, avec plein de mois devant nous où des jeunes auront avant tout surtout l'espace public comme terrain de jeu, je lis des choses dans ces modifications budgétaires qui m'interpellent, qui m'inquiètent, que je trouve à première vue pas correctes mais peut-être qu'avec vos explications ça sera plus clair.

D'abord je dois constater qu'au niveau des espaces verts, plaines de jeux, je ne sais pas exactement quel est le sujet précis, il y a une réduction de moitié, dans le volet 725 il y a 350.000 € en moins qui est prévu comme dépense.

Au niveau du sport, il y a dans le volet 721, 400.000 € de dépenses pour des infrastructures sportives en moins.

Dans le volet 723, il y a 680.000 € en moins pour les salles de sport, je pense liées à des bâtiments scolaires.

Peut-être que ce sont des reports, peut-être qu'avec le Covid on a dû déporter ou reporter mais j'aimerais bien avoir une explication.

Je vois que dans les bâtiments scolaires, il y a aussi 360.000 € de coupe et 50.000 € de coupe, ça veut donc dire 410.000 € de coupe, il y a un investissement en plus de 300.000 € mais il reste encore 110.000 € d'investissements en moins pour les bâtiments scolaires. A Molenbeek, désinvestir dans les bâtiments scolaires, je pense que ce n'est pas une bonne idée. Donc j'attends vraiment les explications.

Il y a un projet où il y a du logement qui n'est pas construit, 1.200.000 €. Je pense qu'à Molenbeek, des logements dans le cadre de contrats de quartier ou autres, cela vaut la peine donc j'aimerais vraiment bien avoir des explications surtout parce que je vois qu'il y a un investissement qui est clair et qui s'engage et c'est 300.000 € pour des caméras de surveillance en plus.

On voit qu'on désinvestit, peut-être par des reports, mais on désinvestit dans les espaces verts, dans les infrastructures sportives, et finalement, dans les infrastructures scolaires et sportives et on investit dans des caméras de surveillance. Je trouve que les choix ne sont pas les bons.

Mme la Présidente :

Merci monsieur De Block.

Je donne la parole à monsieur Daif.

M. Daif :

D'abord je dis à monsieur De Block, aux sections réunies vous n'étiez pas là, c'est un peu étonnant. C'est un peu étonnant que vous dites que cela n'a pas été présenté, vous n'étiez pas là, mais sur le fond je suis d'accord avec vous que cela n'était pas présenté, l'extraordinaire, je suis tout-à-fait d'accord, vous n'étiez pas présent, donc c'est un peu étonnant. J'aurais souhaité qu'on ait un débat en section réunie par rapport à ce volet-là qui est important, je ne vais pas entamer le débat.

Mme la Présidente :

Merci monsieur Daif.

Je donne la parole à monsieur Majoros.

M. Majoros :

Peut-être que pour les caméras vous nous aviez expliqué que c'étaient des caméras thermiques en fait et que c'est dans le cadre de la crise Covid, pour détecter directement les personnes qui présenteraient un des symptômes du Coronavirus.

On avait, quand on avait adopté ce projet de budget initial, en extraordinaire mais aussi en ordinaire, on avait pointé le fait que pour réaliser des projets il fallait des gens et qu'il fallait suffisamment de personnes, des architectes, du personnel technique, du personnel d'appui aussi pour pouvoir faire avancer chacun des projets, que ce soit de développement de propriétés communales, que ce soit de bâtiments financés dans le cadre de contrats de quartier, d'équipement mais aussi de voirie par exemple et on avait pointé le fait qu'il n'y avait pas davantage d'engagements qui étaient prévus, en tout cas pas suffisamment.

Je pense que le budget est une conséquence de ça. Bien sûr on peut comprendre que certains projets aient été reportés ou que certaines tranches de travaux n'aient pas pu être exécutées puisque, en tout cas dans les premières semaines du confinement, il y avait beaucoup moins de chantiers qui étaient ouverts et fort heureusement. Néanmoins, ces modifications budgétaires qui nous sont présentées, finalement, assez peu de temps après l'adoption-même du budget ne peuvent que nous étonner. Est-ce que vous avez assez de gens pour tenir même ce que vous proposez et qui est déjà revu à la baisse ? Sinon, comment allez-vous faire ? Je vous remercie.

Mme la Présidente :

Je vous remercie pour vos questions.

Je donne la parole à monsieur Ben Salah.

M. Ben Salah :

J'étais étonné d'apprendre qu'il y a eu une section réunie avec des explications sur le budget, je n'y ai pas été invité. J'ai fait la visite de...

Mme la Présidente :

Si c'est correct, toutes nos excuses, ce n'est évidemment pas normal.

M. Ben Salah :

J'aurais voulu avoir toutes les explications afin de pouvoir apporter également quelques précisions quant à mes positions. Je ne vais pas m'étendre sur le sujet, je tenais à vous le signaler, j'imagine que c'est une erreur.

Mme la Présidente :

J'imagine que c'est lié à votre toute récente arrivée parmi nous mais toutes nos excuses.

Je donne la parole à monsieur Van Leeckwyck.

M. l'échevin Van Leeckwyck :

Je fais d'abord une petite introduction.

Pourquoi ça n'a pas été présenté en section réunie ? D'abord, comme on l'a fait remarquer, il n'y avait personne du PTB, vous auriez pu au moins envoyer une personne. C'est madame Van Campenhout qui s'occupe des modifications budgétaires et elle préfère tout centraliser, les discussions sur les modifications budgétaires qui auront lieu en septembre. Ici, la modification budgétaire ne concerne que l'extraordinaire, moi je dirais que c'est plus un toilettage des tableaux.

Je vais laisser la parole à Jef pour éventuellement savoir pourquoi ils ont choisi tel ou tel dossier mais c'est aussi une demande de notre inspecteur d'être plus réaliste quant aux projets parce que cela ne sert à rien non plus d'avoir trente-six projets si on n'arrive pas à les réaliser.

Mme la Présidente :

Merci monsieur Van Leeckwyck.

Je donne la parole à monsieur Jef Van Damme.

M. l'échevin Van Damme :

La plupart des modifications budgétaires sont des adaptations à la réalité c'est-à-dire que parfois il suffit de reporter d'un mois la réalisation d'un projet pour dire que cela tombe dans une autre année budgétaire. Cela explique notamment le fait que dans ces tableaux on reporte, par exemple la rénovation de l'école 10 qui avait été prévue initialement cette année, à l'année prochaine juste parce qu'on perd 2 à 3 mois dans l'élaboration d'un meilleur projet qu'il ne l'est aujourd'hui. Par contre il y a un autre projet qu'on va réaliser cette année-ci tandis qu'il n'était pas prévu cette année, c'est le projet de réaménagement de l'école 13 qui était prévu initialement en 2021. Cela veut dire grosso-modo que nos efforts budgétaires en matière d'écoles restent exactement les mêmes, on n'y change rien, il y a juste un timing qui est différent par rapport à ce qui était prévu initialement.

Il y a quelques autres petites adaptations, quelques petits projets qu'on n'arrivera pas à faire cette année mais grosso-modo les montants restent exactement les mêmes et donc les modifications qui sont présentées ici ne présentent en aucune manière un changement

de politique. Je tiens quand-même à préciser aussi que plutôt que d'attendre fin d'année et de dire en fin d'année qu'on n'a pas réussi à faire telle ou telle chose, nous avons choisi d'avoir un budget vérité et de vous proposer ici des chiffres tels qu'ils sont véritablement et de ne pas dire jusqu'à la fin de l'année que finalement on n'a pas pu.

Evidemment, monsieur Majoros, on aimerait bien avoir des personnes en plus pour pouvoir réaliser plus de projets mais évidemment vous connaissez comme nous la situation financière de la commune et engager du personnel en plus, ce n'est pas évident du tout.

Deuxièmement, je tiens à compléter ce que monsieur Van Leeckwyck a dit, c'est-à-dire qu'on est toujours une commune sous tutelle, ce qui veut dire notamment qu'en fonds d'emprunt, c'est-à-dire, des projets qui ne sont pas subventionnés par un autre pouvoir que le nôtre, on ne peut pas dépasser un certain montant et donc, au début de l'année, quand on vous présente un budget, on vous présente un budget avec certaines attentes par rapport à des subsides qu'on va obtenir. Si on ne les obtient pas en cours d'année, cela veut dire que soit on doit les payer sur fonds propre et aggraver notre situation financière, soit on doit les reporter d'un an, quelques mois, ça dépend. Aujourd'hui nous vous présentons des choses qui vont tout-à-fait dans ce sens sans pour autant changer fondamentalement notre budget, certainement pas en matière d'infrastructures scolaires où on va investir la plus grande partie de nos fonds dans les années qui viennent.

Mme la Présidente :

Je rappelle qu'on parlait quand-même d'entre 27 et 30 millions pour nos écoles dans les années qui viennent. Ce sont effectivement des projets qui parfois doivent être revus pour être ceux qu'on souhaite et quand on saute une année, cela fait vite des montants qui passent d'un budget à un autre.

Je donne la parole à monsieur Majoros.

M. l'échevin Van Damme :

J'avais oublié un seul point, excusez-moi, un point qui n'est pas dans le budget mais qui va arriver, qui va arriver dans le budget prochain parce qu'on n'a pas encore les chiffres exacts, nous avons eu confirmation d'obtenir des centaines de milliers d'euros, 200 ou 300.000 € de subsides pour des projets de voirie qui sont en cours. Nous avons eu la confirmation par mail que nos projets sont acceptés mais nous n'avons pas encore la confirmation officielle du montant exact. Ce sont par exemple des choses qui vont encore venir dans le courant de l'année, qui vont alléger un peu les dettes et qui vont vous être présentées en novembre mais qu'on ne peut pas encore mettre dans le budget parce qu'on n'a pas encore les montants exacts aujourd'hui. Ce sont des demandes de subsides que les services d'Abdellah Achaoui et les miens ont introduites conjointement. Parfois il y a donc aussi de bonnes nouvelles qui arrivent, elles ne sont pas encore inscrites ici parce que, comme je vous l'ai dit, on n'a pas encore les chiffres exacts.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Majoros.

M. Majoros :

Merci à Elke Van Den Brandt qui est en train de mener une politique qui permet de faire en sorte qu'il y ait davantage de mobilité douce aussi dans l'ensemble des communes et notre commune n'est pas en avance sur ce point.

C'est intéressant de voir que quelques semaines à peine après avoir adopté un budget, avoir présenté et défendu un budget, vous nous disiez qu'en fait ce n'était pas réaliste. Je trouve ça incroyable, oui vous l'avez dit, vous étiez plusieurs du collège à dire que maintenant vous présentez quelque chose de réaliste.

Ce qui est assez étonnant c'est que moi je vous ai demandé si vous aviez suffisamment de personnes pour le faire, je m'attendais à ce que vous me disiez « oui, bien sûr rassurez-vous », en fait pas du tout, vous vous dédouanez en indiquant qu'après tout l'argent n'est pas suffisant. Vous avez augmenté les dépenses de personnel en tout dans cette commune, vous avez fait d'autres choix que de les mettre dans des projets ou dans des fonctions qui permettent de développer des projets, assumez-le. Je ne suis pas rassuré par votre réponse, j'espérais que vous me disiez que oui, bien sûr, qu'à la fin de l'année vous auriez pu réaliser une bonne partie du programme et je n'ai pas reçu ces assurances. Je suis persuadé, malheureusement, et je dis cela pour que vous saisissiez, quand nous verrons les comptes de 2020 et quand nous regarderons déjà le budget de 2021, nous constaterons qu'un grand nombre de projets supplémentaires auront été reportés parce que vous n'aurez pas eu suffisamment de personnel et d'énergie pour les développer et on ne peut que le regretter. Notre commune a besoin de projets, ses habitants ont besoin de vivre dans un meilleur cadre et les efforts que vous déployez sont à la baisse, c'est évidemment dommage.

Mme la Présidente :

Ik geef het woord aan mijnheer De Block.

M. De Block :

Vous dites que vos ambitions restent les mêmes, moi je constate dans votre propre budget qu'il y a une diminution de quatre millions.

Les projets scolaires peuvent maximum s'étaler sur un million ou quelque chose comme ça donc vous ne dites pas la vérité, vous n'expliquez pas les quatre millions de différence, ça c'est une première chose.

Vous parlez des bâtiments scolaires, j'ai parlé aussi des espaces ou des plaines de jeux, des espaces verts, vous n'y répondez pas.

La question évidemment, quand on voit le désinvestissement à haut niveau de certains points, de quatre millions, et néanmoins quand-même encore investir dans des caméras de surveillance, vous ne répondez pas sur ce choix politique. Vous n'y répondez pas, je ne trouve pas ça correct.

Mme la Présidente :

Merci à tous.

Pouvez-vous approuver ?

Le Conseil approuve le point.

31 votants : 19 votes positifs, 5 votes négatifs, 7 abstentions.

De Raad keurt het punt goed.

31 stemmers : 19 positieve stemmen, 5 negatieve stemmen, 7 onthoudingen.

20. Finances - Fabrique d'Eglise Saint-Charles Borromée - Compte 2019
Financiën - Kerkfabriek Sint-Karel Borromeus - Rekening 2019

Mme la Présidente :

Pouvez-vous approuver ?

Le Conseil approuve le point.
37 votants : 37 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
37 stemmers : 37 positieve stemmen.

21. Finances - Fabrique d'Eglise Saint-Jean Baptiste - Compte 2019
Financiën - Kerkfabriek Sint-Jan Doper - Rekening 2019

Mme la Présidente :

Pouvez-vous approuver ?

Le Conseil approuve le point.
37 votants : 37 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
37 stemmers : 37 positieve stemmen.

22. Finances - Fabrique d'Eglise Sainte-Barbe - Compte 2019
Financiën - Kerkfabriek Sint-Barbara - Rekening 2019

Mme la Présidente :

Pouvez-vous approuver ?

Le Conseil approuve le point.
37 votants : 37 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
37 stemmers : 37 positieve stemmen.

23. Finances - Fabrique d'Eglise de la Résurrection - Compte 2019
Financiën - Kerkfabriek Verrijzenis - Rekening 2019

Mme la Présidente :

Pouvez-vous approuver ?

Le Conseil approuve le point.
37 votants : 37 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
37 stemmers : 37 positieve stemmen.

24. Recettes communales - Vérification de l'encaisse communale du 01.01.2019 au 31.12.2019.
Gemeenteontvangsten - Controle van het gemeentekasgeld van 01.01.2019 tot 31.12.2019.

Mme la Présidente :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
35 votants : 35 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
35 stemmers : 35 positieve stemmen.*

25. Finances - Modifications budgétaires de clôture (99) de l'exercice 2019
Financiën - Begrotingswijziging (99) betreffende de afsluiting van het dienstjaar 2019

Mme la Présidente :

Je propose qu'on fasse les points 25 et 26 ensemble, ça a été l'objet des séances de sections réunies de lundi.

Je pense que du coup on n'a pas de présentation à faire, monsieur l'échevin ? Vous voulez dire un petit mot ? D'accord, il manquait beaucoup de monde aux sections réunies, c'est un peu dommage. Je veux réinsister sur le fait que c'est le moment où les questions techniques doivent être posées, c'est le moment où nous avons avec nous aussi les collaborateurs techniques qui peuvent parfois être tout-à-fait utiles évidemment pour avoir toutes les précisions. C'est un peu dommage de venir troubler le débat politique par des questions techniques parce qu'on n'a pas été capable de se dégager alors même que la commune fait l'effort d'organiser la séance avec présence de conseillers, de techniciens etc....j'insiste pour que vous soyez présents aux commissions réunies et sinon, que vous évitiez de poser des questions techniques dans le conseil qui suit, ce n'est pas tout-à-fait logique.

Je donne la parole à monsieur Van Leeckwyck.

M. l'échevin Van Leeckwyck :

Je voulais faire une petite introduction parce que n'oubliez pas que nous sommes filmés et je me dis qu'il faut être un peu didactique.

Je sais que 18h c'est tôt pour la section réunie mais je vous rappelle que nous sommes toujours en période de précaution Covid et il en est de même pour le conseil et on doit essayer d'accélérer les choses.

Nous étions peu nombreux à la section réunie de présentation des comptes 2019. Néanmoins nous avons pu répondre aux questions techniques posées par l'assemblée. Je remercie Els Mauclet, notre receveuse communale, pour sa présentation et pour le travail effectué par elle et son équipe et les documents qu'elle a pu rassembler. Petit rappel, nous parlons bien ici des comptes 2019 et comme l'a rappelé aussi madame Bastin pour le CPAS, c'est la constatation à posteriori des dépenses de toutes les recettes de l'exercice 2019. Vous avez reçu les divers documents, comptes, bilans de résultats, vous pouvez toujours venir à la commune consulter ce qui est un peu trop volumineux parce que c'est vrai qu'il y a des documents relativement épais. Je suis toujours à votre disposition en dehors du conseil pour répondre à vos questions techniques parce qu'aujourd'hui je ne pourrai pas répondre.

Je rappelle que nous sommes toujours sous tutelle et que le compte a été validé par le comité d'accompagnement. Pour avoir un ordre de grandeur, parce que je pense que c'est quand-même assez intéressant, nous parlons de 182.964.607 € de droits constatés nets pour l'ordinaire, ce sont 42.773.845 € de droits constatés nets pour l'extraordinaire, pour l'exercice propre. Petite documentation, ce qui nous donne une augmentation de plus de 20 % par rapport à 2014. On voit quand-même que nous recevons plus et nous dépensons plus. Depuis 2016 nous sommes revenus à l'équilibre. Ce que j'appelle l'équilibre c'est d'avoir les droits constatés et les engagements plus ou moins à même niveau.

Nous pouvons constater que dans l'ensemble le compte reflète bien les prévisions budgétaires. Evidemment, il peut toujours y avoir pour quelques rubriques des montants qui augmentent ou qui diminuent en fonction de divers facteurs comme la conjoncture économique du moment, des problèmes de procédure. Dans les différents tableaux que nous vous avons présentés, nous avons pu voir une certaine stabilité ou des chiffres rassurants dans la ventilation en pourcentages par rapport aux rubriques des recettes et des dépenses. Et dans un autre tableau, la comparaison du budget et du compte budgétaire, nous constatons qu'il y a peu de différences. Comme je l'ai dit, nous sommes relativement alignés. Nous savons que nous sommes dans une période difficile point de vue des finances, à tous niveaux, national, international, donc au niveau communal nous sommes prudents et nous n'attendons pas les résultats du compte pour entreprendre des démarches. Néanmoins, le compte permet de confirmer les tendances bien qu'on peut voir qu'il y a une tendance de diminution ou d'augmentation, mais il faut aussi parfois voir sur quelques années pour voir si cela se confirme.

Je vais éviter de citer trop souvent le mot Covid 19 mais il est un fait que pendant cette période, les rendez-vous pris pour nous rencontrer avec des services de la région, pour avoir des explications sur des solutions ou des problèmes que nous avons rencontrés, ces rendez-vous ont été annulés. Les services, les échevins concernés, moi-même, nous restons vigilants et nous reprenons les différents contacts nécessaires.

J'en viens à ces points d'attention dont madame Els Mauclet vous a fait part aussi lundi. Pour l'ordinaire, en recettes de prestations, nous devons être plus vigilants au niveau des activités de Parking.Brussels.

Toujours à l'ordinaire, en recettes de transferts suivent la perception du précompte immobilier qui a été repris par la région et aussi, vous avez déjà fait quelques remarques sur ce point mais on est bien conscient, en recettes de transferts, on doit aussi un peu voir ce qu'il se passe au niveau des taxes.

Il faut quand-même relever les bons points. C'est que, je n'ai pas tout repris pour être assez rapide, nous avons une dotation générale de 53.362.528€.

Au niveau de la City tax, la City tax ce sont les hôtels et les hébergements, nous avons eu une belle surprise, c'est un rattrapage, néanmoins nous espérons qu'un droit constaté plus important sera répété pour les années à venir.

Je pourrais encore m'étendre pas mal sur tous les documents que nous avons eus mais je pense que je m'arrête là et je vous écoute pour les questions. Merci.

Mme Moureaux quitte la séance, Monsieur Achaoui reprend la présidence.

Mevrouw Moureaux heeft de vergadering verlaten en de heer Achaoui heeft het voorzitterschap hervat.

M. le Président, Abdellah Achaoui :

Je donne la parole à monsieur El Khannouss.

M. El Khannouss :

Je vous remercie cher président faisant fonction, de me céder la parole. J'aurais aimé que la présidente soit là. Il y a des collègues ici au conseil communal qui de temps en temps utilisent cette métaphore, Molenbeek est un grand paquebot, qu'il est difficile à manœuvrer et qu'on doit tous ensemble faire en sorte qu'il puisse arriver à bon port et on voit que le capitaine quitte le navire quand ça ne va pas, quand il commence à tanguer et prendre l'eau.

Ça m'inquiète parce que j'entends l'échevin des finances, que je respecte énormément, qui nous a présenté effectivement en section réunie les comptes 2019. Les comptes 2019, c'est théoriquement une photographie de ce qui a été fait durant cette année-là sur le plan budgétaire, ce qu'on a dépensé par rapport à toutes nos obligations de gestion d'une commune, que cela soit les écoles, que cela soit le financement du personnel etc...

On nous demande d'approuver le compte budgétaire de l'exercice écoulé. Évidemment, avant de passer au vote, chers collègues, je vais me permettre quelques petites remarques qui démontrent effectivement que la situation est beaucoup plus grave qu'on voudrait nous le faire croire. La situation est beaucoup plus grave parce qu'il y a des actes politiques qui ont été posés, des choix politiques qui ont été posés, qui auront des conséquences sur la vie de tous les jours de nos concitoyens. Nous n'allons pas remettre en question la clôture du compte budgétaire, nous supposons que l'ordonnance régionale est respectée. Par contre nous avons des questions bien précises.

Une question très technique mais qui a une dimension politique, monsieur l'échevin des finances. La première question concerne l'enrôlement de certaines taxes communales. On a tout à l'heure parlé d'exemptions qui vont être faites pour des commerçants et notamment celles qui ont trait aux surfaces commerciales. Jusque-là la commune, on le sait, a toujours enrôlé l'ensemble des taxes au courant de l'année en cours. Par exemple, pour 2019, nous apprenons que plusieurs taxes seront enrôlées jusqu'au 30 juin 2020 et ici, évidemment, ce choix a été fait sur base de l'ordonnance régionale 2014 qui le permet.

Je voudrais savoir, qu'est-ce qui a motivé ce choix d'enrôler des taxes de 2019 en 2020 ? Parce que vous devez savoir que ce choix aura des conséquences sur les commerçants, les commerçants vont se retrouver avec deux factures à devoir payer au même moment, ce qui va aggraver leurs difficultés. Si tel est le cas, vous mettez un coût sur le redevable, et ça je l'ai dit, cela aura des conséquences sur le fonctionnement des commerces, des petites entreprises.

Le deuxième point que je voudrais aborder avec vous, chers membres du collège parce que la présidente n'est pas là, on a constaté dans le budget que les revenus liés aux sanctions administratives, nous l'avions abordé d'ailleurs en commission de section réunie, a été littéralement divisé par deux alors que nous connaissons des problèmes d'incivilités extrêmement importants. Nous avons le nombre de constatations pour les dépôts clandestins, les molenbeekois tous les jours se plaignent, allez sur les réseaux sociaux, vous allez voir qu'ils dénoncent les incivilités de certains et donc théoriquement il y a eu de nombreux constats qui ont été faits par les personnes censées pouvoir dresser des PV et là, on a une diminution de plus de 50% de ces montants. Je m'inquiète évidemment parce que je sais qu'en début de législature, notre capitaine du paquebot, la bourgmestre en question, avait réuni les responsables qui luttent contre les incivilités, que ce soit les gardiens de la paix, que ce soit le service de lutte contre les incivilités mais aussi la police, pour leur dire qu'il faut lever le pied. Ma question que je pose à la bourgmestre qui n'est pas là, mais le

président faisant fonction, je vous demanderais de bien relayer cette question : est-ce qu'il y a un lien de causalité entre cette demande de la bourgmestre qu'elle a faite à l'époque et la diminution de 50% de cette recette ?

Monsieur l'échevin de la mobilité, il y a eu une diminution de la recette de stationnement de plus de 50%, à peu près, 45-50%. Je souhaiterais savoir quels sont les motifs de cette hémorragie et quelles sont les solutions préconisées pour évidemment remonter cette pente ?

Le boni du compte, vous l'avez rappelé monsieur l'échevin des finances, est de 2.769.000 € et des poussières et les recettes obtenues en sus au niveau du précompte immobilier sont de l'ordre de 2.113.000 €, non loin de ce fameux boni que vous avez tant vanté. Cela veut dire tout simplement, pour ceux qui ont l'habitude de la gestion de la finance publique, que votre premier exercice à la tête de la commune, vous vous rapprochez dangereusement du déséquilibre financier. Et qu'en 2020, il faut que les molenbeekois le sachent, vous allez devoir faire des choix politiques très durs pour maintenir l'équilibre. Au vu de la manière d'agir et au vu de la gestion d'une série de dossiers qui auront des conséquences dramatiques sur les finances communales, je pense que nous allons vivre des moments difficiles.

Je sais que vous allez opter pour, je m'adresse ici au collègue évidemment, pour la facilité et donc on entend des bruits de couloir que pour pouvoir remonter la pente on pense mettre fin à la prime de fin d'année des fonctionnaires communaux. Vous allez me dire si c'est vrai ou pas dans les nombreuses mesures que vous avez évoquées pour pouvoir palier votre gestion....vous allez aussi....

M. le Président :

Monsieur El Khannouss, songez à terminer.

M. El Khannouss :

J'ai encore deux ou trois petits trucs, c'est très important.

La prime de fin d'année, j'en ai parlé, mais aussi évidemment, je pense ici aux primes du logement relatives aux centimes additionnels que nous avons décidées sous l'ancienne législature. J'entends que cette majorité voudrait la supprimer. Sachez que pour nous évidemment c'est un casus belli, nous n'accepterons pas que les molenbeekois paient les problèmes de carence de gestion de cette majorité.

Et enfin, je clôture, monsieur le président, on le sait tous et on a abordé la question du personnel, et c'est très important parce que mon collègue Karim Majoros a abordé la question des moyens qui ne sont pas disponibles pour engager du personnel compétent pour pouvoir faire aboutir les nombreux projets en matière d'investissement mais par contre on constate que le budget global du personnel, pour la première fois a été complètement mangé, a été utilisé. Je voudrais savoir, pour donner des chiffres, on voit que de 2018 à 2019 il y a eu 2.800.000 € alors qu'une année auparavant nous étions à 1.700.000 €. Qu'est-ce qu'on constate ? On constate que les cabinets, et le cabinet de la bourgmestre en particulier, se retrouvent avec une pléthore de collaborateurs et je voudrais savoir ce que coûte ce cabinet exactement par rapport au budget, qu'on ait un comparatif de ce cabinet par rapport à 2017, année de référence, et par rapport à 2019.

Parce que, et j'en resterai là monsieur le président, je vous remercie de me laisser encore quelques secondes, parce qu'on se rend compte finalement que les dossiers importants qui devaient être gérés pour améliorer le quotidien des molenbeekois sont laissés

en rade. Je pense à l'investissement dans les écoles, je pense à notre jeunesse, je pense à tout ce qui touche directement à la population, on n'en a rien à faire. Par contre, gonfler les cabinets des échevins et surtout de la bourgmestre...

M. le Président :

Merci beaucoup, vous avez été très long, je vous remercie infiniment mais maintenant je cède la parole à monsieur Eylenbosch.

M. Eylenbosch :

Je ne peux que regretter naturellement que la présidente ait quitté, la bourgmestre...

(On entend des commentaires - Men hoort commentaren)

Elle a quitté son poste, elle ne participe pas au débat et elle préfère se sustenter...

M. le Président :

La remarque a été faite, il est inutile de le rappeler, je pense que les conseillers l'ont compris, il n'y a aucune valeur ajoutée à le redire systématiquement donc je vous invite à directement aller à vos questions s'il vous plaît, parce qu'il y en a d'autres après vous qui attendent, merci.

M. Eylenbosch :

Elle préfère se retrouver au buffet plutôt que de se trouver à sa place. Merci.

M. le Président :

Soyons adultes jusqu'au bout s'il vous plaît.

M. Eylenbosch :

Si cela vous dérange que je prenne la parole et que je développe les points que j'ai envie de développer, vous n'avez qu'à le dire et on ira à la tutelle, d'accord ? Vous n'avez pas à intervenir dans mon intervention. Vous n'avez pas d'ordre à remettre de cette façon-là, j'ai le droit de m'exprimer.

Je constate deux choses qui sont pour moi importantes et je ne vais pas rentrer plus avant dans le détail parce qu'on nous présente des comptes et donc je dis toujours que quand on nous présente des comptes et qu'ils ont été validés par des comptables, on ne peut que les approuver tels qu'ils sont là puisqu'ils ne sont que simplement le reflet d'une politique ou d'une action qui a été menée.

Par contre, je peux constater qu'il y a actuellement deux points qui pour moi sont à tenir à l'œil et d'une façon forte. Ce sont les comptes qui sont encore ouverts auprès de Parking.Brussels pour un peu plus de deux millions, pour 2017 et 2016. Là, à mon avis, il faut prendre une décision claire, c'est de les mettre en irrécouvrables pour se couvrir sur les résultats prochains.

La deuxième chose. Quand vous regardez les taxes, vous avez deux choses qui m'interpellent. Une première, 500.000 € qui sont perdus sur les Gafa, et 525.000 € qui sont perdus sur les taxes liées aux entreprises de véhicules d'occasion. On revient de nouveau aux problèmes qui ont déjà été soulevés par rapport aux avantages qui sont donnés dans

d'autres cadres à ce type de commerce. Les Gafa, ça ce sont des investissements qui étaient des investissements publicitaires en termes d'affichage public et les panneaux publicitaires qui malheureusement sont probablement des choses qui ne se feront plus au niveau des entreprises parce qu'ils ont bien compris aujourd'hui que ça rapportait plus de se trouver sur les sites internet pour faire leur publicité. Et de l'autre côté, les véhicules d'occasion. Je me pose clairement la question, comment se fait-il que nous tombons de 750.000 € budgetés à 222.000 € touchés ?

Ce sont les deux alertes que je pose. Pour le reste, je m'abstiendrai sur les résultats parce que je n'ai pas voté contre, je ne peux pas le faire puisque cela a été validé par des comptables mais la façon dont c'est géré pour certaines taxes, je m'abstiendrai.

M. le Président :

Merci beaucoup monsieur Eylenbosch pour vos questions.

Je donne la parole à monsieur Majoros.

M. Majoros :

« Un budget était un peu comme la rubrique des potins, on pouvait l'épicer de fiction car personne ne connaissait la vérité ». C'est Ken Follet dans un de ses livres « Aux portes de l'Eternité ». Ce qui est intéressant c'est que la vérité on la connaît dans les comptes et après un peu plus d'an maintenant, un an et demi même, et une année 2019 entièrement avec cette nouvelle majorité, on peut confronter finalement ce budget à la réalité des chiffres, vos chiffres. Qu'est-ce qu'ils nous disent ces chiffres ? Qui a gagné, qui a perdu ? C'est ce qu'on va regarder.

Qui a gagné ? Ce sont les marchands de sommeil et les spéculateurs, ils ont gagné 342.000 € aux comptes 2019, ce sont les marchands de voitures, ceux qui possèdent de grandes surfaces de parking, les grandes surfaces, en fait c'est le monde d'avant. Ils ont gagné 674.000 €. Ce sont les publicitaires, ceux qui distribuent des imprimés, ceux qui possèdent des panneaux et qui ont été moins taxés alors que le nombre de panneaux n'a pas franchement diminué. Ils ont gagné 497.000 €. Les banques ont aussi gagné avec cette nouvelle majorité et les gros propriétaires privés de bureaux, pas les petits, ceux qui ont des grandes surfaces, celles qui sont visées par notre règlement-taxe, ils ont payé en 2019, 289.000 € de moins. En fait ce sont 1.800.000 € que vous avez offerts au capital et à la pollution.

Qui a perdu ? Parce qu'on pourrait se dire que ce sont, par exemple, les parents, on sait qu'à Molenbeek il y a beaucoup de familles et que pour eux, souvent, qui ne sont pas riches, c'est un problème de devoir déboursier de l'argent pour avoir accès aux services publics. On avait fait grand cas de la gratuité affichée de la garderie qui était d'ailleurs, en tout cas le midi, qui était une demande de l'ensemble des partis, majorité-opposition actuellement. Et en fait, qu'est-ce qu'on constate ? Les parents ont payé 54.000 € de plus que prévu en 2019, ce ne sont pas mes chiffres, ce sont les vôtres. Cela veut dire que pour 1€ qu'on leur a donné, on en a repris 2 €. Il y a aussi une série de gens qui sont simplement citoyens et qui se rendent à la commune pour aller chercher des documents par exemple, des cartes d'identité, des permis, des passeports, tous ces types de documents. Ils ont payé 287.000 € de plus en 2019 que prévu. Vous auriez pu faire le choix, en vous disant que peut-être plus de documents seraient délivrés, de réduire ces coûts et vous ne l'avez pas fait et donc on voit très bien vers quel type de politique on va avec cette majorité malheureusement.

Est-ce qu'on a dit aux gens, tous ces spéculateurs, toutes ces personnes qui nuisent à la qualité de vie à Molenbeek, est-ce qu'on leur aurait dit, est-ce qu'on aurait dit aux services de lever le pied, d'avoir la pédale douce ? Quelque part on peut quand-même se poser la question, on le voit dans les listes d'enrôlements, il y a moins d'enrôlements qui sont prévus et qui ont été effectués en 2019 sans qu'il n'y ait aucune explication et sans que le règlement-taxe ait été allégé.....

M. le Président :

Monsieur Majoros, pensez à clôturer.

M. Majoros :

Excusez-moi mais vous devriez savoir, et vous le savez, que généralement quand on parle de comptes et de budget on ne tient pas compte d'un temps limité et on laisse davantage de temps, donc vous me permettez de...

M. le Président :

Je vous invitais à songer à terminer.

M. Majoros :

J'y songe, ne vous inquiétez pas mais on n'est pas à quelques minutes près surtout quand on voit les dégâts qui sont causés.

En l'occurrence on peut se demander si vraiment derrière des apparences de continuité de certaines politiques approuvées de tous, vous n'avez pas en fait donné une série d'instructions pour lever le pied, en tout cas c'est ce que montrent les chiffres et les différents enrôlements de différentes taxes que je viens de décrire.

On a parlé du problème de Parking.Brussels, c'est vraiment inquiétant de voir que cette politique telle qu'elle était dans le budget 2019 ne s'applique pas dans les comptes.

En ce qui concerne le personnel, il y a eu des revalorisations qui ont été effectuées en 2019, qui connaîtront leurs pleins effets en 2020 et dans les années suivantes puisqu'on sait qu'une partie du personnel est parti à la retraite, a été remplacé par un personnel plus jeune qui lui, revalorisé, va, et tant mieux d'ailleurs, va faire en sorte, demain, d'augmenter la charge du personnel. Quand on fait ça ce n'est pas pour engager spécialement plus de gens et ça a un impact d'année en année.

Nous sommes en premier compte de la mandature sur une année complète et nous n'avons pas une situation qui est bonne, il faut quand-même le dire, elle aurait pu être bien meilleure si on avait simplement appliqué ce qui était prévu qu'on applique et cela n'a pas été fait, pourquoi ? C'est ma question.

Mme Moureaux rentre en séance et reprend la présidence.

Mevrouw Moureaux keerde terug naar de zitting en hervatte het voorzitterschap.

Mme la Présidente, Catherine Moureaux :

Nous allons passer au vote ?

Vous avez posé des questions ? Ah oui c'est vrai, vous avez demandé si on allait supprimer la prime de fin d'année, eh bien non, en fait, on ne va pas supprimer la prime de fin d'année.

Par contre, dans ce que j'ai entendu effectivement, c'est vrai, nos finances ne sont pas faciles. Le Covid ne va pas nous aider et c'est vrai qu'on va se tourner vers la solidarité nécessairement des autres communes et du pouvoir fédéral, une nouvelle fois, et qu'on aura affaire, dans cette législature, et je pense que cela va être le cas cette année comme l'année suivante et ça risque de perdurer, à des finances pas faciles, c'est vrai. Mais je pense que c'est une réalité que vous connaissez, certainement monsieur Majoros qui a été échevin sous la dernière législature, certainement monsieur El Khannouss qui avait dans son groupe durant la dernière législature l'échevinat des finances. Il y a un certain nombre de paramètres qui sont invariants, que vous connaissez.

Sur les marges de manœuvre, eh bien on en cherche, on en crée, on y travaille.

Je passe la parole à Georges Van Leeckwyck, l'échevin des finances, pour répondre à vos questions.

M. l'échevin Van Leeckwyck :

Je voulais absolument intervenir sur les taxes parce que cela fait déjà quelques séances où vous attaquez souvent cette problématique.

Tout d'abord il faut savoir que dans le collège il n'y a personne qui a donné l'ordre de ceci ou de cela, il y a un service taxes qui, sur base des adresses, fait des enrôlements. Maintenant, c'est vrai que moi-même j'ai constaté une certaine diminution et donc je suis en train de regarder avec mes services ce qu'il se passe exactement.

Le fait qu'on enrôle dans l'année et un peu sur l'année complémentaire, c'est vrai que dès que je suis arrivé, j'ai demandé aux services d'un peu, il y avait dans certains cas pas mal d'arriérés et je voulais un peu revenir à un travail plus régulier parce que l'arriéré pour les employés ce n'est jamais facile pour eux, c'est toujours l'impression de courir après, comme un chien qui court après sa queue, donc on s'est dit qu'on va tout revoir. Malheureusement, on a le personnel, ce n'est pas évident, il y a beaucoup de choses qui se passent, comme je l'ai dit, il y a le Covid et ainsi de suite. Mais j'ai bien vérifié avec mes services et cela fait plusieurs années qu'ils procèdent de la manière, ils enrôlent une partie. Ici par exemple, elle m'a fait l'exemple pour 2017, elle a enrôlé une partie en 2017, une partie en 2018 et quand je vois le nombre d'enrôlements, c'est assez similaire. 2017, 2018, 2019, c'est assez similaire. C'est vrai que les montants sont moindres et je leur ai posé la question aussi et on va examiner cas par cas et je pourrai vous l'envoyer. Il faut bien vous dire qu'on ne fait pas de cadeaux, parfois la politique a servi, si on fait la chasse aux surnuméraires, c'est pour les faire partir donc d'office il y en a moins. Evidemment, les gros surnuméraires et les gros garagistes, eux, ils ont du poids et eux ils n'ont pas peur de se rassembler et de former à plusieurs, avec des avocats, et de mettre le paquet pour attaquer. Pourquoi ça tombe sur nous ? Parce que je pense qu'il a fallu le temps qu'ils se rassemblent, qu'ils discutent, et maintenant, quand on voit tous les points qui sont attaqués, ce n'est pas de nos dates nécessairement mais ça remonte, je vais dire, aux taxes que vous n'avez d'après moi pas toujours bien ficelées. Vous avez voulu être un peu trop gourmands et à être un peu trop gourmand finalement on n'obtient plus rien. Mais je reviendrai sur les taxes avec plus de précisions parce que moi-même, il faut élucider ça parce que quand vous faites des remarques sur ce qu'il se passe au niveau des taxes, c'est mon personnel aussi qui vient chez moi et qui me dit « mais monsieur, nous on fait bien notre travail ». La meilleure des choses pour savoir s'ils font bien leur travail c'est qu'on va vérifier ensemble. C'est ce que nous sommes en train de faire.

Les SAC, tu me dis 50%, j'ai repris le tableau de Els, ce n'est quand-même pas tout-à-fait 50%, ça je devrais vérifier.

Le parking, si un autre échevin veut prendre la parole, je lui laisserai la parole mais je travaille aussi avec lui parce que l'échevin Achaoui, avec Els Mauclet et moi-même, on est très vigilant parce que c'est de l'argent qui doit rentrer à la commune. Tu reprendras la parole après, je vais terminer.

Comme l'a dit madame la bourgmestre, ça aussi, et ça date d'avant le Covid, nous sommes bien conscients que le budget est un gros problème. On a mis un mot pompeux, une task-force, pour le budget et là chacun vient, c'est un peu un brainstorming, chacun vient avec des propositions. Ce n'est pas parce qu'il y a des propositions qu'elles seront appliquées mais par contre, cette prime de fin d'année supprimée, moi je n'ai jamais entendu.

Pour le personnel des cabinets, je laisse la bourgmestre répondre, mais pour moi je ne vois pas de changement.

Parking.Brussels, j'ai répondu aussi, je vais être vigilant. Pour les spéculations, comme je viens de le dire, j'ai répondu à toutes les questions. Pour le personnel....

Mme la Présidente :

Ecoutez, posez la question en question écrite, je crois que vous l'avez déjà fait et qu'on vous a déjà répondu, en fait, ça n'a pas changé.

Ce qui n'a pas été répondu peut être répondu en question écrite, sur des matières comme le budget et les comptes, c'est assez courant.

Je donne la parole à monsieur El Khannouss.

M. El Khannouss :

Très rapidement, madame la bourgmestre.

Ecoutez, je reste encore sur ma faim évidemment.

Les réponses qui ont été données, finalement ce sera la faute de l'opposition, la faute du Covid 19, on sait très bien la crise qu'on va connaître aujourd'hui alors que je suis convaincu qu'en grande partie elle est liée à des actes qui démontrent une grande incompétence de la part de ce collège, des choix qui ont été faits qui ont fait que nous allons le payer chèrement et indirectement. Ce sont les citoyens qui vont en subir les conséquences, cela a été évoqué, le manque d'investissement dans nos écoles, cela a été évoqué, l'augmentation des prix pour des documents administratifs, cela a été évoqué, le coût de la garderie, on a eu droit à des discours vraiment staliniens ici sur l'ancienne législature, « la garderie sera gratuite pour tous les enfants de nos réseaux scolaires », puis on vient et on leur donne une petite cacahouète pendant 2019, cela représente 50 cents. Puis on découvre dans les chiffres que finalement les molenbeekois paient plus pour la garderie de leurs enfants et ça c'est la majorité aujourd'hui. Ce qu'elle propose aux habitants c'est une gestion chaotique avec des conséquences dramatiques et je suis sûr que lorsqu'on aura ce même débat pour 2020 on va se rendre compte de la gravité de la situation.

Aujourd'hui c'est un signal d'alarme qui est donné, faites attention, nous sommes sur une pente glissante, nous sommes en train de foncer dans le mur, le paquebot, le bateau Molenbeek est en train de prendre l'eau. C'est un avertissement que je donne ici et qui

d'ailleurs est partagé par certains parce que certains que je vois en coulisse me disent la même chose, on est dans la merde, pour reprendre les propos de certains. Et ici tout le monde va bien, tout le monde est d'accord avec ce qu'il se dit. Moi je dis attention, la situation devient difficile pour les molenbeekois, les finances de la commune sont en train de se dégrader d'une manière extraordinaire et je pense que si on ne prend pas les bonnes mesures, et les bonnes mesures cela veut dire préserver les habitants et aller chercher l'argent là où il se trouve, merci.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Eyllenbosch.

M. Eyllenbosch :

Heureusement que Els Mauclet était là lundi pour nous faire des explications parce que le texte décousu de l'échevin dans son intervention maintenant, c'était vraiment très difficile à comprendre.

Néanmoins, il y a une chose que j'ai bien comprise, mais cela me fait un petit peu peur, quand il dit qu'on a encodé en 2017 et qu'on a encodé en 2018, j'espère bien qu'on a continué à encoder en 2019 et en 2020. Mais ça signifie que si on encode en 2018 des data qui devaient être encodées en 2017 et qu'on reporte d'année en année, cela veut dire qu'on prend du retard et ça, ça me fait peur. Donc là j'aimerais quand-même que vous fassiez attention à ce genre de choses-là et que s'il faut mettre du personnel quelque part c'est peut-être à cet endroit-là pour récupérer le retard parce que ça a un impact immédiat sur les finances des communes s'il s'agit d'encodage de taxes. Merci.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Majoros.

M. Majoros :

Je vais encore le dire, ce sont vos chiffres, ce ne sont pas nos spéculations, ce sont vos chiffres, ce sont vos résultats, c'est votre bulletin. Donc on voit que vous avez enrôlé moins que prévu et vous ne nous ferez pas croire que c'est parce que certaines situations nuisibles ont diminué puisque le rapport communal indique que le nombre de logements inoccupés et insalubres, pour ne prendre que cet exemple-là a, depuis le début de la mandature, augmenté. Donc vous décidez finalement, ce sont les résultats, vous avez moins de gens qui sont taxés. Vous avez mis de facto la pédale douce, l'organisation interne je ne veux pas m'en mêler, c'est votre business, mais les résultats sont là aujourd'hui, vous risquez moins aujourd'hui qu'hier d'être pénalisé si vous êtes un marchand de sommeil ou si vous spéculer. Ce ne sont pas en fait, contrairement à ce que vous dites, le fruit d'attaques, vous décidez vous-même d'emblée de ne pas enrôler, avant que les gens n'attaquent parce que sinon cela se verrait des années plus tard. Vous n'enrôlez pas, vous êtes timides, ce n'est pas comme ça que vous allez changer Molenbeek en fait.

Mme la Présidente :

Merci à tous, je propose qu'on passe au vote.

Pouvez-vous approuver ?

Le Conseil approuve le point.

33 votants : 23 votes positifs, 10 abstentions.

De Raad keurt het punt goed.

33 stemmers : 23 positieve stemmen, 10 onthoudingen.

**26. Recette communale - Comptes annuels de l'exercice 2019.
Gemeenteontvangerij - Jaarrekeningen van het dienstjaar 2019.**

Mme la Présidente :

Pouvez-vous approuver ?

Le Conseil approuve le point.

35 votants : 23 votes positifs, 12 abstentions.

De Raad keurt het punt goed.

35 stemmers : 23 positieve stemmen, 12 onthoudingen.

**27. Développement Durable - POTAGERS.1080 - Programme de subside communal
visant à soutenir les potagers collectifs de quartier. (Ajouté en séance)
Duurzame Ontwikkeling - MOESTUINEN.1080 - Gemeentelijk subsidieprogramma ter
ondersteuning van collectieve buurtmoestuinen. (Toegevoegd tijdens de zitting)**

Mme la Présidente :

Le programme de subsides au potager collectif de quartier.

Monsieur Achaoui, vous voulez présenter ce programme ?

M. l'échevin Achaoui :

C'est un formidable projet pour lequel nous avons des moyens et dans la politique de verdurisation et de rendre nos communes plus vertes puisque c'est la volonté de tous. Nous avons lancé justement, invitant évidemment toutes les Asbl de quartier et d'autres de s'inscrire, nous avons lancé un appel à projet pour des potagers puisque c'est à la demande. C'est une manière également d'impliquer à la fois des Asbl mais aussi des mamans et d'ailleurs, à ce titre, nous avons déjà reçu pas mal de possibilités et le collège est très content et très fier de pouvoir mettre ça en ligne pour pouvoir justement développer un autre quartier un peu plus vert.

Je suis ouvert à toutes les questions. La question de tout à l'heure pourquoi c'est arrivé aujourd'hui ? Forcément, nous l'avons voté au collège et considérant que le conseil communal de juillet n'allait pas avoir lieu, il était important justement pour que cela puisse se dérouler maintenant pour ne pas avoir du retard par rapport à l'appel à projet. Le fait de le passer le 31 août prochain au conseil communal nous mettrait dans une situation un peu plus délicate vu le Covid et vu un certain nombre d'éléments donc il était important et je remercie madame la présidente d'avoir accepté de le mettre aujourd'hui en urgence.

Mme la Présidente :

Merci monsieur Achaoui.

Je donne la parole à monsieur Sumlu.

M. Sumlu :

J'essaie de lire assez rapidement, si certaines de mes phrases ne sont pas bien structurées je présente mes excuses à l'avance.

Je vois bien dans cette proposition, dans l'article 3, dans les conditions d'éligibilité, pour les associations établies depuis plus d'un an. Ça, c'est une des conditions. Pourtant pour ces associations et collectifs, ces montants sont importants au début de leur lancement. Donc je voudrais vous poser la question, pourquoi ne pas diminuer cette condition d'un an à au moins 6 mois ? Je pense que cela peut être un bon coup de pouce, en tout cas pour des associations ou pour des collectifs.

Dans l'article 4, vous dites dans la procédure de sélection, « le dépôt de dossier doit être déposé au plus tard 4 semaines calendrier » à partir du moment où on va voter, donc à partir de demain. Je trouve que c'est un problème de délai pour le dépôt de ces dossiers car la plupart du temps ces associations n'ont pas de personnel salarié pour compléter les demandes de subsides dans les temps. De plus, est-ce que ces associations auront suffisamment le temps de prendre connaissance de ces subsides qui seront lancés juste après les congés scolaires ? Mais là je viens d'entendre que vous avez dit qu'il y avait eu un appel à projet. Donc s'il y a un appel à projet, c'est à partir de quand ?

Quelques petites réflexions.

Pourquoi l'administration communale ne pourrait-elle pas accompagner ces associations et collectifs pour aider en tout cas à compléter leur dossier s'il y a une demande ?

Est-ce que ce subside est renouvelable chaque année ?

Qu'est-ce qui est prévu pour intégrer ces potagers collectifs dans les milieux scolaires molenbeekois pour l'éducation à la découverte de l'environnement ?

Est-ce qu'une carte ou un document pourrait être préparé par l'échevinat de l'environnement et/ou de tourisme pour présenter ces lieux à l'ensemble de la population ?
Merci.

M. l'échevin Achaoui :

J'apporterai les éléments de réponse bien évidemment.

Tout d'abord pour vous dire que ce n'est pas une première initiative. Ce sont des initiatives qui ont eu lieu par le passé et donc les acteurs dans ce domaine sont déjà connus. Ce sont généralement des Asbl qui sont déjà très impliquées dans pas mal d'activités locales. Ici l'idée c'était de pouvoir justement à juste titre étendre cela et que ce ne soient pas toujours les mêmes associations qui sont très demandeuses de cette initiative. Evidemment, on sera très flexible par rapport à votre questionnement, le délai d'introduction, la commune sera très flexible. Le but ici c'est de pouvoir mener à bien ces projets et ne pas mettre des entraves pour des questions administratives ou autres qui viendraient compliquer.

Nous sommes également conscients que les nouvelles associations pour lesquelles cette activité serait une première initiative, nos services sont très flexibles à ce sujet et pour aider, le cas échéant, comme nous l'avons fait par exemple dans le cas de la rue scolaire, nous avons été très flexibles parce que des dossiers n'étaient pas toujours complets, avec cette volonté de pouvoir aboutir à une réalisation de projet et non à dresser un obstacle pour écarter l'un ou l'autre.

Il faut relever que c'est un projet intéressant au niveau local, le fait de l'avoir élargi à d'autres associations parce que ce sont toujours les mêmes qui répondaient jadis et aujourd'hui on voulait être un peu plus sélectif et donner la chance également à d'autres tout en sachant évidemment que ces autres n'avaient pas le même dispositif administratif etc.. Nous serons très vigilants et merci d'avoir posé cette question parce que le but c'est de pouvoir mener à bien et donner la chance à un large potentiel plutôt que toujours les mêmes Asbl qui sont très connues, très impliquées et qui ont effectivement une certaine expérience dans la demande de projets, appels à projets etc...

Voilà, j'espère que j'ai répondu à toutes vos questions.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Sumlu.

M. Sumlu :

Vous avez plus ou moins répondu à ma question technique mais je voulais savoir quel était le lien avec le milieu scolaire et extra-scolaire, comment intégrer ces potagers.

M. l'Echevin Achaoui :

Du fait que c'est un appel à projet ouvert à tous, il n'y a pas de limitations. Encore une fois, c'est justement pour se différencier par rapport à ce qui se faisait avant, nous espérons. Et donc ici, l'appel à projet est ouvert, ce sont les écoles effectivement qui devraient demander, et j'ose l'espérer parce que, encore une fois, les Asbl qui se reconnaissent, qui développent un certain nombre d'initiatives au sein des écoles, pourraient répondre à cela. Donc nous n'allons pas solliciter les écoles, pour justement pouvoir développer cela, je peux vous assurer par exemple que dans le cadre, au même titre que la maison de la ferme, nous avons un outil pédagogique incitant les écoles à venir partager un certain nombre de choses. Ici c'est une première expérience à large spectre.

Dans une deuxième phase, l'année prochaine, puisque c'est un projet qui sera reconduit chaque année, c'est un projet que, avec les résultats qu'on obtiendra cette année-ci, on pourra l'améliorer et l'ouvrir davantage. Mais ici c'est vraiment inciter dans le cadre de la participation citoyenne. Nous constatons qu'il y avait beaucoup de mamans, beaucoup d'artisans, mais n'ayant pas toujours les outils nécessaires ni les moyens, c'est pour ceux-là, on va les encadrer, les motiver à pouvoir s'inscrire et le cas échéant, si cela se développe très bien, pourquoi pas l'idée d'élargir ça en partenariat avec les écoles et autres. Mais on ne va pas tout faire en même temps.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Sumlu.

M. Sumlu :

Je crois que je me suis mal exprimé, ce n'était pas que les écoles participent au projet, non, c'est l'inverse, je pense que ces potagers collectifs qui existent, pourquoi ne pas faire des sorties avec le milieu extra-scolaire vers ces lieux-là dans le but de découverte de l'environnement ? Merci.

M. l'échevin Achaoui :

Juste encore une dernière précision. L'initiative qui a été lancée il y a quelques années, on a constaté que dans une première phase il y avait un engouement et très rapidement les gens qui étaient concernés laissaient tomber parce qu'il n'y a pas ce suivi. Aujourd'hui justement, on va être vigilant par rapport à cela, le but n'est pas simplement de lancer un potager mais il faut l'entretenir, il faut rester impliqué. Et si demain on peut faire venir les enfants, il faut que cela soit durable, il faut que cela soit un projet pérenne. Notre préoccupation première c'est de faire en sorte que ce projet-là soit durable, bien outillé et bien encadré, ça c'est notre priorité première.

Mme la Présidente :

Voilà, on va passer au vote, pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
36 votants : 36 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
36 stemmers : 36 positieve stemmen.*

Mme la Présidente :

Merci beaucoup.

On termine la partie collègue du conseil, on entre dans la partie qui concerne les propositions et les interpellations des conseillers communaux. Il est déjà relativement tard et je voudrais vous proposer une technique un peu différente de d'habitude. On a un huis clos de trois points alors je voudrais vous proposer qu'on fasse les motions, puis qu'on fasse le huis clos et comme ça ceux qui ont des interpellations ou l'intention de monter dans une interpellation restent et les autres peuvent quitter. Je pense que c'est raisonnable avec ce Covid 19.

Pourquoi est-ce qu'on ne pourrait pas ? Je pense que le conseil communal peut décider de faire ça sans aucun souci, c'est une modification d'ordre du jour, du moment que le conseil communal le décide. Ecoutez, je vais me tourner vers la Secrétaire communale faisant fonction, est-ce qu'on peut faire cela, madame Aelbrecht ? Au début, mais pas à la fin ? Je donne la parole à Madame Aelbrecht.

Mme la Secrétaire faisant fonction, Marijke Aelbrecht :

Au début de la séance on peut le faire, mais pas à la fin.

Mme la Présidente :

Je pense que vu la problématique sanitaire que nous vivons, c'est une mesure de bonne gestion. Le rapport est très simple, Monsieur Majoros, le rapport, c'est que ce qui se sentent éventuellement en danger de rester longtemps dans la salle, ils peuvent partir et ça les libère. Donc le rapport est évident et c'est une mesure de précaution sanitaire. En théorie, nous sommes censés avoir des réunions courtes. Vous voyez bien ici que nous ne sommes pas à une réunion courte, puisque ça fait plus de quatre heures que nous sommes ensemble. Je sais que vous avez parfois eu des conseils communaux plus tardifs, la question n'est pas celle-ci, ici nous sommes encore dans la phase de propagation de cette épidémie. Pour l'instant s'est calmé, mais je vous rappelle que nous avons une école qui vient d'être à nouveau touchée, dans le personnel communal nous avons de nouvelles alertes, nous avons une série de cas. Donc je ne pense pas qu'il soit déraisonnable de

procéder de cette manière-là et je vous propose de le faire de manière exceptionnelle. Évidemment il y en avait qui souhaiterait casser les décisions prises aujourd'hui pour cette raison-là, je ne le comprendrais pas. Mais il pourrait toujours le faire.

Je donne la parole à Madame Piquard.

Mme Piquard :

Excusez-moi, mais je pense qu'il faut quand même rester un peu réalistes. Pérorer c'est bien, mais tenir compte d'une situation tout à fait exceptionnelle qui n'est évidemment pas facile à gérer, de plus moi, avec l'âge que j'ai, vous m'excuserez, mais je commence à étouffer dans la salle. Si c'était aux heures habituelles, comme avant, alors on y passerait la nuit, mais alors on mange normalement, on vit normalement. Je vous remercie pour votre compréhension éventuelle.

Mme la Présidente :

Est-ce que les chefs de groupe peuvent se parler et puissent prendre attitude ?

Je donne la parole à Monsieur Majoros.

M. Majoros :

Il y a une certaine iniquité, c'est-à-dire que quand les membres de l'opposition veulent s'exprimer, on n'allume pas leurs micros, par contre quand quelqu'un de la majorité veut parler, on lui laisse son micro. En fait, ce que vous nous proposez là, Madame la bourgmestre, c'est de faire en sorte que seul le collège puisse s'exprimer et déposer des points et que l'opposition qui assure son contrôle démocratique ne puisse pas le faire, ou en tout cas, à une heure tardive. L'organisation du conseil communal, c'est de votre ressort, faire en sorte que la démocratie qui soit possible, c'est aussi de votre ressort, contourner les règlements pour une question d'opportunité, c'est quand même assez étonnant. Vous connaissiez le nombre de points qui avaient été déposés, vous saviez que le compte était un point important, vous saviez que le CPAS nécessitait également un débat, il n'y a absolument aucune surprise là-dedans, gouverner c'est prévoir, vous pouviez tout à fait imaginer que les interpellations qui étaient déposées nécessitaient une autre organisation, par exemple en plusieurs soirées, vous ne l'avez pas fait et donc il est un peu tard pour le faire. Si quelqu'un a fait perdre du temps et met les autres en danger, c'est vous !

Mme la Présidente :

Je vous trouve excessivement rigides, excessivement. Il faut se rendre compte que nous sommes toujours dans la période des pouvoirs spéciaux, dans la période de suspension d'un certain nombre d'activités et ici, nous sommes déjà à notre deuxième conseil communal en présenciel, cela fait quatre heures que nous sommes ensemble, donc moi je trouve pas ça illégitime que nous puissions décider tous ensemble de tenir compte de la préoccupation d'un certain nombre des plus âgés et des plus fragiles d'entre nous, de rentrer. Je ne vois vraiment pas en quoi ça bride la démocratie, puisque tous les débats peuvent avoir lieu et qu'en plus, maintenant, les débats sont filmés. Donc je ne vois pas ce que nous enlevons, par contre effectivement, on ajouterait du confort à certains de vos collègues. Je ne comprends pas votre objection.

Je donne la parole à Monsieur El Khannouss.

M. El Khannouss :

Je peux comprendre qu'on essaye de trouver des solutions dans des moments difficiles comme ceux-ci, mais d'abord respectons la loi et deuxièmement, s'il n'y a pas de consensus, on continue. Vous étiez prévenues que les choses étaient compliquées dans la mesure où il y avait de nombreuses motions et interpellations qui ont été présentées, si vous vouliez changer l'ordre du jour, il fallait le faire en début de séance. Si maintenant nous n'avons pas de consensus et bien on continue, je suis désolé. Alors venir nous dire que si nous ne sommes pas contents nous pouvons aller à la Tutelle, c'est manqué de respect envers l'opposition, Madame la présidente. C'est une façon de fonctionner qui est antidémocratique, soit il y a un consensus, soit on continue. Les conseillers qui ne sont pas capables de continuer, et bien simplement, qu'ils rentrent chez eux. On ne retient personnes. On va assumer le quorum.

Mme la Présidente :

Je pense qu'il n'est pas illégitime de se poser cette question maintenant, j'entends que certains s'attachent à rigidifier les choses de manière excessive à mon avis, je donne la parole à Monsieur Ikazban, chef de groupe du plus grand groupe et ensuite à Monsieur Eylenbosch.

M. Ikazban :

En tant que chef de groupe du plus grand groupe de ce conseil communal, je voudrais qu'on n'utilise pas un bazooka pour tuer une mouche. Je pense que nous sommes en train d'exagérer les choses. On a commencé nos travaux à 18 heures, personne ne pouvait savoir où on n'en serait trois heures plus tard. Je trouve que la proposition qui est faite est tout à fait raisonnable, a situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles. Nous devons être capables de le faire en pleine maturité et en se respectant les uns les autres. Je suis prêt à rester jusqu'au bout de la nuit avec vous à vous écouter, les membres de l'opposition, si vous avez des inquiétudes. Mais moi je veux être solidaire des membres de ce conseil communal qui ont peut-être une santé fragile. C'est parfois visible et ce n'est parfois pas visible et je veux aussi être solidaire des membres du personnel qui sont ici et qui ne sont pas censés être présent de manière aussi longue, sans masque. Il y a des électriciens il y a des personnes qui s'occupent de la production vidéo, il y a les forces de l'ordre, je pense qu'il faut aussi par respect pour ces gens-là un moment donné se dire qu'il faut essayer de ne pas penser uniquement à son petit monde. Pensons à la santé des autres, moi personnellement, je n'ai pas tellement envie de passer des heures ici pour des raisons sanitaires parce que chez moi, à la maison, dans les membres de ma famille, j'ai des gens qui ont une santé fragile également, alors s'il vous plaît, de grâce, pensons aux personnes qui ont une santé fragile, je vous en remercie.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à Monsieur Eylenbosch.

M. Eylenbosch :

Oui Madame la présidente, je crois que s'il y a des personnes qui souhaitent rentrer, ils ont la possibilité de rentrer. La seule obligation que nous avons, c'est de maintenir le quorum puisque de toute façon, même pour les interpellations, vous êtes obligés d'avoir le quorum pour que le conseil communal continue à s'exécuter. Sinon, vous ne pourrez pas le faire.

Le fait de changer l'ordre du jour est de permettre aux gens de partir, de quitter la séance pour que l'interpellation puisse avoir lieu, veut dire à ce moment-là que vous prenez également l'initiative de poser comme impossibilité le fait d'avoir un vote après une présentation dans un point dans une interpellation. Parce qu'un conseiller peut demander un vote et il faudra à ce moment-là qu'il y ait le quorum. Moi personnellement, je n'ai pas de problème à ce que, comme c'est marqué dans la convocation, nous nous retrouvions demain à 18 heures.

Mme la Présidente :

Il n'y a pas de possibilité de vote après une interpellation. Je distingue bien les motions pour lesquelles tout le monde reste et je propose que les interpellations pour lesquelles il n'y a pas de nécessité de vote, il n'y a pas de nécessité de quorum dans notre règlement, puissent avoir lieu avec la libération de ceux qui ne souhaitent pas participer au débat. Je pense que c'est juste une proposition de solidarité entre nous et j'ai beaucoup de mal à comprendre pourquoi ça ne peut pas être entendu par tous.

Je donne la parole à monsieur De Block.

M. De Block :

En tant que bourgmestre, en tant que présidente du conseil, je trouve qu'il faut anticiper. Catherine, il faut entendre ce que nous disons, entendre ! Je trouve que l'opposition a tout à fait raison de dire que le conseil communal ce n'est pas juste un marathon ou il y a la moitié des gens qui partent. Dans ce sens-là, au niveau sanitaire, je pense que c'est contre les consignes de rester pendant cinq heures sans aération dans une salle comme celle-ci. Je trouve que les points de l'opposition doivent pouvoir se discuter avec tout le monde présent donc une solution pourrait être que certaines interpellations soient agendées au début du conseil au lieu d'annuler le conseil de fin juin début juillet et qu'on le maintienne et qu'on commence ce conseil avec les interpellations et puis d'enchaîner avec le restant. Tout cela est possible, de respecter le cadre sanitaire et respecter la démocratie. Il n'est pas question de considérer les interpellations de l'opposition comme moins importantes que les points de la majorité. Ça ne fonctionne pas comme ça.

Mme la Présidente :

Ce que j'entends est tout à fait invraisemblable. Mais bon, ce n'est pas grave. Ce qui se passe, c'est qu'ici, à Molenbeek, on organise en présentiel, avec un effort lourd de tout le monde ce conseil et c'est la deuxième fois, alors que la loi régionale nous autorisait très bien de tenir ces deux séances de manière électronique, et donc je pense que nous attaquer sur la démocratie est particulièrement malvenu, et je regrette vraiment ce manque de solidarité dans le chef de certains vis-à-vis des plus fragiles d'entre nous.

Je donne la parole à Monsieur Mutambayi.

M. Mutambayi :

Je ne comprends pas très bien ce qui se passe, je n'ai pas l'intention de prendre parti pour l'un ou l'autre camp, mais j'aimerais rappeler à tout le monde que quelque chose avait été décidé, quand nous avons décidé de reprendre les séances du conseil communal. Selon les vagues souvenirs que j'ai, il était entendu qu'on irait pas au-delà de trois heures. Je me souviens qu'à la première séance, personnellement, j'avais calculé 18 heures à 21 heures. Et on est déjà allé au-delà de 21 heures. Cela devait être d'application jusque fin juin. Je ne sais pas si entre-temps il y a eu des changements.

Mme la Présidente :

Monsieur Mutambayi, je vous remercie pour votre sagesse. J'avais effectivement demandé aux conseillers communaux ne pas dépasser trois heures et on n'a pas pu suivre cette demande la dernière fois. J'essaye à nouveau de trouver une solution face aux problèmes que nous rencontrons et à nouveau, je me heurte à certaines volontés personnelles qui semblent devoir être excessivement rigides.

Je donne la parole à Monsieur Ben Salah.

M. Ben Salah :

Merci madame la Présidente de me donner la parole, je n'aime pas être devant le fait accompli. J'aurais préféré avoir l'information un peu plus tôt. J'entends bien qu'il y ait des difficultés pour certaines personnes de pouvoir rester, même en temps normal à des conseils communaux qui durent jusqu'à des heures pas possibles, et là, je vous rejoins totalement, et ça, ça vaut pour tous les conseils mêmes en dehors du Covid. À côté de ça, je vous comprends, je comprends l'opposition, il n'y a aucun souci par rapport à ça. Néanmoins,...

Mme la Présidente :

Très bien, je crois qu'on a compris votre position, merci beaucoup.

M. Ben Salah :

Néanmoins, ne restez pas rigides, vous non plus !

M. El Khannouss :

Un peu de respect, laissez-lui terminer sa phrase au moins.

Mme la Présidente :

Mais bien sûr il peut terminer.

M. Ben Salah :

Vous dites qu'il y a certaines rigidités de la part des membres de l'opposition, je vous demande d'éviter de faire ça également.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à Monsieur Milis.

M. Milis :

Pour en terminer, Madame la présidente, voilà près de 15 minutes, voire cinq minutes que nous discutons d'une manière stérile pour ne pas avancer. Alors que je crois que la sagesse voudrait que nous respections non seulement les personnes fragilisées, mais aussi le personnel qui est venu ici pour travailler et je pense que la sagesse voudrait que soit nous reportions à une séance demain, soit effectivement nous options pour votre décision.

Mme la Présidente :

Bien, là où notre excellent collègue, chef de file du grand groupe du CDH a raison, je ne vais pas aller au-delà du règlement sans avoir comme celle-ci. Malheureusement, nous allons donc continuer cette séance et donc nous allons vers la motion de Monsieur Mutambayi.

28. Secrétariat communal - Motion déposée par M. Mutambayi, conseiller communal N-VA, concernant l'affiliation de la Commune et du CPAS de Molenbeek-Saint-Jean à l'initiative de la carte européenne Disability - Report du 27/05/2020.

Gemeentelijk secretariaat - Motie ingediend door Mijnheer Mutambayi, gemeenteraadslid N-VA, betreffende de aansluiting van de gemeente en het OCMW van Molenbeek bij het initiatief van het European Disability Card - Uitstel van 27/05/2020.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à Monsieur Mutambayi.

M. Mutambayi :

Je sollicite le report puisque nous sommes en train de travailler avec plusieurs collègues sur un nouveau texte.

Mme la Présidente :

Merci beaucoup.

Le point est reporté.

Het punt wordt verdaagd.

29. Secrétariat communal - Motion déposée par DéFI, ECOLO SAMEN et CDH-CD&V+, visant à la solidarité économique et sociale et visant à décréter l'urgence sociale, sociétale, économique et environnementale en région bruxelloise.

Gemeentelijk secretariaat - Motie ingediend door DéFI, ECOLO SAMEN et CDH-CD&V+, gericht op de economische en sociale solidariteit en gericht om te decreteren de sociale, maatschappelijke, economische en ecologische noodtoestand in het Brussels Gewest

Mme la Présidente :

Je donne la parole à Monsieur Ben Salah.

M. Ben Salah :

Cette motion a été cosignée par le CDH-CD&V et ECOLO SAMEN. Cette motion vise à pouvoir apporter des propositions visant à permettre des pistes, des solutions également des recommandations visant à pouvoir apporter une aide, que ce soit le monde économique ou social. C'est sur cette base-là que les collègues ici présents ont déposée avec moi cette motion. Je ne vais pas m'étendre sur la motion, parce que si je la développe, on va encore rester beaucoup de temps. Donc je la propose et je vous demande de bien vouloir la recevoir.

Mme la Présidente :

Merci Monsieur Ben Salah.

Je donne la parole à Monsieur El Khannouss.

M. El Khannouss :

Merci madame la Présidente, très rapidement, je remercie d'abord l'initiative de mon ami Rachid Ben Salah, merci d'avoir pensé depuis les bancs de l'opposition aux difficultés rencontrées par les commerçants et le secteur social. C'est vrai qu'il a fallu que les membres de l'opposition réagissent pour faire bouger cette majorité et vous est d'ailleurs un des premiers à avoir rappelé que Molenbeek était aux abonnés absents par rapport aux aides apportées aux commerçants alors que des communes comme Saint-Josse qui sont aussi sous tutelle ou que des communes comme Ganshoren ou Jette étaient en train de mobiliser des moyens pour venir en aide aux commerçants, les membres de ce collège étaient en train de dormir chez eux, en train de se réfugier pour éviter le Covid 19. Derrière leurs écrans, ils nous disaient qu'ils pensaient aux futures des commerçants en les laissant dépérir. D'ailleurs, dans les mesures qui ont été prises, on a 12,50 € pour aider les commerçants, deux mois d'exonération de taxe pour leur dire que la commune de Molenbeek laissait. C'est vraiment se foudre de la gueule du monde. Dans votre motion, il y a des mesures très concrètes et d'ailleurs j'invite les membres de ce collège, et plus particulièrement l'échevin du développement économique, mais aussi l'échevin des finances, de trouver des sources réflexion pour proposer des choses concrètes dans le cadre du groupe de travail qui est mis sur pied pour aider concrètement les commerçants et pas venir avec des petites cacahouètes on leur lance comme ça, comme si on les méprisait. Il faut une aide concrète et je pense que cette motion qui est proposée vient avec des propositions concrètes et je remercie Rachid Ben Salah, mais aussi tous les autres groupes politiques qui ont cosigné cette motion, merci à vous.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à Monsieur Vancauwenberge.

M. Vancauwenberge :

J'avais proposé le plus rapidement possible un amendement. Nous trouvons qu'il y a des points positifs dans la motion, on met l'accent sur la gravité de la crise, on parle d'urgence sociale, sociétale etc., on suggère qu'on est dans une situation spéciale, mais on reste un peu sur sa faim, il y a des mesures positives, mais on n'a pas l'air vraiment de se rendre compte qu'on est dans la plus grave crise depuis la seconde guerre mondiale. C'est pour ça qu'on introduit un amendement, pour déclarer la commune en état d'urgence économique, sociale et environnementale, de demander au gouvernement bruxellois de prolonger l'interdiction d'expulsion des logements jusqu'à la fin de l'année. Avec la crise, il y a beaucoup de gens y sont en grande difficulté, et il y en a beaucoup d'autres qui vont encore suivre. On demande aussi de prolonger l'interdiction des coupures d'énergie pour les mêmes charges jusque fin d'année aussi. Et on demande aussi que le fédéral instaure une taxe sur les grandes fortunes pour obtenir les moyens financiers dont on a besoin pour venir en aide à tous ceux qui en ont besoin.

Mme la Présidente :

Merci Monsieur Vancauwenberge.

Je donne la parole à monsieur De Block.

M. De Block :

Monsieur Vancauwenberge a je trouve parlé de l'essentiel, mais je voudrais rajouter un chiffre concret : on demande maintenant aux états de s'endetter à une échelle énorme pour sauver l'économie. Mais dans l'état actuel des choses, ces états vont aller chercher cet argent de nouveau chez le contribuable. Actuellement ne fusse que la dette fédérale, ça va représenter 10.000 € par ménage, si on prend un ménage moyen de deux parents et de deux enfants. Donc demandé et exiger toute cette liste de revendications sans sérieusement avoir de débat sur savoir qui va payer, c'est croire dans les fées qui mettent de l'argent en dessous des coussins quand on paye une dent. Ce n'est pas aux travailleurs de payer cette crise. Sans avoir ce débat-là, c'est toujours gratuit de demander à l'État d'investir, si après ce sont vos hôpitaux, vos communes, vos services publics qui vont payer, c'est vous qui allez payer plus de taxe, ce sont les commerçants et les entreprises qui vont payer en taxes supplémentaires.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à Monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

Merci madame la Présidente, je ne comptais pas réagir au début, mais comme j'ai entendu quelques éléments que je partage. Cette motion j'ai aussi un peu l'impression parfois que c'est pour se donner bonne conscience et pour donner l'impression qu'on essaie de proposer des choses alors que cette motion n'a aucun impact réel, ce n'est pas une décision du collège, ce n'est pas une décision du conseil communal. Elle a une valeur symbolique, mais elle peut apporter parfois de bonnes idées. Sur ça, je rejoins ce que vient de dire mon collègue du PTB, il faut d'abord faire une analyse et se poser la question de savoir qui va payer la crise et ou on va chercher l'argent pour combler tous les frais et tous les déficits qu'on aura occasionnés à tous les niveaux de pouvoir. En plus, soyons un peu modestes, nous sommes ici dans une des 19 communes de Bruxelles, à Molenbeek, et on donne quasiment des injonctions aux autres niveaux de pouvoir. Alors qui va payer tout ça ? En tout cas ce qui est clair, c'est que en tant que conseiller communal, je souhaite et je demande au collège et je suis certain que le collège va agir, pour que la note ne soit pas payée par le Molenbeekois et surtout pas par les plus fragiles. Donc un moment donné, si on veut faire une proposition concrète, et pas simplement se donner bonne conscience. Tout à l'heure quelqu'un a parlé de peanuts, si on considère 260.000 € dégagés par le collège pour aider les commerçants en plus des aides régionales, ce sont des cacahouètes, et bien moi je veux bien on en distribue très souvent des cacahouètes comme celles-là. Par contre, si ça ce sont des cacahouètes, voter une motion pour se donner bonne conscience, ça ne va ramener aucun euro dans la poche des commerçants qui ont beaucoup souffert. Je pense que nous sommes dans un faux débat, on est à côté de la plaque et je précise aussi que c'est un petit peu comique parce que je retiendrai deux choses, c'est que le PTB lui-même qui a cosigné considère lui-même que ça ne va pas assez loin. Et pour terminer, l'initiateur de la proposition de motion est membre du même parti politique que le ministre de l'économie au niveau régional, donc c'est un peu à mourir de rire, mais bon, comme la situation est grave on n'est pas là pour rire, mais pour essayer de trouver des solutions concrètes et pas essayer de faire croire aux gens qu'on a des idées géniales qui tout à coup vont solutionner le problème des gens.

Mme la Présidente :

Je précise que le PTB n'a pas cosigné cette motion.

Je donne la parole à Monsieur Eylenbosch.

M. Eylenbosch :

Une seule phrase, Madame la bourgmestre, je suis ravi de voir que Monsieur Ikazban finisse pas rejoindre mon point de vue de dire que les motions, ça ne sert à rien.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à Monsieur Majoros.

M. Majoros :

ECOLO SAMEN cosigne cette motion et ça va dans le sens de ce que nous défendons à tous les niveaux de pouvoir. Je trouve particulier le fait de casser le simple fait de déposer des motions, alors que le mois passé, on a réussi ensemble adopter une motion pour les sans-papiers, je trouve que c'est un peu cherché dans sa propre soupe. J'espère qu'on va pouvoir dépasser ce genre de choses. Certains partis auraient pu déposer des amendements, ils l'ont fait, d'autres se contentent de critiquer cette motion et ne proposent rien.

Mme la Présidente :

Monsieur Ben Salah, vous avez déjà pris la parole, dont je ne vous la redonne pas. Vous l'aurez en réplique.

Je donne la parole à Monsieur Milis.

M. Milis :

Merci madame la Présidente, les demandes faites au collège effectivement sont difficiles à rencontrer. Abroger toutes les taxes spécifiques aux commerçants en 2020, réduire les baux commerciaux ou de résidences principales des biens immobiliers de la commune, ça a un coût et ce coût va-t-il être endossé par la région bruxelloise ? Cette motion demande à la région de coordonner des initiatives de pouvoirs locaux et de créer un point de contact. Ce ne sera pas suffisant. Au jour d'aujourd'hui, j'entends monsieur De Block qui dit qu'effectivement l'impact financier de la crise actuelle tourne autour de 10.000 € par ménage, je l'évalue à bien plus, je l'évalue à 5000 € par personne dans un ménage. Et effectivement, si nous devons faire payer le citoyen, c'est à espérer que ce seront les citoyens qui auront le plus les moyens de le faire qui participeront et qu'on ne fera pas encore payer les citoyens les moins nantis.

Mme la Présidente :

Je vais répondre au nom du collège. Cette motion, elle est vraiment le comble du politico-politicien. Venir dire qu'on rase gratis, qu'on va rencontrer les besoins de tous demain et en plus en mettant au centre du dispositif la commune, parce qu'il y a 7 mesures, c'est la moitié des mesures que vous proposez, 7 mesures qui reviennent à la commune, quand on le sait effectivement, vous avez le ministre en charge de l'économie et que vous ne faites que de recommandations et encore elles sont vraiment très légères, ils ont des millions, ils sont chargés de la solidarité entre les communes, c'est le même ministre d'ailleurs, et vous leur demandez du small, light and beautiful. Et nous, vous nous demandez des centaines de milliers d'euros qu'on n'a pas et moi, je vais vous proposer autre chose Monsieur Ben Salah, c'est devenir avec nous demander la solidarité des autres communes. Parce que moi, j'ai aimé l'intervention de Monsieur Milis. Monsieur Milis, il a compris la réalité de notre commune, merci Monsieur Milis ! Il n'y a pas grand monde qui est riche dans notre commune, donc c'est bien gentil, mais moi, j'adhère à la vision de Dirk De Block, qui va

payer et bien moi je vais vous dire, ce ne sont pas les Molenbeekoïes. On va se battre pour ça, on va se battre pour que ce ne soit pas les Molenbeekoïes parce qu'il n'y a pas beaucoup de Molenbeekoïes riches, vraiment très peu. Et donc on va se battre pour que la solidarité s'exerce entre les autres communes et nous, et pour que l'État fédéral nous aide à payer notre CPAS qui va exploser, les dépenses CPAS vont exploser. La misère sociale, elle va être terrible chez nous. Ce n'est pas dans les finances communales, ce n'est pas avec les maigres deniers accumulés par la DGC, rehaussés suite à ma demande de la dernière législature, qu'on va y arriver. On ne sait pas faire ça. C'est donc politico-politicien, à la limite de l'hilarant si le sujet n'était pas sérieux, parce que ça, c'est vraiment qu'on rase gratis, excusez-moi, mais vous n'aurez pas mon soutien là-dessus.

Je donne la parole à Monsieur Ben Salah.

M. Ben Salah :

Je suis étonné qu'une motion profondément sociale ne soit pas suivie par le parti socialiste, ça, c'est déjà une première chose. La seconde, je ne travaille pas pour un ministre qui est en charge de l'économie, mais soit. Le fait de parler de millions d'euros en sachant qu'au dernier conseil communal les conseillers de l'opposition ont mis en avant les lacunes du collège qui vont qu'on va perdre de procès et que ça va nous coûter des centaines de milliers d'euros et même peut-être des millions d'euros, je trouve extraordinaire que vous nous proposez des cacahouètes, avec vos deux procès qu'on perd plus d'un million d'euros et donc je veux bien que ce soit à la limite de l'hilarant quand il s'agit de la proposition qui a été cosignée, mais vous, vous les avez dépassées les limites et nous sommes avec vous déjà dans l'hilarant, dans votre réponse. Donc je suis triste, je le répète, d'entendre le parti socialiste ne pas vouloir voter une motion profondément socialiste, sociale je veux dire.

Mme la Présidente :

On rase gratis, ça allait être DÉFI.

M. Ben Salah :

Je vous remercie Madame la bourgmestre pour votre honnêteté.

Mme la Présidente :

Je vous propose que nous passions au vote par ce que je n'ai pas tellement l'impression qu'on va rapprocher les points de vue facilement. Moi j'essaie de tout faire, en tant que présidente, à qui on a refusé d'écourter la séance de manière clean et élégante, de mettre les gens en sécurité.

Je donne la parole à Monsieur El Khannouss.

M. El Khannouss :

Madame la Présidente, je voudrais d'abord vous demander d'avoir un minimum de respect pour les conseillers qui travaillent, qui viennent avec des propositions concrètes et qui viennent essayer d'apporter un tout petit soutien et même vous donner des idées, par ce que les arguments se trouvent dans le texte, il suffit simplement de le lire et de s'en inspirer. C'est ce que j'ai proposé à plusieurs échevins. Cette proposition qui est faite, on me dit que les Molenbeekoïes vont être saignés, qu'ils vont tous se diriger vers le CPAS par ce que la situation économique va être dramatique, mais évidemment qu'on en est conscient. Cette situation économique et dramatique qui s'annonce, elle va impacter nos habitants. Mais le problème, c'est quoi, c'est que cette majorité ne fait rien pour aider la population. On le voit à

travers les dossiers qu'on a évoqués, et oui Madame la bourgmestre, que ça vous déplaie pas, on va avoir des décisions de justices qui vont nous faire perdre des millions d'euros, sur la division d'immeubles il y a un arrêt du conseil d'État, il y a le problème des horodateurs, le problème des tapis rouge, et la liste est longue, où on jette l'argent par les fenêtres, où on gère mal les dossiers et oui à ce moment-là, on aura des conséquences pour la commune. Alors venir nous dire que c'est une proposition qui est faite par mon collègue, oui c'est raser gratis, mais oui raser gratis par rapport à une mauvaise gestion qui est la vôtre, effectivement c'est un problème, c'est votre faute Madame la présidente, vous gérez mal cette commune et les dramatiques dossiers qui sont relayés tout le temps dans la presse, et d'ailleurs on restera vigilant, démontrent que vous gérez mal cette commune, même si ça déplaît. Nous venons avec des propositions concrètes et je le répète, les propositions qui sont faites ici, elles vont dans le sens de soulager les commerçants. Vous croyez que la commune va se développer sur un désert économique ? Ça vous fait rire en plus, évidemment, c'est hilarant ce que je dis. La misère des commerçants qui souffrent, qui vont mettre la clé sous le paillason, ça vous fait rire. D'ailleurs vous riez pour tout, mais vous êtes incapables de gérer correctement cette commune. C'est ça qui est dramatique et donc moi j'apporterai mon soutien avec mon groupe à cette proposition que je trouve courageuse, et merci Monsieur Ben Salah d'avoir fait cette proposition.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur De Block.

M. De Block :

D'abord il y a des mesures qui sont proposées et qui sont bonnes. C'est juste la question qui va payer et ça, je pense que c'est le débat de société aujourd'hui. Qui va payer, par les travailleurs encore une fois. La pauvreté à Molenbeek et à Bruxelles va augmenter, on le voit déjà aujourd'hui, avec l'augmentation du chômage, du chômage de la jeunesse particulièrement. On propose comme amendement de taxer les fortunes, 5 % de taxes au-delà de 3 millions d'euros. Faisons nourrir cette idée, par ce que c'est la seule façon d'éviter que toute politique sociale qui va aider à ce que les revenus des personnes et les petits commerçants soient sauvés, sinon, il n'y a pas d'argent pour sauver ces gens. Donc adoptons cet amendement du PTB pour mettre en place une taxe sur la grande fortune et adoptons l'amendement pour mettre en place un fonds d'aide exceptionnel par une taxe sur les géants de l'E-commerce et de la grande distribution. Ils ont fait des ventes énormes, tout le monde se plaint que les prix ont augmenté, ils font des bénéfices parfois 50 % en plus, il y a des pistes concrètes. Donc si vous dites qu'il faut mener une politique sociale, alors il faut aussi dire où vous allez chercher l'argent.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à Monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

Je dirais simplement de choses, je pense que Molenbeek n'est pas une île déserte derrière le Pacifique, Molenbeek est implantée en région bruxelloise, en Belgique, en Europe et donc Molenbeek ne pourra pas s'en sortir tout seul. Les habitants de cette commune auront besoin de la solidarité des autres. Il faut aller chercher l'argent là où il y en a et ce n'est pas ici qu'il est. L'argent est ailleurs et il faut avoir le courage de porter ces débats-là, là vous avait des ministres, là vous avez des responsabilités, tous autant que vous êtes. Je terminerai simplement par dire que je suis très content d'entendre que le collège ne fera pas payer la crise par les Molenbeekois, ça c'est déjà le plus important. Les Molenbeekois, ce sont tous les habitants, les commerçants qui sont aussi des habitants de Molenbeek. Et alors

puisque certains aiment les envolées lyriques, on a souvent expliqué que la poule elle a des ailes, qu'elle peut battre très fort ses ailes et faire beaucoup d'air, mais elle ne s'envole jamais. Et donc moi je dirai à mon collègue ici qui a précédé notre collègue de l'économie ici à Molenbeek, si il était tellement motivé à l'idée des délais commerçants, il aurait dû déposer son plan de développement économique plus tôt. Il a été échevin pendant 12 ans et il a attendu deux mois avant la fin de son mandat pour venir avec une ébauche de plan qui était juste un catalogue des idées IKEA, à la catalogue la Redoute, avec tous des projets qui sont menés par d'autres. Donc soyons un peu sérieux, je pense que la crise est sérieuse, les Molenbeekoise attendent de nous des décisions sérieuses, concrètes et pragmatiques. Mais ils attendent surtout de nous une chose, et cette motion aurait pu être remplacée par une seule phrase, c'est qu'on se mette tous ensemble, en fonction de nos responsabilités, en nos titres et qualités, là où nous avons du pouvoir, ceux qui travaillent dans des cabinets, ce qui travaille à la région, au fédéral pour défendre les Molenbeekoise, pour dire qu'il n'est pas question que les Molenbeekoise payent cette crise.

Je donne la parole à Monsieur El Khannouss.

M. El Khannouss :

Je suis toujours étonné de cette créativité de la part du chef de groupe du Parti Socialiste qui aime bien ici d'allumer les contre-feux pour que les gens détournent le regard de cette incompétence. Moi, j'aurais aimé que cette créativité-là, dont il fait preuve de temps en temps, il la développe dans des dossiers qui concernent directement la population. Je l'ai encore vu ces jours-ci, quand on parle de la question du voile qui va être interdit dans l'enseignement supérieur de la Ville de Bruxelles, comme d'autres élus socialistes, il se débîne. J'ai pu le voir par rapport à de nombreux autres projets qui ont été portés par des gens qui veulent vraiment améliorer les conditions des Molenbeekoise, allumer des contre-feux pour faire plaisir à la patronne de votre formation politique à Molenbeek, je trouve ça dommage. Effectivement, je pense que si vous prenez la peine de lire les rapports d'activité, vous constaterez que le service de l'économie a fait énormément pour les Molenbeekoise, contrairement à d'autre qui battent des ailes comme vous le dites. Par ce que un moment donné, quand vous avez parlez de battre des ailes, je pensais que vous parlez de la bourgmestre. Comme vous parlez de moi, je vous demande simplement d'être prudent dans vos propos. Je ne pense pas qu'il faille ramener cela à ma personne qui est un simple conseiller communal qui fait son travail, qui pointe du doigt les dysfonctionnements et qui espère qu'on trouve des réponses aux interrogations des habitants et aux problèmes rencontrés par les habitants, et pas faire de la politique politicienne pour faire plaisir au maître à penser en général, qui vous invite la voie à suivre.

Mme la Présidente :

Je sentais qu'on ne serait pas d'accord sur cette histoire. Je vous propose de passer au vote, on va d'abord voter sur l'amendement et puis sur la motion. En ce qui concerne l'amendement, à titre personnel, je partage une grande partie de ces idées, mais je pense que cette motion n'a pas lieu d'être aujourd'hui. Je le répète, le problème principal, il est dans l'idée de faire payer à notre commune la crise sanitaire, et c'est juste le contraire que nous devons faire. Ce ne sont pas les Molenbeekoise qui doivent payer cette crise.

On passe au vote sur l'amendement.

L'amendement déposé par Monsieur Vancauwenberge est rejeté par 21 votes négatifs, 9 votes positifs et 2 abstentions.

Het amendement ingediend door de heer Vancauwenberge wordt verworpen met 21 stemmen tegen, 9 stemmen voor en 2 onthoudingen.

Mme la Présidente :

On vote maintenant sur la motion.

Le point est rejeté.

32 votants : 5 votes positifs, 21 votes négatifs, 6 abstentions.

Het punt wordt verworpen.

32 stemmers : 5 positieve stemmen, 21 negatieve stemmen, 6 onthoudingen.

30. Secrétariat communal - Motion déposée par Monsieur De Block, Conseiller communal PTB-PVDA, visant à garantir la transparence dans les projets d'urbanisme pour tous les citoyens. (Complémentaire)

Gemeentelijk secretariaat - Motie ingediend door de heer De Block, Gemeenteraadslid PTB-PVDA, om de transparantie in de stedenbouwkundige projecten voor alle burgers te waarborgen. (Aanvullend)

Mme la Présidente :

Là, je dois dire, monsieur De Block, je suis sceptique et j'ai besoin de votre éclairage par ce que je pense, c'est ce qu'on me rapporte des services, que l'interpellation 35 qui a aussi trait aux enquêtes publiques et à l'urbanisme, il n'y a pas de texte rentré donc c'est un peu compliqué pour nous. Par contre l'interpellation 36, elle porte sur le même objet que la motion 30. Donc moi, je vous propose tout simplement de faire la motion 30 et de laisser tomber l'interpellation 36, puisque en fait c'est le même objet. Sauf si vous me dites que je me trompe, de reporter la 35, puisque je n'ai pas reçu de texte.

M. De Block :

Il y a deux choses, il y a l'interpellation que je veux bien faire en introduction parce qu'il y a des questions précises, mais peut-être quels sont inscrites deux fois à l'ordre du jour, c'est possible. Donc je veux bien admettre l'interpellation 36 en introduction de ma motion. La motion découle logiquement de l'interpellation.

Mme la Présidente :

J'entends que Monsieur Majoros joint son interpellation 37 à la motion de monsieur De Block.

Donc l'interpellation 35, elle tombe puisqu'en fait, c'est votre texte de motion. Je comprends très bien.

M. De Block :

Donc il y a une interpellation qui vient en introduction de ma motion. Il y a plusieurs faits qui m'ont interpellé et qui montrent qu'à la commune de Molenbeek, il faut vraiment plus de transparence dans les dossiers d'urbanisme. Il faut plus de transparence et plus de possibilités pour que les citoyens puissent réellement donner leur avis sur les projets d'urbanisme. Je donne un premier exemple, il y a le plan stratégique que la commune veut élaborer dans la perspective de 2030. Il y a eu un marché public qui a été décidé pour engager un bureau d'architectes. D'abord il y a eu un premier bureau qui a été désigné en mars par le collège, puis cette décision a été retirée en avril et un autre bureau a été désigné. Mais ce qui m'interpelle, c'est que la raison principale pour laquelle le deuxième bureau qui a été écarté lors du premier choix, a été rattrapé et finalement désigné, le prix de ce bureau et de 2000 € moins chers. Mais surtout, le bureau final, bureau italien qui a été choisi, investit beaucoup moins dans le processus participatif, dans le dialogue citoyen, avec

l'associatif et les riverains, pour arriver à un diagnostic pour décider ce que Molenbeek a besoin comme projets urbanistiques pour 2030. Alors que le premier bureau choisi, PT Architecten, avait choisi de mettre une première phase diagnostic avec un dialogue qui coûtait beaucoup plus cher, c'est clair. Le deuxième bureau qui est été finalement choisi, investit beaucoup moins dans cette première phase de diagnostic et en fait avec des techniques d'interactivité beaucoup moindres. Je trouve que ça montre que dans l'évaluation quand on doit juger des points sur les différents candidats, sonder ce que l'associatif et les citoyens veulent, ça n'a pas assez de poids dans le jugement. Ça, c'est un premier constat.

Je pose la question vu qu'on a discuté en janvier, le diagnostic a dû être lancé début mai, et après 45 jours, il faut avoir un diagnostic et j'ai demandé en janvier si on allait présenter aux conseillers communaux les résultats de ce diagnostic, pour avoir un débat sur les priorités. On m'a répondu que c'était une bonne idée et donc je pose la question ou en est-on ? Où en est le diagnostic et quelles sont les décisions ou les mesures que vous prévoyez pour permettre que la population, l'associatif, les conseillers puissent donner leur avis.

En janvier aussi, on a approuvé une note concernant l'ancien site Delhaize et tout le plan de réaménagement. Cette résolution décide qu'on veut en fait récolter et analyser les idées d'utilisation définitive du site et les récolter auprès des riverains, des associations, quand compte-t-on commencer cela ? Quand va-t-on impliquer le conseil et les riverains au niveau de l'information sur ce site. C'est une décision et vous dites que vous voulez avoir plus information, est-ce que vous avez ces informations ?

Et finalement il y a un troisième fait interpellant, c'est que pour les projets urbanistiques KBC et Dépôt Design, deux projets importants qui vont influencer la zone du canal, il y a eu une enquête publique qui a été ouverte en mars, puis il y a eu le confinement, l'enquête publique n'a pas pu être terminée, la commune a décidé de ne pas recommencer l'enquête publique, et les deux jours qui restent, elle a essayé de vite bâcler l'enquête publique avec les deux jours restants. Alors qu'on disait qu'il fallait reporter l'enquête publique, la Ville de Bruxelles sur le projet KBC, pour le projet est à cheval sur Molenbeek et sur Bruxelles, a décidé de recommencer l'enquête publique et donc maintenant on se retrouve avec une situation où l'enquête publique sur ce même projet continue ou a redémarré à Bruxelles Ville et à Molenbeek, tout est déjà fini. C'est illégal. Il faut juste accepter et noté qu'il faut recommencer l'enquête publique comme Bruxelles Ville l'a fait.

Finalement, et ça c'est l'objet de ma motion, plusieurs comités de riverains ont dit qu'ils avaient vraiment très difficile pour obtenir l'ensemble du dossier urbanistique pour les gros projets et surtout les plans. Ils ont vraiment difficile et j'ai vu que l'échevin de l'urbanisme réponds dans la presse et dit que tout le monde reçoit le dossier. En fait non ce n'est pas ce que les riverains disent, ce n'est pas ce que les comités disent. Ils ont difficile à obtenir ces dossiers et donc ma motion est très simple, la commune s'engage à mettre à disposition, sans trop de chipotages, l'ensemble du dossier complet, y compris les plans. Deuxièmement, pour les projets importants, qui ont un impact important sur les quartiers entiers, on fait un effort comme avec les contrats de quartier, de présenter sur place, avec un petit stand, qu'on aille vers les gens. Troisièmement, comme Bruxelles ville, on prépare la mise en ligne des dossiers urbanistiques. Comme ça tout le monde peut effectivement travailler et découvrir ces dossiers depuis chez soi. Je pense que ce sont trois mesures et surtout la première, qui devrait être évidente et qui apparemment ne l'est pas. La deuxième, c'est un effort de la commune, mais on le fait aussi pour la participation citoyenne dans les contrats de quartier et je pense que pour les gros projets urbanistiques, on devrait le faire aussi. Troisièmement, ses engager qu'à terme, on aille vers la digitalisation, que tout le monde est accès à ces dossiers.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à Monsieur Majoros, puisqu'il avait une interpellation sur ce sujet et qu'elle rentre dans le débat de la motion.

M. Majoros :

Effectivement, dans mon interpellation, je demandais aussi qu'on puisse avoir des enquêtes publiques qui soient beaucoup mieux organisées et beaucoup plus transparentes. C'est vrai qu'avec les deux projets qui sont arrivés sur la table de la commission de concertation il y a quelques jours, on a eu de quoi être interpellé. On parle de deux projets immobiliers importants, l'un KBC qui propose plus de 200 logements et de détruire un bâtiment qui a moins de 25 ans et l'autre projet, Cow-Boy, projet bien nommé, à l'emplacement de l'ancien Dépôt design, avec plus de 100 logements. Le point commun de ces deux projets, c'est en fait une ville du monde d'avant, avec une densité plus importante, moins de verdure, sanitaire encore plus dangereuse. C'est vrai que lors de la commission de concertation, les associations qui défendent les habitants et qui sont des associations de nos quartiers, Bonne vie, La Rue, Le Foyer, ont tiré la sonnette d'alarme par ce que les quartiers proposés par ses promoteurs sont des quartiers avec une mortalité plus importante, due aussi à une pollution plus importante et on sait qu'un Molenbeek il y a des maladies chroniques par voie respiratoire qui sont plus importantes de 42 % que la moyenne régionale, et c'est évidemment interpellant. Pour toutes ces associations, il y en a encore d'autres, les projets sont bons pour la poubelle. Ces projets n'ont pas été construits avec les habitants et ils n'ont pas été suffisamment consultés. C'est quand même assez dingue de se dire que finalement, on a vite bâclé, comme le disait Dirk De Block, les enquêtes pour finalement accélérer le processus et on ne sait pas très bien pourquoi si ce n'est pour faire en sorte que les promoteurs aient plus discrètement ce qu'ils n'ont pas réussi à avoir précédemment quand ils essayaient de rentrer par la grande porte. Donc oui, nous souhaitons qu'il y ait davantage d'informations et que ça passe, comme on avait eu l'occasion de discuter avec le PTB et comme ça figure dans notre programme politique, par des stands sur la rue, et qu'on puisse dans différentes langues expliquer aux gens de quoi il s'agit, avec des dossiers qui soient enfin disponibles comme dans d'autres communes, sur Internet et qui permettent à chacun de se faire une idée et de se mobiliser avec d'autres, avec les associations de quartiers pour donner leurs avis sur les projets, en l'occurrence les deux projets dont il est question, son mauvais et certainement à recalculer. Je voudrais aussi demander au collège par la même occasion ce qu'il avait décidé par rapport à ça et qu'est-ce qu'il allait remettre comme avis, puisque sans son avis préalable peut se faire. On soutiendra donc, comme vous l'avez compris cette motion déposée par Bill De Block.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à Monsieur El Khannouss.

M. El Khannouss :

Mais je remercie tout d'abord nos collègues d'avoir interpellé et déposé cette motion, parce que ça me permet d'abonder dans ce sens-là au nom de la transparence à laquelle chaque citoyen a droit par rapport aux permis d'urbanisme. Je ne vais pas revenir sur les nombreux projets qui ont été évoqués et qui posent problème en termes d'écoute par rapport aux riverains et par rapport aux habitants. Moi je voudrais m'arrêter si vous me permettez quelques instants sur ce qui se passe au quartier Heyvaert. Il y a de nombreuses années, une décision politique qui a fait le consensus pour que ce quartier puisse retrouver une apparence normale, que les citoyens qui y habitent ou les nouveaux citoyens qui vont arriver dans le cadre des nouveaux projets immobiliers, puissent avoir des conditions de vie d'une qualité minimale. Il y a un nouveau parc qui vient d'être inauguré, avec des investissements

publics et de nombreux autres projets. Mais il s'avère que cette volonté politique qui était d'abord régionale, mais aussi épouser par la commune, de faire déplacer les garagistes, les exportateurs de véhicules qui ont une activité économique nuisible dans ce quartier, puissent être transférés au port de Bruxelles. Malheureusement, il y a eu des déblocages d'ordre juridique, mais aussi une volonté politique de certains qui tiennent un double discours, qui disent publiquement qu'il faudrait que ces gens déménagent, et à huis clos qui disent assez vendeur de véhicules d'occasion, on va vous aider pour pouvoir rester. D'ailleurs, j'ai été interpellé il y a quelques jours par des habitants, concernant un des plus gros exportateurs du quartier qui avait vu son permis d'urbanisme d'extension de plusieurs milliers de mètres carrés refusés, a réintroduit une nouvelle demande. Et puis, Madame la bourgmestre, je vous ai écrit parce qu'ils ont essayé de contacter l'Echevin, mais aussi de vous contacter et ils n'ont pas eu de réponse. C'est pour ça qu'ils sont venus vers moi en me présentant une photo de quelqu'un qui travaillerait à la commune, qui aurait arraché les enquêtes publiques, les fameuses affiches rouges, je vous écris pour ça que je n'ai pas eu de réponse, et directement après, quand je vous ai écrit, comme par enchantement, on est venu coller de nouvelles affiches. Et l'explication qu'on leur a donnée, c'est qu'on a décidé, assez étonnamment, de changer les dates de consultation des habitants. C'est la première fois que je suis confronté à une situation pareille, il peut toujours y avoir une erreur, quand un fonctionnaire enlève une affiche, il colle directement la nouvelle affiche. Mais ceci dit, au-delà de cet événement, c'est que ces commerces nuisibles, que nous, sous la précédente législature, nous avons essayé de limiter au maximum en ne délivrant plus de permis, sauf quand la loi nous y obligeait, on se rend compte que de nombreux exportateurs de véhicules reçoivent par enchantement des permis. Je souhaiterais savoir combien de permis ont été délivrés en 2019 pour ces commerçants qui théoriquement devaient être accompagnés pour quitter ce quartier. Et alors se posent de gros problèmes, et la ça rejoint un peu les préoccupations de mes collègues, il y a des centaines d'habitants dans ce quartier qui souhaiterait être entendus par la commune et qu'on ne les laisse pas sur le bord de la route par rapport à leurs inquiétudes, leurs préoccupations. Ce sont des gens qui ont investi dans de l'immobilier et ils ont le droit à une qualité de vie et ils ont le droit d'être écoutés et entendus par la commune. Donc j'invite le collège à faire le nécessaire pour être à l'écoute et apporter des réponses à leurs questions.

Mme la Présidente :

Merci beaucoup.

Quand j'ai été averti par aucune affiche avait été enlevée, j'ai demandé qu'on en place une nouvelle. C'est tout à fait correct. Mais je suis certaine qu'il y a une autre explication par ailleurs, par rapport au fait que vous avez mentionné. Monsieur Van Damme va répondre en premier et puis Monsieur Gjanaj.

M. l'échevin Van Damme :

Très brièvement, par rapport aux deux points qui ont été soulevés par monsieur De Block, la question de la vision d'avenir et la question de l'aise, pour ce qui concerne vision d'avenir, c'est un marché public et nous sommes tenus les règles des marchés publics. Il s'avère que le bureau qu'on a choisi finalement avait plus de points que l'autre bureau. Ceci étant dit, l'élément participation était un élément, mais ce n'était pas le seul élément dans la question et le bureau a obtenu plus de points que l'autre. Nous ne pouvons pas y déroger, c'est assez clair et donc on a appliqué la loi sur les marchés publics.

Par rapport au diagnostic, il n'est pas encore prêt, il va être présenté bientôt au collège et ce sera alors au collège de trancher par rapport aux étapes ultérieures. Mais je suppose que l'idée de consulter le public reste toujours valable et donc sera mise en œuvre. Par rapport à Delhaize, c'est la même chose, nous avons eu une première présentation au

collège il y a une ou deux semaines et nous avons demandé à Perspective et à Citydev qui sont en charge de ce dossier, de lancer une participation et une consultation publique par rapport à ça, après approbation par le gouvernement de la première mouture, ils se sont engagés à le faire. On est vigilant par rapport à ces éléments-là et on est très sensible à la participation et à la communication la plus large possible. Nous l'avons promis et nous allons continuer à l'appliquer aussi, mais évidemment, chaque chose en son temps. C'est d'abord au collège de voir le diagnostic avant de pouvoir le présenter aux conseillers et à la population. Ça, ce n'était qu'une petite partie de l'interpellation et donc mon collègue va compléter avec plus d'éléments.

M. l'Echevin Gjanaj :

Merci beaucoup, en ce qui concerne les deux enquêtes publiques, KBC et Dépôt Design, elles avaient été gelées pour cause de suspension des délais Covid. C'était au moment où la pandémie commençait à s'étendre, et donc une série de dossiers étaient en enquête publique et en fait, nous avons reçu un courrier de Pascal Smet signifiant que le déconfinement permet à partir du 1^{er} juin 2020, la réorganisation des enquêtes publiques et des commissions de concertation. Pour ne pas faire perdre trop de temps à tous les demandeurs, nous avons engagé le travail pour récupérer le retard dû au Covid. Les arrêtés par rapport à cette lettre qui nous a été envoyée par Pascal Smet devait encore être pris. Il y a eu un risque assumé d'une majorité des communes bruxelloises qui ont choisi d'avancer et c'est ce qui est été finalement confirmé, puisque le 10 juin l'arrêté est sorti et donc tout est en ordre au niveau légal.

En ce qui concerne la KBC, puisque Bruxelles Ville n'a pas complété le jour d'enquête publique sur son territoire, nous avons décidé en fin de séance de concertation de relancer une enquête publique. Elle a commencé le 16 juin et elle aura lieu jusqu'au 30 juin, avec une commission de concertation prévue le 7 juillet. La Ville de Bruxelles va suivre cette date-là. L'enquête publique est à nouveau en cours et les documents sont bien en ligne en date du 16 juin, on a vérifié. Concernant l'enquête publique réalisée pendant le confinement, nous avons reçu beaucoup de remarques et également à tous les moments du processus, la période d'enquête publique du 3 au 16/03, il y avait 14 remarques reçues. Le 17/03, 4 remarques, du 18/03 jusqu'au 1^{er} juin, il y avait de remarques reçues. Le 2 juin, il y avait trois remarques reçues, en séance, le 10 juin, il y avait deux remarques reçues et hors délai, le 5 juin, il y avait une remarque reçue. À l'exception de la remarque du 5 juin, toutes les autres remarques, 25 remarques ont été reçues. Malheureusement, à force de recommencer les enquêtes publiques, les riverains devront à nouveau réintroduire leurs remarques pendant cette nouvelle enquête pourraient être comptabilisées, puisque légalement, quand on relance une enquête publique, on ne peut pas reprendre les documents qui avaient été envoyés précédemment pour les autres enquêtes publiques, même si c'est pour le même dossier. Ce qui est certain, c'est que le projet n'est pas passé inaperçu et que les riverains ont eu le temps nécessaire pour prendre connaissance de ce dossier en particulier.

Vous posez des questions sur les demandes d'urbanisme, les dossiers sont toujours accessibles au service de l'urbanisme pendant les dates d'enquête publique. La situation sanitaire qui est une situation particulière liée au Covid, oblige juste à prendre rendez-vous pour la consultation de ces dossiers. L'accès est possible pour l'entièreté du dossier, les documents en ligne sont normalement de la responsabilité du demandeur, ça, c'est l'aspect légal. Le service de l'urbanisme n'a pas accès à la plate-forme qui permet de mettre en ligne tous ces documents et ne peut participer à sa mise à jour. La commune pourrait juste vérifier chaque jour pour tous les dossiers en enquête publique s'il se trouve bien sur la plate-forme et rappeler le demandeur si les documents sont absents. Mais c'est un travail conséquent qui ne relève pas de notre responsabilité, mais bien de celle du demandeur, qui peut mettre sa procédure à mal.

Deuxième question, par rapport à la digitalisation des dossiers, fournir une copie des dossiers, souvent demandé par l'IEB, c'est souvent ça remarque, et impossible pour la commune parce qu'il s'agit de dossiers régionaux, dont nous n'avons que deux copies papier et pas de version informatique. Les documents fournis sont souvent reliés, donc des rapports d'incidences, ce ne sont pas des feuilles séparées, ce sont des dossiers reliés et ou en couleurs et où des quantités de plans importants, particulièrement pour les dossiers dont vous demandez la digitalisation, ce sont donc des dossiers compliqués, impossibles à scanner est très lourds. Le scan de tout le dossier est un travail considérable, c'est de la responsabilité aussi du demandeur de rendre son permis accessible et en ligne.

Vous posez des questions dans votre motion concernant les services communaux et la possibilité éventuellement que ces services puissent faire une information par rapport au dossier. Ce serait intéressant, mais les gros dossiers sont souvent régionaux et fournis dans un timing très serré par rapport aux dates de l'enquête publique. C'est la Région qui nous envoie les dossiers et au moment où ils nous envoient les dossiers, on a un temps très limité pour organiser les enquêtes publiques. Il ne revient pas à la Commune de présenter un dossier privé, ni de le défendre. On fait souvent référence aux contrats de quartier, ce sont des projets communaux et c'est bien normal que nous organisons des séances d'information, parce que ça, ce sont nos projets. Mais aller présenter un projet privé, ce n'est pas la mission de la commune, ni même l'obligation légale de le faire. On pourrait envisager ce type de présentation par le demandeur lui-même, mais cela implique de toute façon une organisation spécifique, une salle, et tout ceci n'est pas obligatoire. Il faudrait aussi prévoir du personnel en soirée pour des projets privés, si on le faisait, je vous verrais déjà venir avec une remarque par rapport au fait qu'on mette du personnel communal à disposition des projets et des promoteurs, des grands capitalistes, pour reprendre les termes que vous utilisez.

Il faut aussi rappeler une chose très importante, c'est vrai que l'IEB et toutes ces organisations viennent souvent pour des gros dossiers, ils ne peuvent pas se concentrer sur les petits dossiers. Mais au niveau du service de l'urbanisme, ça fait 98 % du temps consacré au travail. En fait, ces petits dossiers qui ne sont pas intéressants pour l'IEB, dont il n'est pas possible de suivre le trajet, ce sont pourtant les projets d'une grande partie de notre population, les plus petits, ceux qui n'ont pas la possibilité d'avoir des avocats, des architectes internationaux pour venir présenter des projets. Je suis persuadé que vous n'avez pas été pour qu'on laisse ces petits dossiers, qu'on développe les plus grands projets par ce que l'IEB n'a pas suffisamment d'informations, ne s'est pas suffisamment déplacée et même quand ils se déplacent, il semble qu'ils ne soient pas satisfaits, mais ça, c'est le propre de l'IEB, ils sont toujours insatisfaits, je vous passe les noms d'oiseaux qu'ils utilisent dans les commissions de concertation, c'est complètement hallucinant. Mais en tout cas, je suis persuadé que le but, ce n'est pas de faire en sorte que les services d'urbanisme travaillaient en grande partie pour les gros dossiers, parce que ce sont cela que l'IEB ou d'autres associations peuvent suivre, au détriment de petits dossiers de la majorité de notre population en tout cas de ceux qui font des demandes en matière de permis d'urbanisme.

On a parlé d'un moratoire, pour qu'il puisse y avoir un moratoire, et que ce moratoire puisse sortir tous ses effets, il faudrait que ce soit la Commune qui est la main sur ces demandes. Or ici, dans les gros dossiers, c'est la Région qui est à la manœuvre. Il y a des procédures légales qui dépassent les compétences locales et où la commune a très peu de marge de manœuvre. Légalement parlant, la commune dispose de la possibilité d'émettre un avis qui a son poids et qui peut être déterminant lorsqu'il y a une politique claire communale. Si ces projets ne sont pas bons aujourd'hui, Monsieur Majoros, je doute que vous ayez considéré qu'ils l'étaient lorsque vous étiez au pouvoir à Molenbeek et lorsque ces projets ont vu le jour et où il était le plus pertinent de donner l'orientation que vous préconisez aujourd'hui sur notre dos. Cela nous aurait bien aidé en fait, où notre collègue est bien sensibilisé à la question de la densité et de tous les éléments que vous mettez en avant,

d'autant plus que vous personnellement, Monsieur Majoros, vous avez eu un levier tout à fait essentiel, puisque la parcelle acquise dans le cadre du volet deux du contrat de quartier Fonderie Pierron, dont vous avez concédé la vente au promoteur du projet Cow-Boy comme vous dites, vous aviez les moyens comme Lucky Luke de tirer plus vite que votre ombre, en devenant le Lucky Luke qui dézingue les gros projets. Malheureusement, vous ne l'avez pas fait.

En ce qui concerne notre majorité, nous sommes en train de faire évoluer les choses, en décourageant les gros projets de construction en amont, c'est le propre de la force des avis communaux et de tout le travail de l'urbanisme et de notre collègue, c'est de travailler suffisamment tôt et ce n'est pas de se plaindre en fin de procédure alors que dans les trois cas ou les 95 % de la procédure, vous n'avez pas pipé mot, quand vous l'avez fait, vous l'avez fait de façon folklorique est tout à fait vidée de sens, en confirmant cela, lors des autres étapes de décision, dont l'avis communal pour ces quartiers en particulier.

Pour ce qui concerne l'épisode des affiches rouges, parce que je connais quelqu'un ici qui est obsédé par la couleur rouge, donc chaque fois qu'il voit du rouge, c'est pire qu'un taureau, il fonce tête baissée, ça concerne un projet rue du Bateau. Dans le cadre de la procédure, le promoteur devait normalement amener des plans modifiés et il s'est avéré qu'il n'avait pas la possibilité, il ne les a pas amenés. On a donc dû interrompre l'enquête publique, sinon il aurait dû passer le 23 juin, mais on a enlevé les affiches rouges pour les remettre le lendemain avec la nouvelle enquête publique qui est de 14 jours et de nouveau, c'est reparti pour deux semaines comme toutes les procédures légales. Effectivement, dans le quartier, il y avait un gros projet, un projet qui était promis aux négociants de véhicules d'occasion, malheureusement celui-ci n'a pas pu aboutir et on se retrouve avec un tissu économique, qu'on peut contester, qu'on peut ne pas apprécier, on peut émettre toutes les critiques qu'on veut, mais il est là présent. Aujourd'hui, j'ai entendu un moment dans la discussion le terme de désert économique, si aujourd'hui on devait prendre la décision de supprimer tout ce secteur économique, là effectivement, on aurait un désert économique total, avec des surfaces assez importantes. Nous avons pris le parti de faire une chose tout à fait logique, depuis qu'on est là, on a octroyé quatre renouvellements de permis d'environnement. Les renouvellements, c'est en fait une procédure où le demandeur n'a pas réagi au moment où il devait renouveler son permis d'environnement, à la date d'échéance de son permis et donc, il y a un petit temps qui est passé et donc il fait un renouvellement de son permis. Il n'y a que quatre permis renouvelés, ce ne sont pas des nouveaux permis, nous ne sommes pas en train de distribuer, comme certains qui ont l'habitude de foncer sur tout ce qui est rouge, après les tapis et après les affiches on passe aux gens du PS qui sont étiquetés rouges, il pense en fait qu'on distribue sur les routes des permis d'environnement et puis on se retrouve avec des situations invivables dans les quartiers. On a juste renouvelé quatre permis. Et donc il faut arrêter de stigmatiser ce quartier parce que c'est quand même un quartier qui mérite le respect le plus profond, c'est sûrement des activités qui produisent des nuisances, mais il y a aussi des commerçants et des activités économiques qui sont tout à fait respectueuses de leur environnement et qui ont aussi de bonnes intentions par rapport au quartier. Le monde économique et le monde de l'emploi à Molenbeek, ce ne sont pas que des profiteurs et ce ne sont pas que des entreprises qui profitent de surfaces incroyablement grandes et qui n'ont aucun respect pour rien du tout. Je pense que la vision qui est présentée, c'est une vision, pour reprendre un des termes qui a été évoqués, c'est une vision d'attente est totalement révolu. Je pense que tout le monde évolue et de toute façon, il faut savoir que notre collègue a donné son avis par rapport au schéma directeur de ce quartier. Étant donné qu'il y a un schéma directeur dans ce quartier, les permis d'environnement ne sont pas renouvelés pour 15 ans, mais ils sont renouvelés pour maximum cinq ans, justement pour voir, parce que c'est aussi le temps qui nous a été donné par les spécialistes en disant que de toute façon, ces plans-là ne vont pas être en application dans un temps inférieur de deux à cinq ans et donc nous, on est dans l'expectative, nous sommes en train de regarder ceux que nous avons, c'est-à-dire une activité qui existe, elle est tangible, elle

n'est pas aussi repoussante que tout le monde veut la présenter et quand il y aura des évolutions dans le quartier, nous travaillerons de concert avec tout le monde pour faire évoluer ce quartier dans le cadre des plans de développement de ce quartier et nous aurons les permis qui viendront à échéance et là, on réfléchira de nouveaux sur le développement.

Mme la Présidente :

Merci Monsieur l'Echevin.

Conformément à l'article 19 sur les motions et les interpellations, c'est seulement l'interpellant qui dispose du droit de réplique. Ici, je considère que Monsieur Majoros fait partie des interpellants puisqu'il a laissé son interpellation pour rejoindre la motion, mais donc je vais donner la parole à monsieur De Block comme auteur de la motion et à Monsieur Majoros comme auteur de l'interpellation.

Monsieur El Khannouss, je ne pense pas que vous ayez été cité. Je donne donc la parole à monsieur De Block.

M. De Block :

Le manque de remise en question me frappe. Je vais répondre sur trois choses, sur le plan 2030, ce que j'ai demandé, c'est comment ça se fait qu'un projet qui développe la participation, comme le projet PT Architecten, qui a décidé d'y investir beaucoup plus argent dans son budget pour le dialogue et la participation, ne vaut pas plus de points ? Vous n'avez pas répondu. Les deux bureaux ont 23 sur 25, sur la méthodologie de comment y arriver. La développe la participation et le dialogue est investi un mi-temps et reçoit autant de points que l'autre. Expliquez-moi ça ? Et le bureau qui a été recalé a reçu 90/100 lors de la première évaluation, rien n'a changé pendant un mois et lors de la deuxième évaluation, ils reçoivent 89 points. Expliquez-moi ça ? Un point a disparu, alors que c'est le même dossier. C'est quand même bizarre et je trouve que vous ne répondez pas tranquillement.

Ensuite, l'Echevin de l'urbanisme dit qu'il y a beaucoup de petits projets. Mais c'est vrai, ce sont les grands projets qui dessinent la commune et qui déterminent le ton. Et oui, pour ces grands projets, il faut plus de contrôle, il faut plus de participation citoyenne par ce qu'ils ont un impact important sur l'ensemble d'un quartier et parfois autour. Vous dites que le niveau de la nouvelle enquête publique sur la KBC, vous avez décidé de relancer une nouvelle enquête. Mais si vous aviez écouté les gens qui critiquent, qui questionnent, qui utilisent des noms d'oiseaux, vous auriez pu le faire avant et vous auriez pu vous épargner du temps, vous auriez pu effectivement anticiper cela n'est pas faire une commission de concertation sur un dossier qui finalement a dû être reporté. Je vous signale juste, et je suis devant le site Internet, le site d'enquête publique, le dossier au niveau de la nouvelle enquête publique n'a pas été lancé en ligne. Donc il y a toujours l'ancien dossier et pas le nouveau dossier. Ça, c'est la réalité. Il y a donc zéro remise en question et quand il y a des gens qui critiquent, ce n'est pas uniquement l'IEB, je me rappelle d'un comité de riverains qu'on a accueillis ici pour une interpellation citoyenne, qui a critiqué la même chose, alors s'il vous plaît, pour les grands projets vous dites et vous assumez que vous ne faites pas de copie. Vous l'avez dit, c'est trop compliqué de copier et donc ne faites pas de copie parce que vous recevez des gros dossiers de la Région qui sont trop compliqués à copier. Pour les grands projets, vous pourriez quand même mettre une copie à disposition d'ions, vous le dites vous-même il n'y a pas des masses de grands projets, une copie que les gens peuvent emporter, si vous avez trop de mal à faire des copies, demandez à la Région pour en recevoir plus.

Concernant les stands, je trouve que vous faites extrait de ne pas comprendre. Vous ne devez pas défendre, vous devez présenter lors de l'enquête publique. Allez donc vous

poser pendant un jour avec le dossier dans le quartier, présenter le dossier, que les gens puissent voir, puissent feuilleter le dossier, que les gens ne doivent pas se déplacer pour aller lire sur place des grands dossiers. Rendons la participation active, allons vers les champs. Sur un projet comme la KBC, avoir 16 réactions, ce n'est pas du dialogue, c'est juste de la formalité.

Mme la Présidente :

Merci beaucoup monsieur De Block.

Je donne la parole à Monsieur Majoros.

M. Majoros :

Ce sont vos choix, il n'y a pas une loi qui dit qu'on ne doit pas mettre du personnel ou qu'on ne pourrait pas mettre du personnel pour faire des copies et faire en sorte que des gens qui n'ont pas toujours le temps qui n'ont pas les capacités intellectuelles parce qu'ils n'ont pas fait d'études particulières puissent à un moment donné se retrouver examiner tranquillement les plans en étant aidés par des associations par ce que ça a un impact sur leur cadre de vie. La loi n'interdit pas cela. La loi n'interdit pas de faire des copies. La loi n'interdit pas à une commune de faire un peu plus que ce qui est prévu légalement. Elle n'interdit pas de mettre des stands à disposition et de faire en sorte d'informer pro activement, pas sur des petits projets d'un coup de logements, ou de la personne qui veut rajouter un étage, mais sur des grands projets de 200 logements en une fois, qui ont un impact, qui apportent de l'ombre, qui augmentent le sentiment d'éclatement des gens dans leurs quartiers alors que ce sentiment est déjà important. Si vous faites le choix de ne pas faire progresser la participation citoyenne et l'information des citoyens, vous ne devez pas vous étonner qu'ils se sentent exclus, et qu'ils se sentent mals dans leurs quartiers et qu'il y ait un turnover important et que ce soit plus difficilement gérable. C'est le choix que vous faites et le choix que vous faites, il s'est quels intérêt, pas celui des habitants, vous donnez l'impression de considérer l'IEB comme quelque chose qui serait complètement indépendant. Mais ce sont les habitants, ce sont les associations comme Bonne Vie, La Rue, comme Le Foyer, ce sont des habitants, des gens qui habitent là parfois depuis des dizaines d'années et souvent même qui ont vécu depuis leur tendre enfance, qui sont là et qui s'interrogent et qui remettent en question ces projets et qui trouve insupportable le fait qu'on ne les ait pas consultés correctement. Dans notre centre historique de Molenbeek, dans le quartier maritime, il y a des dizaines de milliers d'habitants, qu'il n'y ait que quelques réactions alors que par ailleurs il y a eu des pétitions immenses qui ont été signées à plusieurs reprises, ça montre que le processus n'était pas suffisant et qu'il est temps de corriger ça pour ce projet-là comme pour les prochains. Ce sont vos choix. Les projets dont on parle, ce sont des projets qui ne bénéficient pas de permis d'urbanisme et sur lesquels, vous l'avez souligné, le collège doit remettre un avis. C'est donc votre avis qui comptera aussi dans ce dossier, même si ce n'est pas la Commune qui délivrera finalement le permis, mais une entité dirigée par un ministre de la même couleur politique. Et donc oui, il faut de la transparence et ce n'est pas quelque chose d'accessoires, c'est quelque chose dans lequel on investit et cette transparence ne doit pas se faire au détriment de l'ensemble des personnes qui déposent des dossiers, elle doit se faire en plus et c'est normal de mettre des moyens considérables aussi pour des projets qui ont un impact, même s'ils sont privés, c'est normal de le faire et si vous ne le faites pas, ce sera votre choix et ce sera un choix qui sera particulièrement méprisant pour la population est certainement pour la participation de celle-ci. Je vous remercie.

Mme la Présidente :

Merci beaucoup, je pense qu'on va clore et qu'on va voter. Monsieur El Khannouss, vous n'avez pas le droit à la parole c'est l'article 19. Il ne vous a pas cité ni nommé ni autrement. Il a parlé de tapis rouge, désolée, vous ne vous appelez pas tapis rouge. Vous arrêtez par ce que vous vous prenez pour le président de séance et ce n'est pas correct. Je vais demander à chacun de se positionner par rapport à cette motion. Nous avons ici à faire à des choses qui dépendent du timing et de l'encadrement de la Région et bien sûre, chaque famille politique est responsable de ses choix au niveau régional.

Le point est rejeté.

31 votants : 9 votes positifs, 20 votes négatifs, 2 abstentions.

Het punt wordt verworpen.

31 stemmers : 9 positieve stemmen, 20 negatieve stemmen, 2 onthoudingen.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à Monsieur El Khannouss.

M. El Khannouss :

Je déplore le fait, Madame la présidente, que vous m'avez refusé de pouvoir répondre tout à l'heure à l'échevin, parce que j'ai eu l'impression d'entendre l'avocat des marchands de voitures du quartier Heyvaert, et la manière dont il a réagi à l'intervention de mon collègue, s'inscrit dans la continuité de cette arrogance qui est inacceptable au sein du conseil communal. Merci.

31. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Eylenbosch, Conseiller communal LIDEM, relative à l'approvisionnement des véhicules électriques et CNG - Report du 22/01/2020 - Report du 19/02/2020 - Report du 27/05/2020.

Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door de heer Eylenbosch, Gemeenteraadslid LIDEM, betreffende het CNG tanken en het laden van de elektrische voertuigen - Uitstel van 22/01/2020 - Uitstel van 19/02/2020 - Uitstel van 27/05/2020.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à Monsieur Eylenbosch.

M. Eylenbosch :

Je reporte mon interpellation.

Le point est reporté.

Het punt wordt verdaagd.

32. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Madame Rajae Maouane, Conseillère communale ECOLO SAMEN, relative aux violences contre les femmes - Report du 27/05/2020.

Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door Mevrouw Rajae Maouane, gemeenteraadslid ECOLO SAMEN, over het geweld tegen vrouwen - Uitstel van 27/05/2020.

Le point est retiré de l'ordre du jour, en l'absence de Madame Maouane.

Het punt wordt van de dagorde gehaald, door de afwezigheid van Mevrouw Maouane.

33. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Ben Salah, conseiller communal DÉFI, relative à la diffusion sur une page Facebook liée à un parti politique d'images vidéos prises par la Cellule Incivilités de la Commune.

Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door de heer Ben Salah, Gemeenteraadslid DÉFI, met betrekking tot de uitzending op een Facebook-pagina die gelinkt is aan een politieke partij van videobeelden genomen door de Cel Onburgerlijk gedrag van de Gemeente.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à Monsieur Ben Salah.

M. Ben Salah :

Je vous remercie. Quel fut mon étonnement quand j'ai constaté que sur une page Facebook, éditées clairement MR, nous retrouvions des vidéos directement prises par des services de notre commune. Cette même vidéo a été supprimée quelque jours plus tard, suite à mon interpellation j'imagine. Des vidéos qui disparaissent, ça commence à faire beaucoup. Pour plus de précisions, dans cette vidéo, on retrouve des personnes prises en flagrant délit d'infraction, qui déversent des débris de tout genre sur la voie publique. Pour votre bonne information, cette vidéo a été postée le 6 juin sur la page Facebook Vivons Molenbeek.

Évidemment, je salue les efforts lorsqu'il s'agit de constater les incivilités dans notre commune, et je le répète, les personnes qui considèrent notre commune comme étant un dépotoir, doivent être sévèrement punies. Je dois également féliciter par la même occasion tout le personnel communal qui fait un gros boulot.

Mais questions sont les suivantes : connaissez-vous la page Facebook Vivons Molenbeek, si oui, qui sont les administrateurs de cette page ? Selon vous, la page en question fait-elle la promotion d'une campagne du MR, oui ou non ? Comment des vidéos qui sont entre les mains des services de notre commune, le service propreté je pense, se retrouve directement sur la page Facebook Vivons Molenbeek ? Je souhaiterais connaître le nom du service qui a transmis la vidéo, savoir quand cette vidéo a été transmise, par qui elle a été demandée et s'il y a eu accord du collège pour l'utilisation sur cette page plutôt que sur la page I like Molenbeek, qui est une page officiellement étiquetée communale? Je souhaiterais savoir si le RGPD et ça tombe sous la tutelle du ministre pour lequel je travaille, si le RGPD a été respecté lors de la transmission des données ? Ce sont des questions qui je pense méritent quelques petites réponses. Et alors, cerise sur le gâteau, comme la vidéo a été effacée, j'ai fait comme certains j'ai fait un print/screenshot pour ne pas qu'on me raconte n'importe quoi.

Mme la Présidente :

Alors, deux conseillers ont demandé d'intervenir, Monsieur El Khannouss et Monsieur Milis.

M. El Khannouss :

Ce coup-ci, ainsi, je considère que cette interpellation, c'est une tempête dans un verre d'eau. Je ne vais pas me faire l'avocat du diable évidemment, parce que moi-même, sous la précédente législature, j'ai utilisé cette vidéo pour sensibiliser les gens qui me suivent. J'ai repris ces vidéos parce que nous avons un véritable problème majeur d'incivilités, avec des dépôts clandestins qui n'en finissaient pas et donc il était important de pouvoir montrer à quoi nous sommes confrontés, et surtout montrer que la cellule incivilités

travail. Donc je pense que créer une polémique sur cette façon de fonctionner, moi personnellement, je voudrais bien que tout le monde ici au sein de ce conseil sensibilise la population en montrant qu'il y a des gens qui polluent et d'expliquer aux gens que souvent, les pollueurs viennent d'autres communes. On s'imagine parfois que ce sont des Molenbeekoïses, mais ce sont aussi souvent des gens qui viennent de Dilbeek, etc. Et donc moi, à ce titre-là, tant que les règles légales en matière de protection de la vie privée sont respectées, que des échevins Madame la bourgmestre utilisent la vidéo sur sa page personnelle, ça ne me pose aucun problème, je ne vous embêterais pas, tant qu'il n'y a pas de tapis rouge qui traînent dans les environs.

Mme la Présidente :

Oui et j'éviterai aussi de porter une chemise rouge à l'avenir.

Je donne la parole à Monsieur Milis.

M. Milis :

Monsieur Ben Salah, à peine débarquez-vous au conseil communal, que vous vous lancez déjà dans un bac à sable politicien. Puisque vous voulez en savoir davantage sur Vivons Molenbeek, il s'agit d'une initiative réalisée avec la participation de citoyens Molenbeekoïses apolitiques. Elle vise à informer des gens sur des aspects positifs de notre commune et effectivement, à lutter contre les incivilités aussi. Elle est appréciée par des gens qui ne sont membres d'aucune mouvance politique. Elle ne se contente pas d'informer, elle agit aussi.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à Madame Garcia.

Mme l'Echevine Garcia :

Monsieur Ben Salah, vu l'heure tardive, je vais passer directement à ma réponse à vos questions. Elle est structurée en trois. Le premier point, c'est le contexte de ma démarche. Le deuxième point, ce sont les balises légales. Et le troisième point, c'est la page Vivons Molenbeek.

Le contexte et ses rétroactes, je me suis rendue dans les bureaux du service de la propreté publique afin de visionner les images filmées par des caméras placées à ma demande à certains hotspots de la commune, régulièrement pollués. À des fins d'action pédagogique, j'ai capturé des images qui me paraissaient les plus parlantes.

Les balises légales, avant la diffusion des images en question, quatre balises ont été vérifiées et respectées. D'abord l'avis positif du conseil communal du 22 juin 2016 relatif à l'utilisation de caméras mobiles ayant pour objectif de lutter contre les incivilités à des fins de propreté publique. Une lecture extensive de cette décision ne restreint ni la capacité d'initiative, ni mon pouvoir d'appréciation en cette matière. J'ai donc considéré que dans le cadre du respect de la loi, le poids de certaines images valait mieux que de grands discours. Ensuite, la circulaire du 10 décembre 2009 qui n'impose pas d'imposer de pictogrammes par caméra, on peut donc raisonnablement penser qu'il est suffisant d'apposer un pictogramme informatif aux principaux points d'accès du périmètre filmé. La loi du 21 mars 2007 prévoit que si des lieux publics peuvent être filmés, il convient d'éviter par exemple les entrées d'immeubles ou d'habitation, ce qui a bien été le cas dans la vidéo, puisque vous avez encore les images. Enfin, le champ d'application du RGPD que vous connaissez bien précises que les visages et les immatriculations des voitures doivent être floutés. Ça aussi

été le cas dans les images que vous avez vues. Alors vous avez dit, si j'ai bien compris, que la vidéo a été effacée suite à votre interpellation. Ce n'est pas le cas. Elle a été effacée parce que dans la décision du conseil communal du 27 juin 2016, il était prévu que cette vidéo ne pouvait pas être gardée plus d'un mois. Vous pouvez vérifier la décision.

M. Ben Salah :

Vous dites un mois, mais vous l'avez gardée deux jours. Vous l'avez postée et vous l'avez retirée deux jours plus tard.

M. L'Echevine Garcia :

Elle n'a pas été gardée deux jours, elle a été gardée plusieurs jours. On ne va pas polémiquer.

Concernant Vivons Molenbeek, il s'agit d'une page publique, la connotation MR dépend du prisme de lecture. Lorsque je consulte la page, j'y vois de la diffusion d'informations reprenant les actions de la commune destinées aux Molenbeekois. Je ne qualifierai donc pas cette page publique de page propagandiste ou partisane. Le nom de la page est par ailleurs révélateur de son objectif, à savoir le vivre ensemble dans notre commune par le biais de diffusions d'informations à caractère communal et associatif. Je ne suis pas l'administrateur de la page Vivons Molenbeek, je ne connais ni le responsable, ni l'administrateur de la page. Je pense avoir répondu à vos questions.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à Monsieur Ben Salah.

M. Ben Salah :

Sur le coup, j'ai eu la chance d'être formé par l'école de police par rapport à cette fameuse loi caméras de 2007. Elle a été ensuite modifiée à différentes reprises. Mais il ne s'agit pas de ça, il ne s'agit pas de filmer des personnes, il ne s'agit pas de flouter des personnes, il s'agit d'utiliser des données qui appartiennent à la commune à des fins politiques et partisanes, visant à apporter une petite gloriole à un parti en particulier. Il s'agit d'un collègue qui doit fonctionner de manière collégiale. Sur le coup, la rectitude aurait voulu que vous l'ayez posté sur I Like Molenbeek, et à ce moment-là, je ne serais pas intervenu. Donc imaginez-vous, moi petit que je suis, j'arrive en tant qu'échevin dans un service, je prends ce que je veux dans les boîtes de la commune, et j'en fais la promotion sur mon site personnel. Il y a un réel problème. Il ne s'agit pas de filmer des gens, je sais comment ça fonctionne. Que ce soient les caméras mobiles, que ce soient les caméras fixes, que ce soient les autorisations, que ce soient les pictogrammes etc., j'ai été conseillé en prévention et je connais ça très bien. Donc je vous le répète, l'utilisation des données, je voudrais bien savoir à quel moment vous les avez prises puisque vous dites que c'est vous qui les avez prises. Donc vous êtes physiquement descendue dans le service et vous avez pris ces images et vous avez décidé de les utiliser pour votre parti politique, ou comme vous le dites pour une page citoyenne. Néanmoins, je voudrais bien savoir comment vous procédez concernant l'utilisation des données, qui je le répète, de données qui appartiennent au service communal. Moi, j'ai besoin d'une donnée par rapport à un service communal, j'envoie une lettre à Madame la bourgmestre et puis elle décide de me la donner ou pas. Mais ça ne fonctionne pas autrement. Donc s'il vous plaît, ayez l'obligeance de répondre à ma question, à quel moment avez-vous pris ces données, qui vous les a données ? Et alors vous dites que ça a duré plusieurs jours, mais c'est faux, j'ai les preuves. Donc s'il vous plaît, répondez-moi correctement, je suis honnête avec vous, soyez honnête avec moi.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à Madame Garcia.

Mme l'Echevine Garcia :

Je vous ai répondu Monsieur Ben Salah.

M. Ben Salah :

Très bien, je prends note, donc Madame le RGPD a été respecté, c'est ça que vous me répondez ? Pas par rapport au fait qu'on filme, par rapport à l'utilisation des données ?

Mme la Présidente :

C'était votre droit au dernier mot.

34. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Ben Salah, Conseiller communal DÉFI, relative au pont du Jubilé. (Complémentaire)

Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door de heer Ben Salah, Gemeenteraadslid DÉFI, met betrekking tot de Jubileumbrug. (Aanvullend)

Mme la Présidente :

Je donne la parole à Monsieur Ben Salah.

M. Ben Salah :

Je reporte mon interpellation.

Le point est reporté.

Het punt wordt verdaagd.

35. Secrétariat communal - Interpellation déposée par M. De Block, Conseiller communal PTB-PVDA, relative au report de la commission de concertation et de l'enquête publique sur les projets KBC et Dépôt Design. (Complémentaire)

Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door de heer De Block, Gemeenteraadslid PTB-PVDA, met betrekking tot het uitstel van de overlegcommissie en het openbaar onderzoek over de projecten KBC en Dépôt Design. (Aanvullend)

Le point est retiré de l'ordre du jour, le sujet ayant été abordé au point 30.

Het punt wordt van de dagorde gehaald, aangezien het onder punt 30 werd besproken.

36. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur De Block, conseiller communal PTB-PVDA, relative à la transparence et la participation citoyenne en matière d'urbanisme. (Complémentaire)

Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door de heer De Block, Gemeenteraadslid PTB-PVDA, betreffende transparantie en burgerparticipatie in stedenbouw. (Aanvullend)

Le point est retiré de l'ordre du jour, le sujet ayant été abordé au point 30.

Het punt wordt van de dagorde gehaald, aangezien het onder punt 30 werd besproken.

37. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Majoros, Conseiller communal ECOLO SAMEN, relative aux projets de densification excessive de Molenbeek en période de Covid. (Complémentaire)

Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door de heer Majoros, Gemeenteraadslid ECOLO SAMEN, met betrekking tot de buitensporige verdichtingsprojecten in Molenbeek tijdens de Covid-periode. (Aanvullend)

Le point est retiré de l'ordre du jour, le sujet ayant été abordé au point 30.

Het punt wordt van de dagorde gehaald, aangezien het onder punt 30 werd besproken.

38. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Madame Addi Hind, conseillère communale PTB-PVDA, relative au déroulement de la reprise scolaire. (Complémentaire)

Gemeentesecretariaat - Interpellatie van Mevrouw Addi Hind, Gemeenteraadslid PTB-PVDA, over de voortgang van de terugkeer naar school. (Aanvullend)

Le point est retiré de l'ordre du jour et transformé en question écrite.

Het punt wordt van de dagorde gehaald en omgezet in een schriftelijke vraag.

39. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Madame Kalimbiriro, Conseillère communale PS-SP.A, relative au papillomavirus. (Complémentaire)

Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door Mevrouw Kalimbiriro, Gemeenteraadslid PS-SP.A, betreffende het papillomavirus. (Aanvullend)

Le point est reporté.

Het punt wordt verdaagd.

40. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Sumlu, Conseiller communal ECOLO SAMEN, relative aux zones 20 km/h. (Complémentaire)

Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door de heer Sumlu, Gemeenteraadslid ECOLO SAMEN, betreffende de 20 km/uur-zones. (Aanvullend)

Mme la Présidente :

Je donne la parole à Monsieur Sumlu.

M. Sumlu :

Il y a eu des débuts de réponses données par Monsieur Achaoui et donc je transforme mon interpellation en question écrite.

Le point est retiré de l'ordre du jour et transformé en question écrite.

Het punt wordt van de dagorde gehaald en omgezet in een schriftelijke vraag.

41. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Mme Evraud, Conseillère communale MR, relative aux embarras dus à la fermeture du tunnel Léopold II. (Complémentaire)
Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door Mevrouw Evraud, Gemeenteraadslid MR, betreffende de problemen als gevolg van de sluiting van de Leopold II-tunnel. (Aanvullend)

Mme la Présidente :

Je donne la parole à Madame Evraud.

Mme Evraud :

Est-ce que je peux simplement poser trois questions ? Bon d'accord, je la transforme en question écrite.

*Le point est retiré de l'ordre du jour et transformé en question écrite.
Het punt wordt van de dagorde gehaald en omgezet in een schriftelijke vraag.*

42. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Ouassari, Conseiller communal CDH-CD&V+, relative à la gratuité des garderies scolaires. (Complémentaire)
Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door Mijneer Ouassari, Gemeenteraadslid CDH-CD&V+, betreffende van de gratis schoolse opvang. (Aanvullend)

*Le point est reporté.
Het punt wordt verdaagd.*

43. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Boufraquech, Conseiller communal PS-SP.A, relative à l'impact financier de la crise du coronavirus sur les finances communales. (Complémentaire)
Gemeentelijk Secretariaat - Interpellatie ingediend door de heer Boufraquech, Gemeenteraadslid PS-SP.A, betreffende de financiële gevolgen van de coronaviruscrisis voor de gemeentelijke financiën. (Aanvullend)

Mme la Présidente :

Je donne la parole à Monsieur Boufraquech.

M. Boufraquech :

Je reporte mon interpellation, la santé passe avant tout, je regrette que certaines personnes ne soient pas raisonnables.

Mme la Présidente :

Le point est reporté. Het punt wordt verdaagd.

Je clos ici la séance publique.